

SCIENCE SOCIALE

SUIVANT LA MÉTHODE D'OBSERVATION

Directeur : M. EDMOND DEMOLINS

19^e Année — Deuxième Période — 3^e Fascicule

LE JAPON ET SON ÉVOLUTION SOCIALE

PAR
A. DE PRÉVILLE,

PRÉCÉDÉ DE DEUX ÉTUDES SUR LE JAPON

PAR
EDMOND DEMOLINS ET G. D'AZAMBÚJA

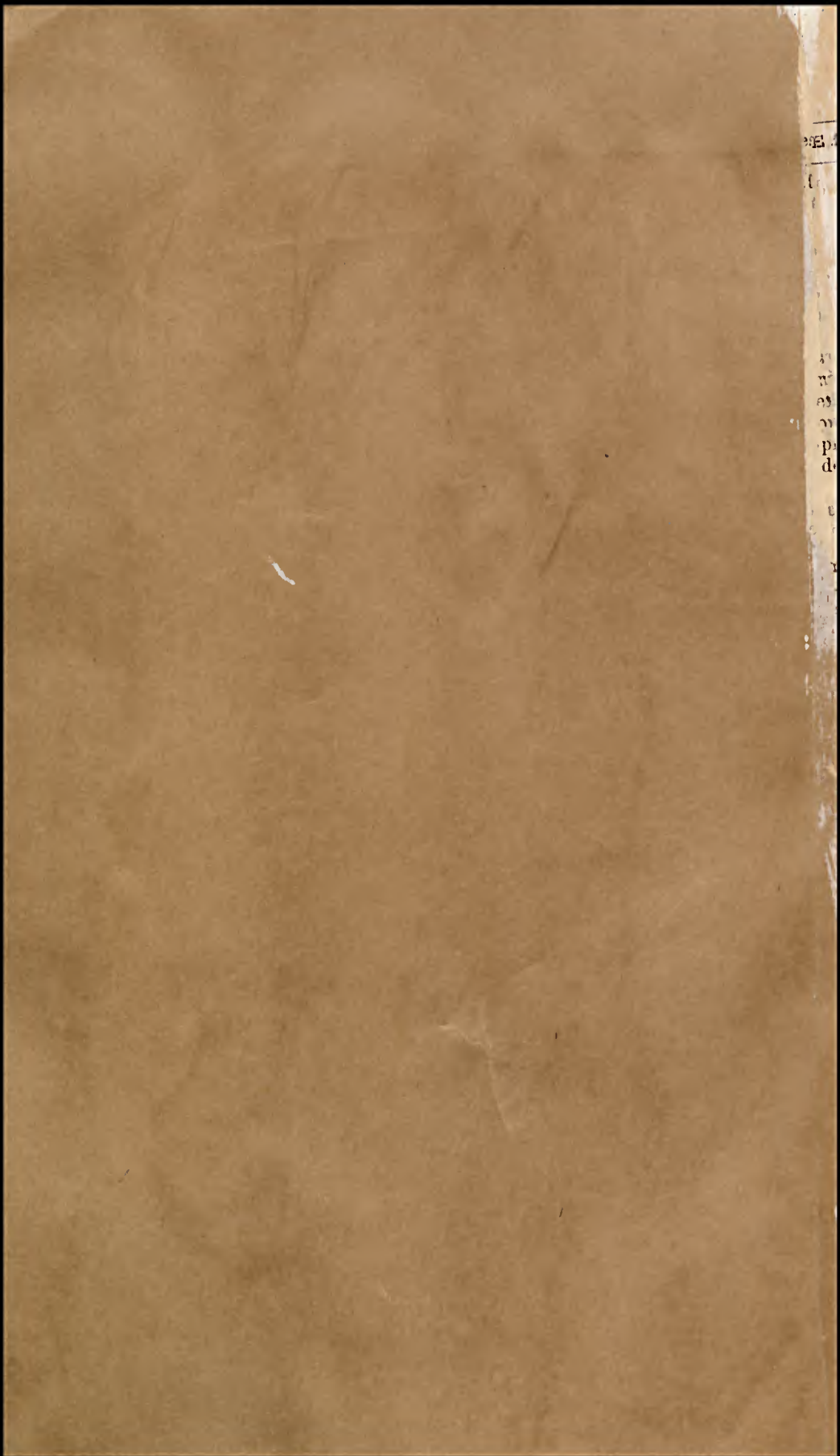
Classement en volume :

SÉRIE III : MONOGRAPHIES.

PARIS
BUREAUX DE LA SCIENCE SOCIALE

56, RUE JACOB, 56

MARS 1904



101

101

101

101

101

101

101

101

101

101

101

101

101

101

101

101

101

101

101

101

101

101

101

101

101

101

101

101

101

101

101

101



unesp

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE SCIENCE SOCIALE

Bulletin doit être détaché et placé dans une reliure spéciale.

CONTENTS : Réunion du Bureau de la Société. — Membres Fondateurs et Donateurs. — Anciens membres. — Nouveaux Correspondants et Chefs de groupes. — Lettres des Correspondants. — Une initiative à imiter; lettre de M. LOUIS BALLU. — Sections d'études sociales (cotisations à 3 et à 8 fr.), par M. EDMOND DEMOLINS. — Études sociales, par M. PAUL DE ROUSIERS. — Angleterre protectionniste, par M. G. D'AZAMBUJA. — Henry Georges jugé par un Américain, lettre du Dr L. Ettinger. — Bulletin bibliographique.

COLE DES ROCHES,
près Verneuil (Eure).
Maison de la Guichardière.

Téléph. et télégr. : Roches, Verneuil.

Gare : Verneuil (ligne de Granville).

M. EDMOND DEMOLINS recevra à l'*École des Roches* tous les membres de la *Société* qui voudront bien lui faire le plaisir de venir le voir pendant les vacances de Pâques.

On le trouvera le jeudi et le dimanche de chaque semaine, du 7 au 21 avril. Prière d'aviser du jour de la visite.

M. EDMOND DEMOLINS prie les membres de la *Société* de lui faire le plaisir de déjeuner et de dîner à la Guichardière, avec les membres de leur famille qui s'intéressent à la Science sociale.

Départ de Paris (gare Montparnasse), à 8 h. 45 du matin. — Arrivée à Verneuil, à 10 h. 44.

Départ de Verneuil, à 8 h. 23 du soir. — Arrivée à Paris (gare St-Lazare), à 10 h. 25.

Lire dans le *Bulletin*, page 30, **Une initiative à imiter**, et page 31, **Sections d'études sociales** (cotisations à 3 fr. et à 8 fr.).

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

Statut de la Société. — La Société a pour but de favoriser les travaux de Science sociale, par des bourses de voyage ou de séjour, par des subventions à des publications, ou à des cours, par des enquêtes sociales en vue d'établir la carte sociale de divers pays. Elle crée des comités locaux pour l'étude des questions sociales. Elle entre dans son programme de tenir des

Congrès sur tous les points de la France, ou de l'étranger, les plus favorables pour faire des observations sociales, ou pour propager la méthode et les conclusions de la science. Elle s'intéresse au mouvement de réforme scolaire qui est sorti de la Science sociale et dont l'*École des Roches* a été l'application directe.

Appel au public. — Notre Société et notre Revue s'adressent à tous les hommes d'étude, particulièrement à ceux qui for-

ment le personnel des Sociétés historiques, littéraires, archéologiques, géographiques, économiques, scientifiques de province. Ils s'intéressent à leur région; ils dépendent, pour l'étudier, beaucoup de temps, sans que leurs travaux soient coordonnés par une méthode commune et éprouvés par un plan d'ensemble, sans qu'ils aboutissent à formuler des idées générales, à rattacher les causes aux conséquences, à dégager la loi des phénomènes. Leurs travaux, trop souvent, ne dépassent pas l'étroit horizon de leur localité; ils compilent simplement des faits et travaillent, pour ainsi dire, au fond d'un puits.

La Science sociale, au point où elle est maintenant arrivée, leur fournit le moyen de sortir de ce puits et de s'associer à un travail d'ensemble pour une œuvre nouvelle, qui doit livrer la connaissance de plus en plus claire et complète de l'homme et de la Société. Ils ont intérêt à venir à elle.

La crise sociale actuelle et les moyens d'y remédier. — Tout en continuant l'œuvre scientifique, qui doit toujours progresser, nous devons vulgariser les *résultats pratiques* de la science, en montrant *comment chacun peut acquérir la supériorité dans sa profession*. Par là, notre Société s'adresse à *toutes les catégories de membres*.

La crise sociale actuelle est en effet la résultante des diverses crises qui atteignent les différentes professions.

Chaque profession doit donc être étudiée et considérée séparément, dans ses rapports avec la situation actuelle et avec les solutions que cette situation comporte.

Publications de la Société. — Tous les membres reçoivent la Revue *la Science sociale* et le *Bulletin* de la Société.

Enseignement. — L'enseignement de la Science sociale comprend actuellement trois cours : le cours de M. Paul Bureau, au siège de la *Société de géographie*, à Paris; le cours de M. Edmond Demolins, à l'École des Roches, et le cours de M. G. Melin, à la Faculté de droit de Nancy. Le cours d'histoire, fait par notre collaborateur le V^{te} Ch. de Calan, à la Faculté de Rennes, s'inspire directement des méthodes et des conclusions de la Science sociale.

Missions et voyages. — La Société attribue des bourses de voyages, ou d'études, aux personnes qu'elle choisit, principalement aux élèves des cours de Science sociale. Elle détermine les sujets à étudier

par les bénéficiaires de ces bourses. Elle examine les travaux remis par eux et se réserve la faculté de les publier dans la *Science sociale*, ou de les rendre à leurs auteurs.

Sections d'études. — La Société crée des sections d'études composées des membres habitant la même région. Ces sections entreprennent des études locales suivant la méthode de la Science sociale, indiquée plus haut. Lorsque les travaux d'une section sont assez considérables pour former un fascicule complet, ils sont publiés dans la Revue et envoyés à tous les membres. On pourra compléter ainsi peu à peu la *carte sociale* de la France et du monde.

La direction de la Société est à la disposition des membres pour leur donner toutes les indications nécessaires en vue des études à entreprendre et de la méthode à suivre.

La Société met également en rapport les membres appartenant à la même profession, afin de leur faciliter les études sur la situation de cette profession et sur les réformes à y introduire.

Congrès annuels. — La Société se propose d'organiser un Congrès annuel pendant le mois d'août, dans une région déterminée. Ce Congrès aurait plus particulièrement pour but l'étude sociale de cette région. Les travaux du Congrès pourront former, chaque année, un des fascicules de la Revue.

Bibliothèque de la Science sociale. — Elle comprend aujourd'hui une trentaine de volumes qui s'inspirent de la même méthode. On en trouvera la liste sur la couverture de la Revue. Quatre de ces volumes ont été présentés aux concours de l'Institut : tous ont été couronnés. Plusieurs ont été traduits en anglais, en allemand, en russe, en italien, en espagnol, en grec, en hongrois, en arabe et en japonais. Quelques-uns ont atteint des tirages de huit, dix et vingt-cinq mille exemplaires.

Conditions d'admission. — La Société comprend trois catégories de membres, dont la cotisation annuelle est fixée ainsi :

1^o Pour les *membres titulaires* : 20 francs (25 francs pour l'étranger);

2^o Pour les *membres donateurs* : 100 francs;

3^o Pour les *membres fondateurs* : 300 à 500 francs.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE SCIENCE SOCIALE

RÉUNION DU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Le bureau du Conseil de la Société internationale de Science sociale s'est réuni le 15 mars, à 7 heures et demie, chez M. Maurice Firmin-Didot, sous la présidence de M. Paul de Rousiers. Tous les membres étaient présents.

M. Edmond Demolins a donné lecture de la liste des nouveaux adhérents, qui ont tous été acceptés comme membres. Il a informé le bureau que d'autres adhésions sont sur le point de se produire et que nos correspondants de province manifestent le plus grand zèle, tant pour l'organisation d'observations locales que pour la propagation de la Société.

Le bureau a examiné divers moyens propres à rendre la *Science sociale* accessible à un plus grand nombre de personnes.

M. Maurice Firmin-Didot, trésorier, a déclaré que, grâce au concours des *membres fondateurs et donateurs*, les ressources financières de la Société permettaient, dès maintenant, d'organiser un voyage d'études sociales.

Comme il importe que ce voyage, le premier qui sera entrepris sous les auspices de la Société nouvelle, soit effectué par un observateur en pleine possession de la méthode, M. Paul de Rousiers, président, a demandé à M. Paul Bureau s'il voudrait bien se charger de faire, pendant six semaines ou deux mois, une enquête sociale en Norvège, pour y vérifier certains points de l'évolution sociale si importante qui s'est effectuée dans ce pays.

M. Paul Bureau a répondu qu'il pensait pouvoir accepter.

M. de Rousiers, rappelant la mémoire de notre regretté maître Henri de Tourville, a demandé au bureau s'il ne conviendrait pas, à l'occasion de l'anniversaire de son décès, de faire célébrer un service funèbre à son intention. Cette motion a été accueillie à l'unanimité.

La séance a été levée à 11 heures et quart.

Le Secrétaire :

G. D'AZAMBUJA.

MEMBRES FONDATEURS ET DONATEURS

Se sont fait inscrire comme Membres Fondateurs¹ :

MM. MAURICE FIRMIN-DIDOT.
ROBERT DUFRESNE.
P. E. LEFÉBURE.

Comme Membres Donateurs² :

MM. ALBERT DAUPIAT.
EDMOND DEMOLINS.
G. MÉLIN.
ALCIDE D'ORBIGNY.
ROBERT PINOT.
JEAN PÉRIER.
PAUL DE ROUSIERS.
MM. SÉPULCHRE.

NOUVEAUX MEMBRES

MM. D. Alfred AGACHE, Paris, présenté par M. Paul Bureau.

1. Ils versent une cotisation annuelle de 300 à 500 francs.

2. Ils versent une cotisation annuelle de 100 fr.

- Alfred AGACHE, Paris, *idem*.
 Auguste AGACHE, Bizy-Vernon (Eure), présenté par M. D. Alfred Agache.
 Niconor de la ALAS PUMARINO, Madrid, présenté par M. Edmond Demolins.
 Paul AUSSET, négociant, Nîmes, présenté par M. J. Beauquier.
 Pierre BABEY, Arbois, Jura, présenté par M. Edmond Demolins.
 M^{re} BARILLON, vicaire général, Sens (Yonne), présenté par M. A. Dauprat.
 Le D^r BATUAUD, Paris (omis sur la liste générale).
 Raoul BEAUCHARD, étudiant en droit, Poitiers, présenté par M. Louis Ballu.
 Georges BEDEL, négociant, Paris, présenté par M. Edmond Demolins.
 Le comte de SAN BERNARDO, Madrid, *idem*.
 L. BRÉART DE BOISANGER, chef d'escadron, Lunéville, *idem*.
 W. DE BONSTETTEN, Cannes, *idem*.
 M. BOSQUET, président du Tribunal, Douai, *idem*.
 M. BOUJARD, négociant, Villefranche, *idem*.
 G. BOUTHILLIER, Saint-Martin-de-Ré, *idem*.
 M^{lle} A. BUSSON, Verneuil, *idem*.
 L'abbé CAILLET, curé à Mondrepuis (Aisne), présenté par M. le D^r Oudaille.
 M. Girolomo CALVI, Milan, présenté par M. l'abbé Klein.
 Le D^r CARCOPINO, Verneuil, présenté par M. Edmond Demolins.
 M^{me} CARRAU, Paris, *idem*.
 M. CASTAN, négociant, Paris, *idem*.
 L. DE CHAMPVALLIER, capitaine au 14^e Hussards, Alençon, *idem*.
 Louis CHARPENTIER, ancien négociant, Saint-Mandé, *idem*.
 Marcel CLÉMENT, avoué, Nîmes (Gard), présenté par M. Jean Beauquier.
 M. CORBIN DE MANGOUX, château de Vorly (Cler), présenté par M. E. Demolins.
 P. CRÉPIN, Berck-Plage, présenté par M. Georges Bertier.
 L'abbé DABRY, Paris, présenté par M. Robert Dufresne.
 BIGO DANIEL, imprimeur, Lille, présenté par M. Scrive-Loyer.
 Le D^r DAVEL, Paris, présenté par M. Edmond Demolins.
 SAINT-CLAIR DELACROIX, chef d'escadrons au 7^e Chasseurs, Rouen, *idem*.
 P. FAVÉ, Rouen, *idem*.
 Auguste FERRAND, industriel, Moscon, *idem*.
 M. FOISSEY, courtier maritime, Calais, *idem*.
 J.-B. GERIN, architecte, Paris, *idem*.
 M^{lle} Marie GIER, Gottenhausen, *idem*.
 Manuel IZAGA, Chielayo, Péron, *idem*.
 Ch. JASSON, receveur des postes françaises, Han-Kéou, Chine, *idem*.
 M. LABROUSTE, Paris, *idem*.
 Jacques LEGRELLE, Versailles, *idem*.
 Auguste LAGNY, près Gien (Loiret), présenté par M. Henri Bruu.
 M^{me} LOUBET, Genève, présentée par M. E. Demolins.
 L. MAROTTE, industriel, Redon, *idem*.
 M. de la MARQUE, Bois-Guillaume (Seine-Inférieure), *idem*.
 L'abbé MITTOU, professeur au petit séminaire, Carcassonne, *idem*.
 M. de MONTAUDOIN, Marseille, *idem*.
 M^{me} MUNIER, Bessé-sur-Braye (Sarthe), *idem*.
 M. NOETINGER, inspecteur des contributions directes, Évreux, *idem*.
 A. NOZAL, artiste-peintre, Paris, *idem*.
 Alcide d'ORBIGNY, armateur, La Rochelle, présenté par M. Jean Périer.
 O. PILLET, La Benestière (Maine-et-Loire), présenté par M. Edmond Demolins.
 Émile PHILIPPE, industriel, Genève, *idem*.
 M. PLOCQUE, notaire, Paris, *idem*.
 Charles PRIEUR, Paris, *idem*.
 F. PRIEUR, major au 120^e bataillon d'infanterie, Péronne, *idem*.
 M. RASQUIN, instituteur, Chababais (Vosges), présenté par M. G. Melin.
 M. de RÉALS, Dinan, présenté par M. Edmond Demolins.
 M. de RIGAUD, Béziers, *idem*.
 Fernand ROCHER, château de Beauregard, Isère, *idem*.
 M. ROOLF, Paris, *idem*.
 Louis ROUSSELET, publiciste, Paris, *idem*.
 Le prince SABAHEDDINE, Suresnes, *idem*.
 La baronne de SAINT-GENÈS, Pau, *idem*.
 M. de SAINT-PIERRE, près Montpellier, *idem*.
 M. de SAINT-PIERRE, Bangkok, Siam, *idem*.
 Le D^r Paul SIMONET, Nîmes, présenté par M. Jean Beauquier.
 Le D^r Edg. SNYERS, Liège (Belgique), présenté par M. Edmond Demolins.

Georges TESSIER, Paris, *idem*.
 Lucien THIERCELIN, industriel, Pithiviers,
idem.
 M. THURET, La Presle (Allier), *idem*.
 H. de TOYTOT, château de Bar (Cher), *idem*.
 Teixeira de VASCONCELLOS, Amarante,
 Portugal, *idem*.
 Louis VINSON, fabricant de rubans, Saint-
 Étienne, présenté par M. H. de Boissieu.
 Laurent de ZARA, D^r en droit, Bucarest,
 présenté par M. N. Uréchia.

NOUVEAUX CORRESPONDANTS ET CHEFS DE GROUPES

M. Louis Ballu, Parnay, par Montsoreau
 (Maine-et-Loire).
 M. Jean BEAUQUIER, négociant, rue Na-
 tionale, 1, Nîmes (Gard).
 M. BELA GERBERT, banquier, Petroseny
 (Hongrie).
 M. H. DE BOISSIEU, Varanbois, par Pont-
 d'Ain (Ain).
 M. l'abbé PH. CALLONGE, professeur au
 séminaire de philosophie, Sainte-Foy-les-
 Lyon (Rhône).
 M. H. CHARIER, Arradon (Morbihan).
 M. Laurent CHATEL, architecte, rue Du-
 mont-d'Urville, 2, Toulon.
 M. CORBIN DE MANGOUX, château de Man-
 goux, Levet, par Vorly (Cher).
 M. A. DAUPRAT, rue de la Paix, 4, Nice
 (Alpes-Maritimes).
 M. A. DONXODEVIE, Rignac, par Castera-
 Lectourois (Gers).
 M. B. D'ENCAUSSE DE LABATTUT, allée
 Saint-Étienne, 4, Toulouse (Haute-Ga-
 ronne).
 M. A. FEULLADE DE CHAUVIN, cours du
 Jardin-Public, 104, Bordeaux (Gironde).
 M. Pierre GÉRARD, négociant, rue Gri-
 gnan, 60, Marseille (Bouches-du-Rhône).
 M. HERVEY, propriétaire-agriculteur, N.-
 D.-du-Vaudreuil (Eure).
 M. le D^r Joffrion, Benet (Vendée).
 M. Pierre JOLIET, Tart-l'Abbaye-Genlis
 (Côte-d'Or).
 M. Joseph LAROCHE, Terrée de Cité, 16,
 Arras (Pas-de-Calais).
 M. le D^r MONET, Courlon (Yonne).

M. F. ROUX, avocat, Javode par Issoire
 (Puy-de-Dôme).

M. Henri TOURNIER, industriel, conseil-
 ler général, Aiguefonde, par Mazamet
 (Tarn).

M. le B^{on} DE TRÉTAIGNE, conseiller gé-
 néral, château de Festieux (Aisne).

Lettres des Correspondants.

Nous donnons plus loin des extraits de
 la lettre que nous adresse M. Louis Ballu;
 non seulement il accepte d'être correspon-
 dant, mais il a pris l'initiative de créer
 des *Sections d'études sociales*, suivant un
 plan que nous exposons plus loin et sur
 lequel nous attirons l'attention de tous
 nos lecteurs.

Nîmes, le 24 février. — « Je me mets
 volontiers à votre disposition, je répondrai
 de mon mieux à tout ce que l'on pourra
 me demander sur Nîmes et la région du
 Gard... » — J. BEAUQUIER.

Petroseny (Hongrie), le 4 février. —
 « M. Bela Gerbert accepte avec le plus
 grand plaisir d'être correspondant et chef
 de groupe en Hongrie. Nous avons plu-
 sieurs projets en perspective, par exemple
 de créer ici une Revue, pour propager la
 méthode et les conclusions de la science
 sociale. En attendant, nous venons de
 terminer la traduction en hongrois de votre
 beau volume *A quoi tient la supériorité
 des Anglo-Saxons*; elle paraîtra prochainement.
 M. Bela Gerbert me charge de
 vous dire que, pendant les vacances, il
 recevrait avec plaisir les élèves de l'*École
 des Roches* dans la propriété qu'il possède
 au milieu de la steppe hongroise. Il pourra
 leur faire faire des visites intéressantes et
 instructives. Je crois pouvoir vous assurer
 que nous irons vous faire une visite en
 France pendant le mois de mai. Dès main-
 tenant nous sommes à votre disposition
 pour répondre à tous les renseignements
 que vous pourriez nous demander. » —
 J. BOUCHET.

Nous remercions MM. Bela Gerbert et
 M. Bouchet de leur concours dévoué.
 Nous leur demandons de constituer un

groupe hongrois, qui pourrait entreprendre l'étude méthodique du pays. Comme préparation, ils feraient une œuvre très utile s'ils pouvaient déterminer les subdivisions sociales de la Hongrie d'après les différences que présentent les conditions de lieu et de travail.

Varambon, le 2 mars. — « Je vous adresse mon acceptation comme correspondant et je suis toujours disposé à collaborer à la Revue que sa transformation rendra encore plus instructive et plus utile. Je vous adresse le nom d'un nouveau membre de la Société... » — H. DE BOISSIEU.

Sainte-Foy-les-Lyon, le 7 mars. — « Je n'ai commencé à me faire une idée de la méthode que par la lecture des articles que vous avez donnés dans le fascicule de janvier... Permettez-moi de vous exprimer ma reconnaissance pour votre ouvrage : *Comment la route crée le type social*. Cette lecture a été pour moi une révélation. Pour la première fois, j'ai compris l'histoire, qui m'avait paru jusqu'alors une indéchiffrable énigme. Je m'en suis servi souvent, même dans mon cours au séminaire ; je l'ai recommandé à mes élèves, en leur disant mon admiration. Dans les maisons d'éducation, il devrait être entre les mains des jeunes gens des classes supérieures. Veuillez agréer, Monsieur, spécialement à l'occasion de cette œuvre magistrale, qui certainement fera époque, l'expression de mon admiration et aussi l'expression de ma reconnaissance pour la marque de confiance que vous avez bien voulu me donner en me demandant d'être le correspondant de la Société. » — L'Abbé Pu. CALLONGE.

Arradon, le 25 février. — « ... Je ferai de mon mieux pour remplir les fonctions de correspondant de la Société et je vais distribuer les brochures de propagande de la façon qui me semblera la plus utile au progrès de notre œuvre dans ce pays. Vous me parlez dans votre lettre de l'étude du type breton. Je trouve que le jugement que vous portez sur les Bretons dans les

Français d'aujourd'hui est un peu sévère... peut-être parce que je suis Breton. Je me suis demandé s'il n'y avait qu'un seul type breton, car, à une demi-lieue d'Arradon, on trouve un type tout à fait différent de celui d'ici : je veux parler de l'île aux Moines. Mettez en face de qui que ce soit une iloise à côté d'une paysanne d'Arradon, on les croira venues des deux points les plus opposés de l'horizon... » — H. CHARIER.

Il n'est pas douteux qu'il y a plusieurs types bretons, on, plus exactement, plusieurs variétés de ce type. La science progresse précisément par la détermination des variétés nouvelles. M. Charier a donc dans son voisinage une excellente occasion de doter la science d'une nouvelle variété. Nous lui serons reconnaissants de nous en envoyer la description avec l'indication des causes qui lui ont donné naissance. Il pourrait la décrire par différence avec le type breton le plus général que j'ai essayé d'esquisser.

Toulon, le 5 mars. — « J'accepte volontiers d'être le correspondant de la Société et je ferai tout mon possible pour recruter des membres dans ma région... » — L. CHATEL.

Lectoure, le 6 mars. — « Votre appel en vue de constituer un groupe de la Société de science sociale a trouvé de l'écho chez moi. J'admire beaucoup vos généreuses tentatives pour modifier nos routines en matière d'éducation et de carrières. On peut faire beaucoup de bien dans notre région, en y propageant vos idées. Je suis donc tout à votre disposition pour vous aider et je vous prie de croire à mon admiration pour votre entreprise... » — A. DONNODEVIE.

Bordeaux, le 7 mars. — « Abonné depuis quelques années à la *Science sociale*, j'ai appris et suivi avec intérêt sa réorganisation sur des bases plus étendues. Je tiens à vous témoigner tout l'intérêt que je porte à la divulgation de vos idées, si précieuses pour le relèvement de notre pays et la mise en valeur de toutes ses intelligences.

Je me tiens donc à votre disposition autant qu'il me sera possible et je vous prie de me faire envoyer quelques brochures de propagande... » — A. FEULLADE DE CHAUVIN.

Je prie M. Feuilleade de Chauvin de se mettre en rapport avec notre dévoué et ancien confrère, M. Marc Maurel, qui lui donnera un concours précieux, soit pour l'aider à organiser un groupe local, soit pour les études à entreprendre dans la région. Il pourrait intéresser à la Science sociale quelques membres de la Société d'économie politique de Bordeaux, dont M. Marc Maurel est un des fondateurs et des représentants éminents.

Marseille, le 14 mars. — M. Pierre Gérard nous assure de son concours dans la mesure du temps dont il dispose. Il va distribuer nos brochures de propagande, et espère trouver, parmi les nouveaux membres qu'il recrutera, des collaborateurs pour l'aider dans ses fonctions de correspondant.

Benet (Vendée), le 4 mars. — « Je vous remercie de la preuve de confiance que vous voulez bien me témoigner en m'offrant d'être votre correspondant pour la région que j'habite. Vous pouvez disposer de moi et être persuadé de mon vif désir de concourir au développement de la Société... » — D^r JOFFRION.

Dijon, le 14 mars. — « Ce sera avec le plus grand plaisir que je serai votre correspondant pour la région dijonnaise. Je vais m'occuper de recruter quelques membres. Je crois qu'il serait bon, dans le courant de cette année, de faire une conférence à Dijon sur la méthode et sur les avantages qu'on peut en tirer au point de vue de la science proprement dite et de l'action sociale. Je crois que cette conférence pourrait vous donner des adhérents parmi la jeunesse de l'Université. Ce serait un très précieux élément pour l'avenir... » — PIERRE JOLIET.

En réponse à la question posée par M. Joliet, je puis annoncer dès aujourd'hui que je suis disposé, ainsi que quelques-uns de nos amis, notamment MM. Paul de Rou-

viers et Paul Bureau, à organiser des tournées de conférences, dans les groupes qui seront constitués. Nous engageons donc ceux de nos correspondants qui apprécieraient l'utilité de ces conférences à hâter le plus possible la constitution et le recrutement de leur groupe.

Arras, le 29 janvier. — « Vous demandez des correspondants et des chefs de groupes; je crains d'être trop jeune pour vous représenter dignement. Cependant si un grand goût pour les études sociales et une bonne volonté dirigée par vos conseils pouvaient vous être quelque peu utilisables, je les mets à votre disposition... » — JOSEPH LAROCHE.

Courlon (Yonne), le 12 mars. — « Je serai volontiers le correspondant de la Société pour la région que j'habite et je tâcherai d'y constituer un groupe. J'espère arriver à un résultat avec l'aide de M. Dauprat, qui passe les vacances à Sens... » — D^r MORET.

Javode, par Issoire, le 9 mars. — « Je serais heureux autant que flatté du titre de correspondant de la Société... On me signale, en Souabe, sur la rive nord-est du lac de Constance, une région assez étendue, où l'on ne voit presque pas de bourgs et de villages (la population est éparse dans la campagne). Ce n'est pas sans doute un critérium de la formation particulariste, mais j'incline cependant à croire qu'il faut en tenir grand compte... » — F. ROUX.

La Souabe, dans son ensemble, ne paraît pas se rattacher à la formation particulariste; mais certaines parties peuvent faire exception. Ce serait à vérifier. M. Roux, qui étudie en ce moment l'histoire de Florence, nous signale la tendance des enfants à rester groupés, non seulement autour du père, mais même autour d'un cousin, plutôt que d'aller se créer au dehors des situations indépendantes. C'est la confirmation d'un fait déjà signalé et expliqué par la Science sociale¹.

1. On peut consulter à ce sujet *Comment la route crée le type social*, t. I, le chapitre sur le type vénitien.

Mazamet, le 25 février. — « Je me mets bien volontiers à votre disposition pour constituer un groupe et recruter des adhérents et je vous prie de m'adresser quelques brochures de propagande. Je parlerai de notre Société à la prochaine réunion de la Société des sciences, arts et belles-lettres du Tarn, dont je fais partie et je m'efforcerai d'intéresser ses membres à nos recherches. Je suis tout à fait de l'avis de M. Garas, il y a beaucoup de sujets à étudier dans notre région, dans le Haut-Languedoc en particulier. Je suis placé moi-même, à Mazamet, dans un centre social extrêmement intéressant. L'industrie s'y développe avec une extrême prospérité, alors qu'elle a disparu de tous les centres du midi. Il y aurait des observations très curieuses à faire. Je voudrais que la Société envoyât un jeune homme sur place. Je lui faciliterai toutes les recherches par ma situation et mes relations et je suis convaincu qu'il serait frappé du contraste qui existe entre Mazamet et les autres villes du Midi. » — HENRY TOURNIER.

Nous demandons à M. Tournier de constituer un groupe local et de partager entre quelques-uns des membres l'étude monographique de la région de Mazamet, d'après la nomenclature sociale. Lorsque ce travail sera en voie d'exécution, je serai très heureux de comprendre Mazamet dans une tournée de conférences, pour examiner, de concert avec nos confrères, les premiers résultats obtenus et les nouvelles recherches à poursuivre.

Festieux (Aisne), le 16 mars. — « C'est avec d'autant plus de plaisir que j'accepte d'être le correspondant de la Société, dans notre région, que je n'ai pas cessé de suivre ses travaux et d'en propager les principes. Vous pouvez donc compter sur moi. » — Baron DE TRÉTAIGNE.

Montréal, Canada, 19 février. — « Mon cher Maître, j'approuve tout à fait la transformation de la Revue. L'idée me semble excellente et devra donner une nouvelle impulsion à la Science sociale. Dès que j'aurai reçu les brochures de propagande, je m'occuperai de les distribuer et de for-

mer un groupe. J'ai en vue particulièrement quelques jeunes gens qu'on m'a signalés et qui pourront nous aider sérieusement. » — LÉON GERIN.

Lille, le 25 février. — Notre dévoué correspondant, M. Jules Scrive-Loyer, nous écrit au sujet d'une étude qu'il a commencée sur le type flamand. Nous examinerons ce sujet dans un prochain fascicule.

UNE INITIATIVE A IMITER

Nous appelons tout spécialement l'attention sur l'initiative suivante que vient de prendre un de nos confrères. Nous indiquons ensuite les moyens de la régulariser et de la généraliser.

Parnay, par Montsoreau, Maine-et-Loire.

A M. Edmond Demolins.

Cher Maître,

Je vous adresse le compte rendu d'une conférence que je viens de faire à Poitiers, sur la science sociale.

Il m'a suffi, pour être écouté, de me servir des notes recueillies dans la Revue et à la suite de mes entretiens avec M. de Tourville. Un groupe de socialistes, venu pour soulever des objections, s'est trouvé réduit au silence par le simple exposé de la méthode et des faits.

Mais le résultat sur lequel j'appelle surtout votre attention et qui me paraît le plus important, c'est, qu'à la suite de la conférence, j'ai réussi à constituer, avec quatre de mes auditeurs, un groupe d'études sociales.

Ce groupement répondait si bien aux préoccupations des esprits qu'en moins de huit jours, j'ai pu réunir dix-huit membres, plus ou moins au courant de la science sociale, mais tous décidés à l'étudier sérieusement.

Suivant le règlement qui vient d'être établi, nous devons nous sectionner par groupes. Chaque groupe souscrit un abon-

nement à *la Science sociale*, la fait circuler parmi ses membres, ainsi que les divers volumes de la Bibliothèque sociale.

Le premier groupe est déjà organisé. Les autres le seront prochainement.

Votre respectueusement et activement dévoué

Louis BALLU.

Voici le compte rendu de la conférence faite par M. Louis Ballu :

« La conférence de samedi dernier à l'Institut Populaire a été particulièrement intéressante. M. Louis Ballu, un de nos voisins de l'Anjou, est venu nous donner l'exposé de la sociologie traitée scientifiquement par la méthode d'observation. Tant de choses sont jetées dans les discussions passionnées sous le nom de « théories sociales », « sciences sociales », « sociologie » et autres formules vagues, que c'est avec une surprise mêlée de satisfaction qu'on entendit le conférencier poser nettement cette triple affirmation :

« 1° Il existe des lois immanentes qui régissent les phénomènes sociaux ;

« 2° On a à l'heure actuelle un faisceau d'observations, scientifiquement démontrées, suffisamment complet pour pouvoir donner des énoncés (il est vrai fragmentaires, mais certains) de ces lois ;

« 3° L'humanité est en possession d'une méthode qui lui permet de rechercher, de formuler et de contrôler ces lois.

« Ces affirmations qui semblaient au premier abord osées, furent établies d'une façon claire, méthodique, en suivant la nomenclature rationnelle de M. de Tourville. Nous ne pouvons nous empêcher d'admirer ici la méthode scrupuleusement scientifique que le conférencier sut mettre dans son exposé véritablement lumineux de la science sociale. Nous adressons nos félicitations et nos remerciements à M. Louis Ballu qui est venu offrir à toutes les bonnes volontés sa compétence technique et sa bibliothèque sociale ; il a bien voulu se faire ici le héraut d'une découverte accomplie dans un ordre scientifique et nous savons déjà que son appel au travail n'est pas resté vain. »

Un Auditeur.

(Le Sillon du Poitou.)

M. Louis Ballu vient de nous apprendre qu'à la suite de cette conférence, il avait

constitué des groupes destinés à propager les études sociales.

Cette initiative nous a paru si heureuse que nous entreprenons de la généraliser suivant les conditions indiquées ci-après :

Sections d'études sociales

(Cotisations à 3 francs et à 8 francs).

Pour propager les études de Science sociale et les mettre à la portée de tous les lecteurs, nous adoptons la combinaison suivante, sur laquelle nous appelons l'attention de tous nos confrères et en particulier de nos correspondants.

Nous leur demandons de nous aider à créer partout des *Sections d'études sociales*.

Chaque section comprend :

1° Un chef de section payant une cotisation de 8 francs par an ;

2° Quatre membres payant chacun une cotisation de 3 francs par an.

Ces cotisations sont versées au chef de section qui souscrit un abonnement à la Revue.

La Science sociale est envoyée directement au chef de section.

Celui-ci la communique successivement aux quatre membres affiliés, suivant un ordre établi. Chacun d'eux la garde seulement huit jours.

Elle revient ensuite au chef de section, qui en conserve la complète propriété.

Les noms des membres des Sections d'études sociales sont publiés par la Revue. Ces membres ont la faculté d'assister aux réunions locales et aux congrès ; ils jouissent des droits d'auteurs en cas de publications dans les fascicules, etc.

Pour créer une Section d'études sociales, il suffit de recruter un chef de section.

Ce recrutement est d'autant plus facile que la cotisation est abaissée à 8 fr. au lieu de 20.

Ce chef de section doit ensuite trouver lui-même ses quatre associés, de préférence dans son voisinage et dans ses relations, afin de faciliter la circulation des fascicules.

Ce nouveau recrutement est encore plus

aisé, puisque cette dernière cotisation est réduite à 3 francs.

Pour vulgariser plus complètement les études sociales, nous ferons circuler, dans chaque section, les principaux ouvrages de notre Bibliothèque. On n'aura à payer que les frais de port : les volumes seront envoyés en port dû et ils devront être renvoyés en port payé, dans les dix jours, à l'adresse qui sera indiquée.

Ainsi, pour la somme de 3 francs par an, on pourra recevoir en communication tous les fascicules de la Revue et les ouvrages de la Bibliothèque, et, pour 8 francs, on aura, en outre, la propriété de tous les fascicules de la Revue ¹.

Cette organisation est comme une échelle, qui permet à chacun des'élever à la science sociale exactement dans la mesure de ses désirs et des ressources qu'il veut bien y consacrer.

C'est un moyen de diffusion et de vulgarisation puissant. Nous avons l'espoir qu'il sera fécond.

Nous le signalons avec confiance à tous nos confrères et nous demandons à tous, à nos correspondants comme à nos membres, de recruter dès maintenant autour d'eux des chefs de sections et de nous faire parvenir leurs noms.

Edmond DEMOLINS.

ÉTUDES SOCIALES

Série III : Monographies de familles et de régions. — Notre confrère M. Paul Roux poursuit en Allemagne le cours de ses investigations et a bien voulu nous tenir au courant de la marche de ses travaux. Après avoir déterminé avec soin le lieu sur lequel il compte faire porter son observation, M. Paul Roux vient de s'installer à Egertorf, dans le Lunebourg. Il compte étudier ensuite, soit le sud du Lunebourg, pays pauvre connu sous le nom de *Lüneburger Heide*, soit le Nord-Est de la Westphalie. Ces deux régions présen-

1. A la fin de chaque année, les volumes de la Bibliothèque circulante seront mis en vente à moitié prix.

tent cette intéressante particularité que les domaines ruraux isolés y prédominent. Les familles de paysans-proprétaires paraissent s'y maintenir depuis des temps reculés et ce pourrait être un point favorable pour saisir dans les faits présents la trace encore vivante des familles particularistes de la plaine saxonne. Voici d'ailleurs ce que nous écrivait M. Paul Roux, le 28 février dernier, en signalant la distinction très caractéristique entre les pays à domaines isolés (*Einzelhöfe*) et ceux à villages agglomérés (*Gewanddörfer*) : « La région des *Einzelhöfe* est limitée brusquement par le cours de la Weser à l'est, et au sud par une ligne qui va de Renteln sur la Weser à Neuss sur le Rhin ; dans cette région, il y a une tache de villages aux environs de Dortmund. En outre les *Einzelhöfe* reparaissent sur la *Lüneburger Heide*. » La tache de villages des environs de Dortmund s'explique tout naturellement par la présence des grandes exploitations minières. De même, la tache de domaines isolés dans le sud du Lunebourg s'explique sans doute par le peu de fertilité de cette partie du pays, *Heide* correspondant à notre mot de *lande* ; la terre ne paierait pas les gros frais de la grande culture et s'accommode, au contraire, d'une exploitation peu intensive et peu coûteuse. Telle est du moins l'hypothèse que l'on peut faire. Elle est, bien entendu, à vérifier, et nous comptons que M. Roux nous apportera la réponse.

Au sujet de la transmission de ces petits domaines, M. Roux donne les indications suivantes sur l'*Anerbenrecht*, qui a permis, dans certaines parties de l'Allemagne du Nord, la succession non interrompue de plusieurs générations d'une même famille sur le même domaine : « L'*Anerbenrecht* semble être un produit un peu artificiel dérivant du *Neierrecht*. Le *Neier*, d'abord intendant, était, dans les derniers siècles, l'usager héréditaire, moyennant une redevance fixe, non susceptible d'augmentation, d'un bien appartenant en nue propriété à une autre personne. Ce bien (*Neiergut*) étant la base de l'impôt, son détenteur était tenu de le transmettre intégralement à un héritier. Les accessoires (bâtiments, ma-

tériel, etc.) nécessaires à l'exploitation étaient pris par l'héritier à moitié prix, mais tous les autres biens étaient également partagés entre les cohéritiers. Lorsque les Neier ont pu racheter leur redevance par le versement d'un capital, une loi a maintenu expressément la transmission intégrale de leur ancien *Neiergut*.

Ainsi l'*Anerbenrecht* aurait été institué dans un intérêt purement fiscal, pour la facilité de la perception des impôts. Quoiqu'il en soit, il est certain qu'il a agi dans le sens de la conservation du foyer et du domaine familial, et qu'il n'a pas été sans influencer grandement l'évolution sociale des familles qui s'y trouvaient soumises. On voit d'ailleurs assez bien ce qui a pu, dans l'ancienne Allemagne, maintenir les situations acquises et les coutumes traditionnelles. On voit moins bien ce qui a pu favoriser l'essor des enfants obligés de quitter le foyer et de se faire une situation dehors. Cependant, quand des circonstances favorables se sont produites, lorsque les pays d'outre-mer se sont ouverts largement à l'émigration, lorsque l'industrie nationale a fondé ses vastes établissements et que le commerce s'est développé, les Allemands du Nord se sont trouvés prêts à peupler le Far-West américain, à fournir des ouvriers aux usines allemandes, à se lancer dans les trafics les plus variés et cela avec rapidité et succès. Il y avait donc antérieurement dans cette population une force d'expansion latente. Comment s'était-elle créée et conservée : c'est ce que révélerait l'étude de la vieille Allemagne ; c'est ce que l'observation des familles les moins transformées, de celles qui restent actuellement comme des témoins de l'ancien état de choses, doit permettre de découvrir.

Nous signalons aux lecteurs du *Bulletin* un travail des plus intéressants dû à un de nos nouveaux adhérents, M. Louis Arqué, élève consul à Nuremberg, et publié sous le n° 314 dans la Collection des Rapports commerciaux des agents diplomatiques et consulaires de France (Annexe au *Moniteur Officiel du Commerce* du 18 février 1904). M. Arqué a étudié dans

son Rapport la situation économique de la Bavière du Nord ; mais, au lieu de s'en tenir à d'inintelligentes énumérations de produits et de chiffres, à des statistiques toujours sans vie et parfois sans réalité — comme il arrive dans plus d'un Rapport consulaire — il prend soin d'expliquer les phénomènes économiques dont les chiffres mesurent seulement l'intensité commerciale. Il est amené de la sorte à nous présenter un tableau très curieux des petites cultures de houblon dans les campagnes franconiennes ; puis, ayant déterminé les conditions de production du houblon, il le suit dans son passage de la ferme à la brasserie à travers les intermédiaires commerciaux et nous décrit le commerce des houblons ; enfin, il nous fait pénétrer dans la brasserie où le houblon se transforme, dans la taverne où la bière se consomme, et étudie les questions de tarifs douaniers au sujet desquelles brasseurs et cultivateurs sont profondément divisés. Les informations générales sur la récolte bavaroise et la récolte universelle de houblon, sur le marché et les cours du houblon, sur son importation et son exportation, sur le commerce de la bière, prennent à la suite de ce travail une valeur et une vie qui leur feraient complètement défaut s'ils étaient livrés au lecteur sans commentaires.

Un autre chapitre très curieux de ce rapport a trait à l'industrie caractéristique de Nuremberg, celle des jouets. M. Arqué nous montre comment ce genre de travail s'est établi en Bavière, pourquoi il s'y maintient, de quelle manière il évolue sous l'influence de conditions nouvelles. A côté du petit artisan qui trouve un refuge dans la fabrication des jouets, nous voyons naître et se développer le type de l'ouvrier de la grande usine moderne. Toute la troisième partie du Rapport de M. Arqué est consacrée à la construction des machines et à l'industrie électrique. La nouvelle Allemagne y apparaît avec sa savante préparation technique et son labeur opiniâtre, avec l'organisation de son commerce et de ses cartels. Enfin la description des moyens de communication, l'étude des problèmes douaniers, la détermination

des rapports d'affaires établis entre la France et la Bavière, des indications accompagnées de vues très personnelles sur l'art moderne, complètent le travail de M. Arquè.

Nous avons le devoir de féliciter très chaudement notre jeune confrère, mais nous pouvons aussi attribuer à la Science sociale une part de son succès. Les préoccupations inspirées de notre méthode transparaissent à chaque instant dans le Rapport de M. Arquè; on sent qu'elles l'ont guidé, qu'elles l'ont aidé à voir clair, qu'elles l'ont rendu curieux de détails caractéristiques et exigeant vis-à-vis de lui-même. Elles lui ont permis de débrouiller pour son propre usage, et de présenter à ses lecteurs, dans un ordre *réel*, les phénomènes complexes qu'il avait sous les yeux. Ce n'est pas, d'ailleurs, la première fois que nos consuls ont recours à la Science sociale pour la préparation de leurs travaux. Les Rapports de notre confrère, M. Jean Périer, consul de France à Londres, sont conçus d'après notre méthode et on sait quelle est leur valeur. Il est à souhaiter que le succès obtenu par nos amis encourage leurs collègues à suivre leur exemple. La *Science sociale* y gagnerait d'intéressantes contributions et les publications officielles n'y perdraient rien, tout au contraire.

Paul DE ROUSIERS.

L'ANGLETERRE PROTECTIONNISTE

M. Paul de Rousiers, président de notre Société de Science sociale, a fait au Cercle du Luxembourg une intéressante conférence sur « l'Angleterre protectionniste ».

Il y a vingt ans, a remarqué le conférencier, ce seul titre eût paru une monstruosité. Aujourd'hui, on le sait, le mouvement protectionniste est devenu très puissant chez nos voisins d'outre-Manche, et M. Chamberlain lui a donné une vigoureuse impulsion.

Les sentiments et les principes ne sont pas en jeu. Il s'agit de voir quels sont les intérêts de l'Angleterre. Et pour com-

prendre l'intérêt qu'elle peut avoir à devenir protectionniste, la première chose à faire est de rechercher l'intérêt qu'elle a eu, pendant longtemps, à être libre-échangiste.

Trois causes poussaient l'Angleterre au libre-échange.

1° Le peuple anglais, plus que d'autres, a intérêt à avoir la vie à bon marché, car, plus qu'ailleurs, il achète ce qu'il consomme, et consomme ce qui est produit hors du pays. Les ouvriers d'industrie, chez nos voisins, l'emportent depuis longtemps sur les ouvriers agricoles, et si ces derniers vivent souvent de leurs produits, la chose est impossible aux ouvriers industriels, qui doivent acheter leur nourriture, et l'acheter à l'étranger si leur pays n'en fournit pas suffisamment. D'autre part, la terre étant souvent un luxe en Angleterre, on a moins intérêt qu'en d'autres pays à lui faire produire un revenu important.

2° Le peuple anglais est intéressé à ce que l'industrie donne des profits, puisqu'il en vit, et, pour que l'industrie soit prospère, il faut qu'on puisse en écouler les produits au dehors. Or, l'Angleterre, il y a un demi-siècle, tenait la tête du monde industriel. Elle avait intérêt à réclamer la lutte à armes égales puisqu'elle était la plus forte.

3° La suprématie de la marine anglaise, tant marchande que militaire, faisait bénéficier l'Angleterre d'un régime d'échanges aussi développé que possible, et lui permettait de les pratiquer avec sécurité.

Le libre-échange devint donc un dogme.

Ces trois causes ont agi longtemps, et n'ont cessé d'agir, mais depuis 1880, elles agissent avec moins d'ensemble, et des faits nouveaux sont venus les contrecarrer en partie :

1° La concurrence allemande. On connaît le fameux cri d'alarme : *Made in Germany*. Cette concurrence se manifeste tout particulièrement en ce qui concerne le charbon, la fonte, l'acier, produits où éclatait jadis la supériorité britannique.

2° La concurrence américaine. Voués d'abord exclusivement à la production agricole, les États-Unis se lancent désor-

mais brillamment dans le mouvement industriel, et développent leur production minière. Par exemple, ils ont produit, en 1902, 18 millions de tonnes de charbon; l'Angleterre n'en a produit que 8 millions et demi.

3° Les trusts et cartels nuisent à l'Angleterre, car, pouvant vendre cher à l'intérieur des pays, grâce aux droits de douane, ils peuvent écouler dehors, à vil prix, leur surproduction. Les Américains vendent à Beyrouth des rails meilleur marché qu'aux États-Unis. Ces bas prix enlèvent des clients à l'Angleterre et portent un coup à son exportation.

De là une idée curieuse de M. Balfour : L'Angleterre doit obliger les autres peuples à adopter le libre-échange... et les y obliger *par la protection*.

Le problème recevrait une solution si l'empire britannique pouvait se suffire. C'est la solution Chamberlain.

Mais on ne voit pas que le système soit pratique. Sur 4 milliards 700 millions d'aliments que consomme l'Angleterre, les colonies anglaises ne lui en fournissent que 900 millions. Il est impossible que la production coloniale se développe assez pour combler cette formidable différence. Il n'y a guère que le thé que l'Angleterre puisse obtenir en quantité suffisante de ses colonies.

Pour les matières premières, même insuffisance. A la rigueur, l'Angleterre tirerait de ses colonies assez de laine; mais pour le coton et bien d'autres denrées, il lui faut absolument recourir à l'étranger.

D'autre part, les colonies n'absorbent que les 39 p. 100 de la production britannique. Où placera-t-on le reste? On ne peut espérer que ces capacités de production et d'absorption changent de sitôt.

Mais peut-être M. Chamberlain espère-t-il rattraper, du côté de la prospérité maritime, ce qu'on perdra d'un autre côté. Réserver au pavillon britannique la navigation *entre tous les pays anglais*, ce serait la ruine de toutes les autres marines du monde. Avec ce système de « cabotage impérial monopolisé », les relâches des navires étrangers dans les ports anglais de-

viendraient impossibles ou inutiles. Voilà le péril.

L'orateur qui, en sa qualité de secrétaire du Syndicat des Armateurs de France, et après ses enquêtes en divers pays, est un des plus compétents qu'on puisse entendre sur ces questions, a été vivement applaudi par un auditoire d'élite.

G. d'A.

HENRY GEORGES

Jugé par un Américain

New-York.

A M. Edmond Demolins,

« Cher Monsieur,

« C'est avec un bien grand intérêt que j'ai lu votre admirable chapitre sur « L'Anglo-Saxon et le Socialisme » dans votre ouvrage *A quoi tient la Supériorité des Anglo-Saxons*. Toutefois je regrette que vous ayez omis le jugement si anglo-saxon exprimé par la philosophie et l'enseignement d'un grand Américain Henry Georges. Les doctrines d'Henry Georges présentent un caractère bien anglo-saxon; en effet, elles assurent à l'individu une entière *liberté d'action, par la suppression de toute restriction légale, gouvernementale et sociale*. Elles ne laissent au gouvernement que les pouvoirs strictement nécessaires pour protéger les droits de chaque individu. L'autorité publique exerce seulement les fonctions qu'il n'est pas possible de laisser à l'initiative individuelle. En d'autres termes, *le gouvernement est simplement constitué pour assurer la paix, et rien de plus*.

« Ces doctrines sont donc entièrement opposées aux conceptions de l'état socialiste. Certainement, M. Georges et ses disciples ne considèrent pas seulement les doctrines des socialistes comme fondamentalement erronées et inutiles, mais, comme également impraticables, déloyales, injustes et même tyranniques et despotiques. Ils en regardent d'ailleurs la réalisation comme impossible.

« De plus, dans le nom de « Socialisme chrétien », M. Georges voit une contradiction de termes. C'est du moins ce qui me semble ressortir de sa lettre ouverte au pape Léon XIII sur les « Conditions du Travail » :

« Le socialisme fait dériver les maux inhérents à notre civilisation du manque d'harmonie des relations naturelles, relations qu'il veut organiser artificiellement pour les améliorer. Dès lors, il incomberait à l'État d'organiser avec plus d'intelligence les relations industrielles entre les hommes. Pour cela, il s'agirait de construire une grande machine, dont les rouages compliqués devraient marcher par l'impulsion et sous la direction de l'intelligence humaine. Le socialisme tend naturellement à l'athéisme : ne voyant pas l'ordre et la symétrie des lois naturelles, il est porté à nier l'existence de Dieu.

« Si vous voulez bien étudier les œuvres de M. Georges, vous aurez probablement l'impression d'une certaine ressemblance avec les doctrines de votre grand compatriote Quesnay, médecin de Louis XVI, qui est appelé : le Père de l'Économie politique, et qui fut probablement l'inspirateur d'Adam Smith. Mais cette ressemblance est purement accidentelle. Georges avait élaboré sa philosophie avant de connaître les écrits de Quesnay. Tout en étant un chaud admirateur de ce dernier, il présenta sa doctrine sous une forme entièrement différente, tout en aboutissant à l'idée originale de Quesnay exprimée dans ce terme de l'Impôt Unique, ou *Single Tax*, nom malencontreux qui a nui au mouvement.

« Si vous étudiez les œuvres de M. Georges, vous vous apercevrez que ce soi-disant « impôt unique » n'est pas en réalité un impôt et que son adoption équivaldrait à la suppression de tout impôt.

« M. Georges, tout en ayant l'intérêt d'un romancier, est caractérisé par sa merveilleuse lucidité et sa logique. En Angleterre, il a une grande influence et, de fait, ses idées font partie, dans une certaine mesure, du programme du parti libéral de Newcastle; ceci fut principalement

amené par les radicaux écossais qui sont presque tous disciples de M. Georges.

« J'ose espérer que, dans les futures éditions de l'ouvrage dont j'ai cité plus haut un chapitre, votre plume nous donnera le plaisir d'une analyse complète de cette philosophie sociale d'individualisme, si anglo-saxonne, et qui a nom *Single Tax*.

« Veuillez agréer...

« D^r L. ETTINGER. »

J'ai répondu à M. Ettinger pour le remercier des renseignements contenus dans sa lettre et je lui ai envoyé l'article publié dans la *Science sociale* de décembre 1890, par M. Paul de Rousiers. Cet article, intitulé *Un réformateur américain; Henry Georges est-il socialiste?* répond aux préoccupations de notre correspondant et confirme en grande partie son appréciation. Il explique en même temps pourquoi je n'ai pas cru, en publiant mon volume, revenir sur une question qui avait été si bien traitée au point de vue de la Science sociale.

E. D.

CORRESPONDANCE

Les membres dont les noms suivent nous ont écrit, soit pour remercier de leur admission, soit pour promettre leur concours, soit pour donner ou demander des renseignements :

MM. Et. Dauprat, R. de Montfort, l'abbé Eng. Maubec, Stanislas Simon, C. Buffleault, vice-amiral Pascual Cervera, Louis de Gastebois, Bazoche, J. de Loisy, Aug. Lenglet, J. Richard, C. de Carfort, Aug. Amblard, G. Agniel, Roger Kiener, Laurent Devalorst, Henri Vernazobres, M. Bousquet, J. Cadot, le marquis de Castelar, A. Jourdet, E. Chevallier, A. Mesuré, H. Général, A. Izarn, Léon Gérin, Henri Willem, le D^r Cuenod, Alfred D'Amman, A. Depallier, V. Bouygnes, D^r Saboureau, Jean Perrier, Jules Scrive-Loyer, Paul Laffolye, Henri Brun.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Du choix d'une carrière indépendante, par Victor Bettencourt. — Poussielgue, Paris.

Ce volume est dédié aux familles qui, par leurs opinions, se trouvent exclues des faveurs gouvernementales et de l'espoir de caser leurs membres dans les fonctions publiques. Toutefois, l'auteur énumère encore, parmi les carrières dont son livre s'occupe, certaines situations salariées par l'État, comme le commissariat colonial et le commissariat de la marine. Mais il insiste avec raison sur les carrières agricoles et industrielles, et concentre, à ce sujet, tous les renseignements qu'il juge de nature à éclairer, soit les intéressés, soit les pères de famille. Le volume, à vrai dire, est une sorte de manuel pratique, sans prétentions littéraires, mais soigneusement documenté. Nous signalerons particulièrement la troisième partie¹, où M. Bettencourt réunit d'intéressantes indications sur la Tunisie, Madagascar et le Canada, indications propres à fournir des données positives à ceux qui ne perdent pas de vue la solution colonisatrice.

Pro Macedonia, par Victor Bérard, Armand Colin, Paris.

La Crise macédonienne, par Maurice Gandolphe, Perrin et C^{ie}, Paris.

M. Victor Bérard, déjà connu par son volume sur *La Macédoine*, paru il y a quelques années, réunit, sous le titre de *Pro Macedonia*, une série de documents authentiques, accablants pour le gouvernement turc. L'auteur est d'autant plus qualifié pour faire valoir ces documents que lui-même, à ses risques et périls, a voyagé dans le pays, et y a été témoin d'actes de violences. Il termine en demandant la nomination d'un gouverneur responsable sous le contrôle effectif des puissances.

M. Gandolphe, au contraire, prétend qu'on a beaucoup exagéré le mouvement insurrectionnel, et plaide pour les Turcs,

contre les Bulgares, ce qui nous paraît une cause assez difficile à soutenir. Il admet des réformes — celles que la Turquie promet toujours et ne donne jamais — mais il ne veut pas que les puissances interviennent. Cela ne ferait, assure-t-il, que gâter les choses.

Les conclusions de M. Bérard, bien plus solidement étayées, nous semblent bien préférables. Du reste, les événements iront peut-être plus loin, et, en guise de réformes, il ne serait pas étonnant de voir se produire des conquêtes et des annexions.

Pierre Leroux : sa vie, son œuvre, sa doctrine, par FÉLIX THOMAS, docteur ès lettres, professeur agrégé de philosophie au lycée de Versailles. 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque de la philosophie contemporaine*, Félix Alcan, Paris.

Cet ouvrage fait revivre une physionomie originale et peu connue du xiv^e siècle. Pierre Leroux a pris part, pendant près de cinquante ans, à toutes les grandes luttes littéraires, religieuses et politiques qui se sont engagées en France. Ceux qui ont lu son œuvre et lui doivent le plus, semblent s'être donné le mot pour n'en parler jamais. En retraçant, dans la première partie de son étude, la vie de Pierre Leroux, et en nous montrant quelle influence il a exercée et par ses discours et par ses écrits, c'est une partie de l'histoire de notre siècle que retrace l'auteur. La seconde partie de l'ouvrage est exclusivement consacrée à l'exposé méthodique de la doctrine du philosophe. Ce n'est pas la moins importante. En effet, en parcourant ses différents chapitres sur *la Nécessité d'une Religion philosophique, la Science du moi et la Science du nous, la Solidarité comme fait et comme devoir, l'Égalité et la Perfectibilité, la Famille, l'État, la Propriété, l'Éducation, la Religion nationale*, on se convaincra bien vite qu'il n'est pas une seule des questions qui nous passionnent aujourd'hui qui n'ait été non seulement entrevue, mais formulée par Pierre Leroux.

1. P. 350.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Stations hivernales (Nice, Cannes, Menton, etc.)

Billets d'aller et retour de famille valables 33 jours

Il est délivré, du 15 Octobre au 15 Mai, dans toutes les gares du réseau P.-L.-M., sous condition d'effectuer un parcours simple minimum de 150 kilomètres, aux familles d'au moins trois personnes voyageant ensemble, des billets d'aller et retour collectifs de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, pour les stations hivernales suivantes: Hyères et toutes les gares situées entre Saint-Raphaël-Valescure, Grasse, Nice et Menton inclusivement.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de 4 billets simples ordinaires (pour les 2 premières personnes), le prix d'un billet simple pour la 3^e personne, la moitié de ce prix pour la 4^e et chacune des suivantes.

La durée de validité de ces billets (33 jours) peut être prolongée une ou plusieurs fois de 15 jours, moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément égal à 10% du prix du billet collectif. — Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Les demandes de ces billets doivent être faites 4 jours au moins à l'avance, à la gare de départ.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

L'Hiver à Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, etc.

Billets d'aller et retour individuels et de famille de toutes classes.

Il est délivré toute l'année par les gares et stations du réseau d'Orléans pour Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, et les autres stations hivernales du Midi de la France :

1^o Des billets d'aller et retour individuels de toutes classes avec réduction de 25 % en 1^{re} classe et de 20 % en 2^e et 3^e classe;

2^o Des billets d'aller et retour de famille de 1^{re}, de 2^e et de 3^e classe comportant des réductions variant de 20 % pour une famille de 2 personnes à 40 % pour une famille de 6 personnes ou plus; ces réductions sont calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue; avec minimum de 300 kilomètres, aller et retour compris.

La famille comprend : père, mère, enfants, grand-père, grand-mère, beau-père, belle-mère, gendre, belle-fille, frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, oncle, tante, neveu et nièce, ainsi que les serviteurs attachés à la famille.

Ces billets sont valables 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée. Cette durée de validité peut être prolongée deux fois de 30 jours, moyennant un supplément de 40 % du prix primitif du billet pour chaque prolongation.

CHEMINS DE FER DU NORD

Services rapides entre Paris, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, la Russie, le Danemark, la Suède et la Norvège.

5	express dans chaque sens entre	Paris et Bruxelles.	Trajet en	4 h. 30
3	—	Paris et Amsterdam.	—	9 h.
5	—	Paris et Cologne.	—	8 h.
4	—	Paris et Francfort.	—	12 h.
4	—	Paris et Berlin.	—	18 h.
2	—	Paris et St-Petersbourg.	—	51 h.
		Par le Nord-Express, bi-hebdomadaire.	—	46 h.
1	express dans chaque sens entre	Paris et Moscou.	—	62 h.
	—	Paris et Copenhague.	—	28 h.
2	—	Paris et Stockholm.	—	43 h.
2	—	Paris et Christiania.	—	53 h.

LE JAPON
ET
SON ÉVOLUTION SOCIALE

PAR
A. DE PRÉVILLE

PRÉCÉDÉ DE DEUX ÉTUDES SUR LE JAPON

PAR
EDMOND DEMOLINS ET G. D'AZAMBUJA



SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE. — **La Formule sociale du Japon**, par **Edmond Demolins**.
(P. 92.)

Comparaison entre la formule sociale de la Chine et celle du Japon. — L'hypothèse d'une superposition d'envahisseurs malais. — Comment cette hypothèse explique les transformations récentes. — Deux conséquences sociales de ces transformations.

DEUXIÈME PARTIE. — **Le Péril Jaune**, par **G. d'Azambouja**. (P. 100.)

I. — **Le péril économique**. — Le Jaune peut nuire au Blanc, en lui prenant son travail. — Comment ce péril est encore limité. — Comment le Jaune peut être, pour le Blanc, un auxiliaire économique.

II. — **Le péril politique**. — La crainte du « panmogolisme ». — Le Japon et la Corée. — L'Europe a-t-elle à redouter la japonisation de la Chine? — Comment le Jaune peut être, pour le Blanc, un auxiliaire politique.

TROISIÈME PARTIE. — **L'Évolution sociale des Japonais**, par **A. de Prévile**.
(P. 126.)

I. — **La route suivie a donné au Japon sa forme ancienne**. — La race Japonaise a d'abord suivi l'itinéraire commun aux populations jaunes. — Elle s'est ensuite dirigée plus au Nord, à travers la Sibérie méridionale. — Cette route a fait prédominer la communauté de village sur la communauté de famille, la doctrine du Chamanisme et la caste des « gens purs ». — L'ancien culte japonais, le Sinthos, reproduit la doctrine du Chamanisme avec la caste fermée du Daïri, qui repose sur la « pureté intérieure ». — Le Sinthos est distinct du Bouddhisme chinois. — Il est intimement lié à l'origine de la race et à sa constitution sociale.

II. — **L'introduction du Lamaïsme bouddhique a donné au Japon sa forme moderne du double pouvoir politique**. — L'ancien Japon est un peuple de villageois dominé par une caste religieuse et tolérante, ayant à sa tête les Mikaddos. — L'adoption du Bouddhisme par les Mikaddos marque l'avènement de la noblesse guerrière des Daïmios et des Samourais. — Les guerres civiles résultent des principes de cette noblesse lamaïque. — Cette importation du Bouddhisme a créé le double pouvoir politique.

III. — **Le double pouvoir politique explique les alternatives de tolérance et d'intolérance et les transformations à vue**. — Les idées de la pureté morale facilitent l'introduction du Christianisme. — Mais les méfiances de l'esprit de clan le font proscrire. — L'existence d'une noblesse riche développe, avec la vie urbaine, l'industrie, le commerce et les arts. — Mais l'importance prise par la classe des artisans prépare la révolution qui détrône l'empereur séculier au profit de l'empereur religieux. — Celui-ci, impuissant à gouverner, livre la politique aux chefs de clans. — Ceux-ci l'exercent, soit en s'appuyant sur l'élément étranger, soit en le combattant. — C'est ainsi que le Japon est actuellement sous l'influence de l'Angleterre et des États-Unis.

LE JAPON

ET

SON ÉVOLUTION SOCIALE

Le Japon vient de se mettre à l'ordre du jour et de s'imposer à l'attention du monde d'une manière trop bruyante pour que nous ne donnions pas à nos lecteurs les conclusions de la Science sociale sur ce pays et sur ses habitants.

On les trouvera dans un exposé remarquable de M. A. de Préville, qui s'est fait presque une spécialité de l'étude sociale des populations de l'Extrême Orient. C'est une œuvre de grande portée qui fait avancer la science et qu'il faut lire avec attention.

Pour aborder une autre face du problème, nous publions également une étude de M. d'Azambuja sur le Péril jaune; elle donnera aux inquiétudes qui s'éveillent, non pas un aliment, mais une direction.

Enfin, j'ai pensé qu'il serait intéressant de placer en tête de ce fascicule un court essai, destiné à déterminer, s'il est possible, la formule sociale du Japon, par opposition avec celle de la Chine.

Le lecteur trouvera ainsi réunis les divers aspects du problème que se pose en ce moment l'opinion publique.

E. D.



PREMIÈRE PARTIE
par M. EDMOND DEMOLINS

LA FORMULE SOCIALE DU JAPON

L'Extrême Orient nous présente en ce moment deux énigmes, ou tout au moins deux problèmes, qui paraissent contradictoires.

Il nous offre le spectacle d'un type social immobile, la Chine.

Il nous montre tout à côté un type social à transformations brusques et vraiment surprenantes, le Japon.

Et cependant l'un et l'autre paraissent appartenir à la même formation et relever de la même formule sociale.

Ce n'est là qu'une apparence. En réalité, les formules sociales de ces deux pays sont très différentes.

La Chine est un pays de petits paysans à communautés de familles, soumis à la domination de pasteurs.

Le Japon est un pays de petits paysans-artisans, à communautés de villages, soumis à la domination de chers, religieux tolérants et de chefs de clans guerriers.

La première de ces combinaisons donne l'immobilité tenace.

La seconde favorise les transformations rapides.

Pour la Chine, on trouvera la démonstration dans une série d'articles très étudiés de M. Robert Pinot, publiés dans cette Revue¹, et aussi dans mon volume : *Comment la route crée le type social*².

1. Voir dans *la Science sociale*, tome I et II.

2. Voir le tome I, liv. II, ch. II. Le Type chinois.

Les deux causes fondamentales de l'immobilité chinoise sont la persistance de la communauté de famille et la domination des Pasteurs Tartares Mandchoux. En étendant sur la Chine, et depuis si longtemps, une domination sans cesse renouvelée par des invasions périodiques, les pasteurs ont en quelque sorte figé le type chinois. Ils lui ont imposé leur propre immobilité sociale.

Une société soumise, dans la vie privée, à la communauté familiale, à l'autorité et au culte des ancêtres, dans la vie publique, au gouvernement des pasteurs, est naturellement inapte à toute transformation sociale.

Le Japon a échappé à cette conséquence, ainsi que l'indique sa formule sociale, si différente de celle de la Chine.

D'abord le type de l'artisan s'y est développé beaucoup plus qu'en Chine et y a pris une importance et une influence plus grandes, par suite de causes que M. de Prévile indique plus loin. Or l'artisan est plus ouvert au progrès que le petit paysan.

En second lieu, la communauté de village a primé au Japon la communauté de famille, ce qui a enlevé l'autorité locale aux vieillards, pour la donner à des chefs de villages plus accessibles à l'esprit de nouveauté.

Enfin et surtout, le Japon, par sa situation insulaire, s'est trouvé complètement à l'abri des invasions et de la domination des pasteurs. Il a été soumis à des chefs religieux tolérants et à des chefs de clans guerriers, dont les compétitions ont souvent été favorables aux transformations sociales, ainsi qu'on en verra la démonstration plus loin.

M. de Prévile établit avec beaucoup de force, d'après la route suivie, l'origine de ce pouvoir religieux et de ce pouvoir civil, ainsi que la cause de ce dualisme qui n'avait jamais été expliqué jusqu'ici. Il montre comment ces deux pouvoirs dérivent du lamaïsme bouddhique.

Je me demande si le pouvoir civil, celui des chefs de clans guerriers, n'a pas été encore fortifié par une autre cause.



La plupart des géographes, des anthropologistes et des voyageurs signalent l'existence au Japon d'une population de guerriers, qu'ils rattachent au type malais.

« Chez les Japonais de race aristocratique, la poitrine est presque toujours déprimée et c'est principalement sur eux que sévit la tuberculose, comme sur les Malais, ou Polynésiens, dans lesquels les anthropologistes voient leurs parents de race. On a cru retrouver des Malais dans les habitants du Nippon¹ et Siebold a même attribué au mélange avec des Alfourous, des Mélanésiens, des Caroliniens, la présence d'hommes à cheveux crépus et à peau de couleur foncée que l'on rencontre fréquemment dans le *Japon méridional*². »

Cette origine malaise semble encore confirmée par la différence des traits entre le peuple et la classe aristocratique. Celle-ci a la tête plus allongée, le front plus élevé, la figure plus ovale. Les pommettes n'ont pas la saillie de la race mongole; le nez est aquilin, la bouche mince. « Le type des nobles étant celui que l'on rencontre principalement à Kioto et dans les parties du Japon tournées vers l'Océan pacifique, on en infère qu'il appartient à une race de conquérants venus des îles orientales : c'est à eux que s'appliquerait, avec quelque apparence de justesse, le nom de « Polynésiens³. »

Je retrouve la même opinion exprimée par les auteurs les plus récents. L'île Kyushu, au sud, dit l'un d'eux, « a reçu peut-être les envahisseurs malais. On découvre à Tokyo des souterrains remplis d'armes, d'ustensiles, de vases malais⁴. »

Cette hypothèse est d'autant plus probable que beaucoup de Malais exerçaient la piraterie dans les mers voisines et qu'ils se transportaient facilement d'îles en îles. « De tout temps, dit le vice-amiral Jurien de la Gravière⁵, la piraterie s'est exercée avec impunité sur les côtes du Céleste Empire. Elle y a souvent pris des proportions formidables. Ce fut un chef de pirates qui

1. Du Holde, *Matouanlin*.

2. Reclus, *Géog. univ.*, t. VII, p. 758, 764.

3. *Ibid.*, p. 760.

4. André Bellessort, *la Société japonaise*, p. 127, 152.

5. *Voyage dans les mers de Chine*, t. II, p. 276



tenta, au seizième siècle, la conquête de Luçon; un autre chef de pirates, quatre-vingt-six ans plus tard, enleva l'île de Formose aux Hollandais. En 1808, un mandarin disgracié avait réuni soixante et dix mille hommes et huit cents jonques sous ses ordres. »

Si des pirates malais ont établi leur domination au Japon, ils ont dû la fonder plus solidement dans le sud, puisqu'ils arrivaient par cette direction. Or il est remarquable que le régime des clans guerriers dominait particulièrement dans les deux grandes îles méridionales. Dans l'île de Kyushu dominait le clan des Satsuma; dans celle de Shikokou, le clan des Tosa. Et c'est du Sud qu'aujourd'hui encore sortent les principaux chefs qui dirigent la politique et l'évolution du Japon dans le sens de la civilisation occidentale. L'un d'eux, Saïgo de Satsuma, élabore un programme politique, qui est tout un système nouveau de gouvernement.

Les hommes actuellement au pouvoir, les Okubo, Kido, Ito, Okuma, appartiennent aux clans du sud. Ils connaissent l'Europe. « Le silencieux Okubo, petit samouraï (classe des guerriers) de Satsuma, ennemi privé de Saïgo, semble comme le dépositaire enrichi des *longues économies d'intelligence que cette province a faites*. Ils comprennent que la patrie moderne ne peut s'organiser sans une armée nationale ¹. »

Il faut vraiment que ces hommes du sud aient reçu une formation spéciale pour se distinguer ainsi de l'ensemble de la population. Ils sont plus accessibles au progrès, ou tout au moins aux nouveautés, aux transformations. Ils sont en outre plus enclins aux choses militaires et à la guerre. Enfin, ils ont des aptitudes au gouvernement.

Or la profession de pirates développe précisément ces trois tendances. Cela tend à confirmer l'hypothèse de la superposition d'un élément malais, qui serait venu accentuer l'évolution de ce pays dans le sens progressif, militaire et politique.

1. A. Bellessort, *loc. cit.*, p. 172.



Dans ce cas, les pirates malais auraient joué, dans l'Extrême Orient, un rôle social analogue à celui des pirates normands en Occident. Ils auraient pris la direction de la féodalité japonaise, comme les Normands ont pris la direction de la féodalité normande. Ils auraient montré la même aptitude à organiser et à entreprendre des expéditions guerrières que les Normands partant à la conquête de l'Angleterre avec Guillaume le Conquérant, ou à la conquête du Royaume des Deux-Siciles avec Guillaume Bras de Fer et Robert Guiscard.

Jusqu'où va l'analogie? C'est ce qu'il serait intéressant de rechercher.

Je me borne à constater que les guerriers normands n'ont réussi à prédominer ni en Angleterre sur le paysan saxon, ni en Italie sur le paysan italien. Ils ont été finalement absorbés et assimilés.

C'est que ces envahisseurs, sortis de la féodalité militaire, avaient surtout une formation de guerriers et étaient incapables de s'établir solidement sur le sol.

La classe dominante au Japon, sortie, elle aussi, d'une sorte de féodalité militaire, paraît présenter les mêmes qualités exclusivement guerrières et les mêmes incapacités agricoles.

Il y a là une indication à retenir, si jamais le Japon entreprenait d'établir sa domination sur la Chine.

La classe des paysans, qui constitue le fond de la population japonaise, est-elle plus solide? A-t-elle mieux résisté et résistera-t-elle mieux aux transformations dont ce pays est le théâtre?

Il faut toujours éviter de risquer des prédictions, mais nous pouvons du moins faire deux constatations, dont on appréciera la portée.

Jusqu'à ces dernières années, les Japonais se sont développés comme en vase clos, à l'abri de toute influence extérieure. Brusquement, le vase clos a été brisé et le pays s'est trouvé lancé à corps perdu dans les transformations les plus rapides et les plus extraordinaires.



Le Japon ne paraît pas avoir supporté heureusement ce passage subit du vase clos au plein air.

Voici, à ce sujet, la première constatation :

1° *Le paysan japonais a été incapable de conserver la propriété du sol qui lui a été récemment attribuée par l'État.*

Jusqu'en 1873, l'empereur du Japon était le propriétaire éminent de toutes les terres. Les cultivateurs n'avaient que l'usufruit du sol et *ne pouvaient l'aliéner*. Ils étaient donc protégés contre leur propre imprévoyance par la grande communauté, représentée par l'État.

Or, en 1873, la loi a donné à chaque paysan la propriété de sa terre, et, par conséquent, l'autorisation de la vendre. Le paysan a-t-il été capable de faire un bon usage de cette faculté? Avait-il une formation sociale assez forte pour passer ainsi, sans transition, du régime de la communauté au régime de la propriété personnelle? Car il ne suffit pas d'adopter le régime de l'Occident et de s'habiller à la mode de l'Occident pour être, du jour au lendemain, transformé en homme de l'Occident.

Nous trouvons la réponse dans un document officiel publié par le gouvernement japonais pour l'Exposition universelle de 1900, sous ce titre : *L'Agriculture au Japon*¹. « Trente ans se sont écoulés, dit ce document, depuis la réforme politique qui a donné aux cultivateurs le droit de posséder la terre et déjà *la plupart des petits propriétaires, se trouvant dans la gêne, ont hypothéqué leurs biens, ou même ont été réduits à les vendre* pour subvenir à leurs besoins de chaque jour, ou favoriser leur inconduite. Ainsi la terre passe aux mains des grands propriétaires. Aujourd'hui les fermiers forment *plus des deux cinquièmes de la population agricole.* » Voilà le résultat auquel on est arrivé en trente ans de propriété individuelle!

Mais les nouveaux acquéreurs vont-ils du moins cultiver la terre et développer l'exploitation du sol par les procédés perfectionnés de la grande culture?

1. Un vol. in-8°, chez Brunoff, Paris.

Le même document officiel ne nous laisse aucun doute à ce sujet : « Le grand propriétaire est gêné pour entreprendre de grands travaux d'ensemble dans des terres laissées à un nombre considérable de fermiers avec lesquels il faudra d'abord s'entendre... Il est bien rare qu'un grand propriétaire s'ingénie à améliorer ses terres, ses méthodes, ses engrais, etc., *puisqu'il ne fait pas valoir lui-même* ».

Ainsi, le paysan japonais, transformé en propriétaire sans avoir préalablement été rendu capable de posséder la propriété, n'a pas été capable de se patronner lui-même.

Et il n'a pas été patronné davantage par le nouveau propriétaire, qui est étranger à la culture.

En trente années, la plupart des paysans ont déjà été évincés de la propriété et les nouveaux propriétaires se sont évincés eux-mêmes de la culture.

Voilà la première constatation; voici la seconde :

2° Depuis le nouveau régime politique, tous les Japonais veulent être fonctionnaires.

Où peuvent aller ces paysans évincés de la propriété et ces propriétaires évincés de la culture?

Les transformations subites et inouïes dont ils sont les acteurs, les spectateurs, les héros et les victimes leur ont fait perdre la notion des réalités; ils vivent comme dans un rêve, où les choses les plus extraordinaires et les plus imprévues paraissent se réaliser.

Et parmi ces choses extraordinaires, une des plus extraordinaires, c'est que, tout d'un coup, sans préparation, sans transition, sans même qu'ils l'aient demandé, on même qu'ils y aient songé, on a déposé entre leurs mains le pouvoir politique, exercé jusqu'alors par un souverain entouré d'une majesté divine et par une féodalité militaire.

Le dieu a daigné descendre au rang des simples mortels, l'aristocratie féodale a été réduite au rang des simples citoyens et les citoyens se sont, comme par un coup de baguette magique, élevés au rang de souverains.



Dès lors tous, depuis les anciens guerriers ou samourais, jusqu'aux simples paysans et aux artisans, ont fait le rêve de détenir une parcelle de cette autorité et d'en vivre. Comme le dit un auteur qui revient du Japon : « Le Prince a fait place à l'État; on réclame de l'État ce qu'on attendait du Prince. *Les Japonais veulent tous être fonctionnaires*¹. »

C'est la lutte pour le pouvoir; c'est le règne de la politique alimentaire qui commence. Et la poussée vient d'en bas, chacun s'efforçant àprement d'évincer et de remplacer celui qui occupe une situation administrative supérieure à la sienne.

« Dans les écoles, le directeur est déplacé sur la demande des professeurs, les professeurs sur la menace des élèves. Le même homme, qui seul, assis devant son bureau, plein d'assurance, vous témoigne d'un sincère désir de conciliation, vous le retrouverez le lendemain, ou dans une heure, au milieu de ses secrétaires et de ses commis, hésitant, timoré, prompt à l'échappatoire. Des ordres sont donnés. D'où viennent-ils? On a l'impression qu'ils partent d'une bouche anonyme. L'inférieur a gardé sous le nouveau régime cette force attractive et absorbante dont la vieille civilisation l'avait armé contre les périls de l'absolutisme. Au Japon, *le pouvoir monte d'en bas*². »

Et c'est précisément cette crainte du pouvoir qui monte d'en bas, c'est la peur qu'a le supérieur d'être supplanté par l'inférieur, qui a jeté le gouvernement japonais dans la guerre, avec cette audace, cette témérité et cette hâte qui a étonné l'Europe.

Un ambassadeur japonais l'a d'ailleurs avoué : « Si nous ne faisons pas la guerre, nous serons renversés du pouvoir. »

Et ils ont fait la guerre extérieure, pour avoir la paix intérieure... momentanément³.

Edmond DEMOLINS.

1. André Bellessort, *La Société japonaise*, p. 177.

2. *Id. Ibid.*, p. 177.

3. On pourra voir les conclusions de *la Science sociale* sur le type russe dans mon ouvrage : *Comment la route crée le type social*, livre II, ch. II : Ce que le type doit à son origine orientale, et ch. III : Ce que le type doit à l'influence occidentale.

DEUXIÈME PARTIE
par M. GABRIEL D'AZAMBUJA

LE PÉRIL JAUNE

Les événements d'Extrême Orient ont fait revenir sur le tapis la question du « péril jaune ». On a beaucoup raisonné et déraisonné là-dessus depuis un certain nombre d'années. Ce « péril », il semble que les publicistes se soient plu d'abord à le grossir, car on cède aisément à la tentation de rehausser ce que l'on découvre. Aujourd'hui, c'est le courant inverse qui domine; il est plutôt de bon ton de plaisanter le péril jaune; mais, quand on y regarde de près, on voit que les publicistes entraînés dans ce nouveau courant cèdent surtout à une autre tentation : celle de dire le contraire de ce qu'ont dit ceux qui ont découvert jadis le péril jaune. Ces publicistes se plaisent alors à grossir, non le péril, mais les appréhensions de ceux qu'il inquiète, et, pour rendre plus facile une réfutation d'ailleurs superficielle, affectent de considérer les inquiétudes de ceux-ci comme de véritables terreurs. Se jetant d'un extrême à l'autre, ils nient tout espèce de péril jaune, et leurs fins de non-recevoir ne prouvent rien.

La chose est moins simple et plus sérieuse que cela, et demande à être examinée, non seulement avec mesure, mais avec méthode. Puisque la Chine et le Japon paraissent recéler dans leurs flancs des dangers pour la partie du monde occupée par la race blanche, il faut voir en quoi consistent exactement ces dangers, rechercher s'ils comportent des éléments de différente



nature, pour les considérer séparément, et examiner si, le péril étant une fois posé, tels ou tels phénomènes sociaux ne tendent pas, soit à laisser agir le mal, soit à le neutraliser, soit à le changer en un avantage contraire.

Avant tout, constatons qu'il y a plusieurs périls jaunes, ou, plus exactement, plusieurs groupes de périls jaunes.

Le premier groupe embrasse tous les désagréments que le développement de la race jaune peut apporter à la race blanche dans le domaine de la vie privée.

Le second groupe embrasse tous les désagréments qu'elle peut lui apporter dans le domaine de la vie publique.

Autrement dit, on redoute chez les Jaunes des *concurrents*, et l'on se demande, par-dessus le marché, s'ils ne pourraient pas devenir des *envahisseurs militaires*.

De là un *péril jaune économique* et un *péril jaune politique*. C'est du premier qu'on parle le plus, comme du plus imminent, mais la pensée du second n'est pas absente de l'esprit prévoyant des hommes d'État.

I. — LE PÉRIL ÉCONOMIQUE

Le Jaune peut nuire au Blanc en lui prenant son travail, et de deux manières.

Il peut le lui prendre en allant lui-même dans le pays des Blancs et en se substituant à lui dans les ateliers. C'est ce qui s'est passé en Californie et a provoqué aux États-Unis ces véhémentes campagnes contre les émigrants chinois, campagnes suivies de lois violemment répressives.

L'homme jaune est sobre; il vit d'une poignée de riz par jour; il a peu de besoins et ne recherche pas le confortable. Son *standard of life*, comme disent les Anglais, est bien inférieur à celui de l'Anglo-Saxon. Le débarquement d'émigrants chinois aux États-Unis mettait en présence le type de travailleur qui exige le moins et le type de travailleur qui exige le plus. Un conflit était fatal; il a éclaté. Le péril jaune crevait les yeux;

L'opinion s'est soulevée avec force et a forcé les pouvoirs publics à agir. La lutte s'est terminée par le triomphe du travailleur qui mange des biftecks et la proscription de celui qui mange du riz. Mais on conçoit que ce n'est là qu'un épisode partiel de la solution, et que le problème reste pendant.

Car les Jaunes ne sont pas seulement sobres; ils sont encore très nombreux. Quatre cents millions de Chinois, quarante-cinq millions de Japonais; ajoutez les populations de l'Indo-Chine et de la Malaisie (de Java notamment) qui ont de grandes analogies sociales avec les types chinois et japonais au point de vue qui nous occupe, et cela fait bien cinq cents millions de créatures humaines, le tiers de la population totale du globe, de quoi fournir des émigrants à bien des pays. En fait, on trouve des Chinois au Mexique, au Pérou, dans les Antilles, dans l'Afrique orientale et australe. Le développement des moyens de transport et la connaissance de plus en plus répandue, chez les Jaunes, des ressources de travail qu'offrent les autres pays, ne peuvent qu'accroître ce mouvement, d'autant plus que les familles patriarcales — ou fortement influencées par l'origine patriarcale — auxquelles appartiennent Chinois, Japonais ou Malais, sont essentiellement prolifiques. Ces peuples, d'une manière quelconque, ont donc besoin de se répandre au dehors. Toutefois, pour le moment, nous ne voyons pas que l'ouvrier japonais éprouve le besoin de s'expatrier. L'essor de l'industrie sur son propre sol lui fournit assez d'ouvrage. Le Japonais qui émigre appartient en général à une catégorie sociale plus relevée, et — chose à noter — il émigre plutôt chez d'autres Jaunes, en Chine ou en Indo-Chine par exemple. Seuls vont en Europe les « intellectuels » qui veulent y surprendre et en rapporter les secrets de notre instruction supérieure, et cette instruction, surtout celle qui aboutit au diplôme d'ingénieur, leur sert ensuite à organiser la production industrielle au Japon.

Le Jaune, en effet, peut prendre au Blanc son travail d'une autre manière, en fabriquant chez lui les mêmes objets que le Blanc, et en les fabriquant à meilleur compte, ce qui peut obliger l'industriel européen ou américain à fermer son usine,



et rendre inutiles les bras qu'il employait à sa fabrication.

Ce petit cultivateur japonais ou chinois, qui plante son riz grain par grain, et fait rendre à un minutieux lopin de terre le maximum de production qu'on en peut tirer, devient assez facilement un ouvrier d'usine, ouvrier obéissant, s'il est Chinois, plutôt indocile, s'il est Japonais, mais en somme dur à la peine, acceptant des besognes désagréables et surtout se contentant d'un salaire qui semblerait dérisoire à nos ouvriers occidentaux. Déjà, dans certaines villes chinoises où sont installées des colonies d'Européens, des usines importantes s'élèvent. M. Pierre Leroy-Beaulieu, en 1898, comptait à Shang-Haï neuf fabriques de coton et trente filatures de soie ¹. Or, le salaire moyen d'une ouvrière fileuse était de 90 centimes environ. On employait même des fillettes payées à raison de 12 ou 15 centimes par jour.

Étant donné le bon marché de la main-d'œuvre, le calcul à faire est bien simple, et plusieurs capitalistes, anglais surtout, l'ont déjà fait. Ils ont transporté leurs entreprises en Chine et font travailler des ouvriers chinois au lieu de faire travailler les ouvriers européens *qu'ils auraient employés s'ils n'étaient pas allés se fixer en Chine*. Autant de perdu pour la main-d'œuvre européenne. Seulement, dans ce cas, le rival de l'ouvrier blanc est à des milliers de lieues de celui-ci, et l'ouvrage disponible est transféré de l'un à l'autre sans que le premier, à travers la complication de la bataille sociale, s'aperçoive seulement du coup fâcheux qu'il reçoit.

Or, la Chine est un champ très vaste à exploiter, et les grandes nations européennes, en s'y ménageant des « zones d'influence », ont bien laissé voir leur intention d'exploiter les ressources offertes par cet immense pays. Il est évident que le faubourg industriel de Shang-Haï n'est qu'un premier jalon planté par la fabrication européenne dans cette contrée jusqu'ici exclusivement agricole et où il y a tant à faire pour les ingénieurs. Notons ce seul fait que les mines de houille du Céleste-Empire, qui pa-

1. *La Rénovation de l'Asie*, Armand Colin, p. 401.



raissent inépuisables, n'ont pas encore été exploitées. Il est fatal qu'on les exploite, et cela fera beaucoup d'usines que l'Occident n'aura pas.

Au Japon, le spectacle est différent. Ce n'est guère l'étranger qui vient y fonder des entreprises. L'étranger, on le tient à distance, et des lois spéciales, jusqu'ici, ont paralysé les efforts que pouvaient tenter, pour s'implanter dans le pays, les grands industriels de l'Occident. C'est que le type japonais se sent en mesure de fournir, non seulement l'ouvrier, mais le patron. Avec une hâte fébrile, des fabriques et manufactures diverses sont sorties du sol, depuis trente ans, autour des grandes villes japonaises, et particulièrement autour d'Osaka. On comptait aux environs de cette seule ville, en 1899, 1.933 cheminées d'usine, chiffre aujourd'hui bien dépassé. Dans la capitale, le spectacle est analogue. « Au fond de la baie de Tokyo, miroir limpide, de hautes cheminées crachent des fumées noires. Dans les faubourgs et dans la banlieue de la capitale se sont développées les industries les plus variées : filatures, tissages de coton, papeteries, fabriques de draps militaires, de ciment, de chapeaux, raffineries de pétrole, etc., usines qui occupent toutes de 30 à 200 ouvriers, quelques-unes plus d'un millier¹. »

Le « pain de l'industrie » ne manque pas au Japon. « La production de la houille est en pleine croissance : de 3 millions de tonnes en 1893, elle s'est élevée en 1900 à 7.400.000... La mine la plus importante est celle de Miiké, dans le voisinage de Nagasaki : 5.000 ouvriers, plus de 2.000 tonnes par jour; aucune mine en Extrême Orient n'a encore pris une telle extension². » Et le Japon ne manque pas non plus de la « houille blanche », à laquelle on promet tant d'avenir. A Kyoto, les retenues d'eau du lac permettent de faire marcher des bateaux, des tramways et un chemin de fer, sans compter les machines de plusieurs fabriques. Bref, la production industrielle, comme bien l'on pense, s'est formidablement accrue. Or, cette production, le Ja-

1. G. Weulersse, *Le Japon d'aujourd'hui*, Armand Colin, p. 113.

2. *Ibid.*, p. 119.



pon est loin de la consommer toute : il exporte, et c'est avec cette exportation que le « péril jaune » apparaît. Le commerce extérieur de l'Empire, qui n'était guère que de 65 millions en 1868, date de la Restauration, atteint la somme de 1 milliard 300 millions en 1901. Il a passé de 1 à 16 en trente ans. Et ce commerce, qui se faisait jadis exclusivement par le moyen de la marine étrangère, se fait maintenant en partie sur des navires japonais. Une compagnie de navigation, la *Nippon Yonsèn Kaïcha*, possède plus de soixante-dix navires; une autre, l'*Osaka Chôsen Kaïcha*, en compte soixante.

Ainsi la Chine n'a pas fourni de patrons au travail de l'industrie moderne; le Japon lui en a fourni. C'est que la classe dirigeante japonaise, représentée, soit par ses politiciens, soit par ses capitalistes, a fait preuve d'une singulière aptitude à se retourner que ne possède pas, sur le continent, l'aristocratie mandarinesque. M. Bellessort, dans son intéressant ouvrage sur *la Société japonaise*¹, a montré le rôle de ces « parvenus » japonais, gens fébriles, bourdonnants, maladroits, mais animés d'une fureur créatrice dont il reste quelque chose après tout. L'État japonais s'est mis à patronner de toutes ses forces le développement industriel. La « noblesse féodale » elle-même n'a pas craint de déroger en appuyant la transformation industrielle et en se lançant elle-même dans l'industrie. « Un jour, raconte M. Bellessort, que je voyageais au nord du Japon, je vis entrer dans notre compartiment un petit Japonais, l'œil émerillonné, et dont les favoris grisonnants se confondaient avec la couleur de son complet veston. A la manière dont il entretenait mes compagnons de ses heureux trafics et dont il prononçait les mots : placement et bénéfices, j'aurais juré que nous avions en face de nous le courtier d'une maison de banque. C'était l'amiral Enomoto, le fameux Enomoto qui, du temps de la Restauration, commandait la flotte du Shôgun et, quand son maître capitula, eut l'in croyable insolence de se sauver avec tous ses vaisseaux et de s'enfermer au port de Hakodaté, où six

1. Perrin et C^o, Paris.



mois de combats épiques tinrent en échec les forces de l'Empereur. Aujourd'hui, accompagné d'un ingénieur et d'un journaliste, il parcourt l'ancien théâtre de sa rébellion pour y fonder ou ne sait quelle société financière... Pompée mettant en actions les champs de Pharsale : voilà, si je ne m'abuse, qui dénote chez les Japonais un sens pratique des réalités modernes ¹. »

Au point de vue économique, la concurrence du Japon ne constitue encore un sérieux « péril » que pour les Européens qui exportent en Chine. Les produits japonais commencent à « déplacer » les produits occidentaux dans la consommation du Céleste-Empire. Il est vrai que cette consommation est précisément en train de s'accroître et qu'il y a place pour tous. Néanmoins, des industriels européens peuvent se dire : « Sans le Japon, nous travaillerions davantage », et des ouvriers d'Europe, qui chôment à l'heure actuelle, seraient employés quelque part à travailler pour la Chine, si l'industrie japonaise ne s'était créé sa place au soleil.

La concurrence japonaise, par cela seul qu'elle est une concurrence, a donc produit et produira encore des effets désagréables pour ceux dont elle restreint ou diminue les bénéfices, ou dont elle limite les occasions de travail. Il y a *péril* pour ceux-ci, comme il y a péril pour les petits boutiquiers dans l'existence des grands magasins, comme il y a péril pour les marchands de charbon dans l'abaissement du prix du gaz, comme il y a péril pour les omnibus et les fiacres dans l'extension du Métropolitain. Ce péril pourra s'accroître sur certains points en raison des facilités croissantes offertes, soit à l'émigration, soit à l'exportation des pays jaunes, par le développement et la moins grande cherté des transports.

Mais, si péril il y a, ce péril est partiel, et l'on comprend ceux qui, trouvant ce mot de « péril » bien gros, se laissent aller à tourner en plaisanterie la chose elle-même. En effet, les *incon-*

1. *La Société japonaise*, p. 365.



véniens de la concurrence japonaise dans le domaine du travail apparaissent forcément limités par d'autres phénomènes sociaux qu'il ne faut pas perdre de vue.

Tout d'abord, l'émigration est limitée par la cherté des transports. Un Japonais, sans doute, peut sans grands frais se transporter en Chine, mais alors c'est un Jaune qui fait concurrence à des Jaunes. Pour venir en Europe ou en Amérique, un Japonais ou un Chinois, s'il paye son passage, doit être dans l'aisance, et cela exclut l'idée d'invasion. Mais des agences d'émigration peuvent se créer, comme pour les Italiens, et débarquer en Occident des cargaisons d'hommes jaunes. C'est fort possible, et même probable. Mais alors, il y a la question des *engagements* qui complique aussitôt la chose. L'esclavage et la « traite » n'existent plus. On ne peut faire venir des Chinois comme jadis on faisait venir des Nègres. Et pourtant il faut, quand on a payé à des ouvriers un voyage au long cours, pouvoir les garder pendant plusieurs années, sans quoi l'opération ne laisserait aucun bénéfice. De là des difficultés de plus d'une sorte, qui se sont déjà fait sentir dans les Antilles, à la Réunion, dans l'île Maurice, au Transvaal, soit à propos des Chinois, soit à propos des coolies hindous — qui, sans être jaunes, jouent un peu le rôle de « Jaunes ». Cette seule circonstance suffit à paralyser gravement la plupart de ceux qui voudraient bien substituer à leurs ouvriers européens des hommes d'une autre formation sociale se contentant de salaires inférieurs. On le voit donc, malgré l'expression proverbiale, *les distances n'ont pas été supprimées*. Le *lieu* continue à agir, soit par sa présence, soit *par son éloignement*, sur les combinaisons industrielles. Il passera du temps avant que l'on compte, dans le personnel de nos usines, des groupes sérieux d'ouvriers chinois. Si les travailleurs jaunes nous arrivent, il y a des chances pour que cette arrivée constitue une *infiltration*, non une *invasion*.

Plus grave et plus prochaine paraît être la concurrence qui doit être faite en Chine et au Japon même au travail de l'ouvrier européen. Mais il faut se défier des raisonnements mathématiques et ne pas dire tout de suite: « L'ouvrier jaune est moins payé



que l'ouvrier blanc; donc les industries établies en Chine et au Japon auront des frais moindres; donc leurs produits pourront se vendre meilleur marché; donc ils évinceront les autres. » Les phénomènes sociaux ne s'accommodent pas de déductions aussi simplistes. Nous avons dernièrement, dans cette Revue même, posé la question suivante : « Les grands magasins doivent-ils tuer les petits? » Et nous avons reconnu, par la méthode d'observation : 1° Que les grands magasins nuisent à certains des petits; 2° que des causes sociales multiples défendent beaucoup de petits magasins contre la concurrence des grands; 3° que les grands magasins favorisent autour d'eux le commerce de certaines catégories de boutiquiers. De même, dans la question du péril jaune, une étude consciencieuse des faits nous amène à écarter le calcul mathématique dont nous parlions tout à l'heure, ou tout au moins à ne l'accepter qu'avec de très fortes corrections.

Tout d'abord, si les salaires sont bas en Extrême Orient, ces salaires sont *en train de monter* avec une rapidité relative, et, depuis une dizaine d'années seulement, des hausses importantes ont été enregistrées, tant en Chine qu'au Japon. Et le phénomène se conçoit fort bien. L'ouvrier jaune, en vertu de sa formation antérieure, se contente d'un faible salaire, mais, à mesure qu'il se trouve dans un milieu plus riche et qu'il entre en contact avec des gens dont l'existence est remplie de besoins nouveaux, il est porté à se donner plus de confortable, à élargir lui-même le cercle de ses besoins, en un mot, à élever son *standard of life*. Il en est donc de ces salaires ce qu'il en est du prix des choses dans certains *petits trous pas chers*, vers lesquels on se précipite parce que la vie est à bon marché, mais où la vie cesse précisément d'être à bon marché parce que tout le monde s'y précipite. Ce seul fait est de nature à inquiéter et à ralentir l'immigration au Japon et en Chine des capitaux européens. Bien que les salaires, en définitive, demeurent fort inférieurs dans ces pays à ce qu'ils sont en Occident, l'industriel est obligé de se dire que demain, c'est-à-dire dans deux, trois, cinq, dix ans, les exigences de son personnel auront très probablement augmenté, ce qui



réduira les marges de ses bénéfices et trouble dès maintenant ses calculs.

En second lieu, si les ouvriers chinois et japonais sont peu payés, en comparaison des ouvriers d'Europe, ils travaillent également moins que ceux-ci. « D'une façon générale, on peut dire que le Japonais est mauvais ouvrier, peu robuste et peu travailleur. Comme tous les Asiatiques, il est rebelle à un travail assidu ; pour lui chaque courte période d'effort est suivie par une période de repos : le temps de fumer sa pipette minuscule, de boire une tasse de thé ou de faire un brin de conversation¹. » A ces défauts viennent se joindre l'indiscipline et le manque de soin. Ne confondons pas ici l'*ouvrier* japonais avec l'*artisan* du vieux type, qui confectionne des objets de curiosité : meubles laqués, éventails, bibelots divers. Ce dernier n'est pas en cause. Il s'agit du personnel des usines japonaises, et, sur ce chapitre, les voyageurs sont unanimes à relater les plaintes des industriels. Le personnel a beau être peu payé, les journées de travail ont beau être longues, on a beau abuser du travail des femmes et de celui des enfants. Comme toujours et comme partout, ces phénomènes coïncident avec une médiocre intensité dans la production. Tel ouvrier américain travaillant sept à huit heures par jour donne une somme efficace de travail supérieure à celle que donnent deux ou trois Japonais retenus à l'atelier pendant douze heures. Et pour l'ouvrier chinois — qui a d'ailleurs ses qualités, comme nous allons le voir — des remarques analogues ont été faites. Le travail ne se mesure pas seulement au temps et au salaire, mais à l'effort plus ou moins énergique et soutenu du travailleur. Nouvelle raison pour que l'arithmétique des économistes théoriciens se trouve souvent en défaut.

Il résulte de tout cela que, si le bon marché de la main-d'œuvre procure encore, en certains cas, un avantage aux industriels qui transportent leurs industries en Chine ou à ceux qui les créent de toutes pièces au Japon, le nombre de ces cas

1. *Le Japon politique, économique et social*, par Henry Dumolard, p. 156. — Armand Colin, Paris.



est essentiellement limité. Les seules industries qui peuvent se trouver bien de ce régime sont celles dont les produits, une fois manufacturés, s'écoulent au Japon ou en Chine même, ou qui tirent leur matière première de produits japonais ou chinois. Et encore, même pour ces industries privilégiées, il y a des aléas et des frais considérables. En Chine, par exemple, les patrons européens se voient dans la nécessité de « former » leur personnel, de « créer » des débouchés, d'inaugurer des rapports spéciaux avec des populations de mœurs tout à fait différentes, d'affronter des difficultés inconnues ou mal connues, inhérentes au pays, et provenant de ces autorités locales dont les façons d'agir ont donné naissance au terme expressif de « chinoiseries ». Sur le sol même des « concessions », l'Européen est libre et ne reconnaît d'autre autorité que son consul; mais, pour faire des affaires, il faut traiter avec l'« au-delà ». Il faut peut-être y aller soi-même, s'enfoncer dans l'intérieur. Bref, monter une industrie dans ce pays est une œuvre intéressante, susceptible d'atteindre une prospérité exceptionnelle; mais cette œuvre ne peut convenir qu'aux tempéraments énergiques et débrouillards. Or, ce n'est pas le cas de tout le monde, et c'est pourquoi, même chez les fabricants de soie qui prennent leur matière première en Chine, même chez les filateurs qui placent en Chine leur coton, beaucoup se trouvent bien en Europe et ne sont pas tentés de déménager. Quant aux patrons japonais, il leur faut le concours de spécialistes européens largement payés, ou, s'ils essayent de s'en passer, comme cela arrive, la témérité avec laquelle ils se lancent dans la fabrication avec des auxiliaires pourvus d'une science incomplète et mal digérée, se traduit quelquefois pour eux par de désastreuses expériences.

Tous les faits que nous venons de signaler tendent à réduire dans de larges proportions les désagréments réels désignés sous le nom de « péril jaune ». Mais, pour être complet, il faudrait considérer aussi l'autre côté de la médaille, et voir si cette multiplication de relations nouvelles entre Orientaux et Occi-



dentaires n'a pas pour ceux-ci de sérieux avantages propres à contre-balancer, et au delà, les pertes que ce « péril jaune » leur fera subir.

Nous venons de mentionner en passant ces « auxiliaires » européens que font venir les industriels japonais. Ces auxiliaires sont des ingénieurs, ou des contre maîtres, ou des ouvriers d'élite, dont les traitements ou salaires sont d'autant plus élevés qu'on va les chercher, qu'on les dérange, qu'on les exile de leur pays pour leur faire jouer leur rôle d'instruction et de boue-en-train. Voilà certes des Blancs qui ne perdent pas au « péril jaune ». Or, ces « places à prendre » vont fatalement se multiplier, surtout en Chine. Le nombre des manufactures, en effet, est encore fort restreint dans le Céleste-Empire, et ne provoque pour le moment qu'un appel modéré aux spécialistes occidentaux. Mais qu'on se figure ce qui adviendra quand ces manufactures se seront multipliées, quand les chemins de fer seront construits, quand les mines se creuseront, quand les grands fleuves chinois rempliront définitivement leur fonction de « chemins qui marchent » et encourageront les brasseurs d'affaires à porter jusqu'au centre de l'Empire ces entreprises industrielles dont quelques échantillons seulement se groupent aujourd'hui dans les ports de mer. La Chine alors fournira de l'ouvrage à de nombreux ouvriers européens, *recrutés parmi les meilleurs*. Ce sera le triomphe de la supériorité technique, telle que l'ouvrier la possède en Angleterre, en France, en Allemagne, aux États-Unis. Même en Europe — car il y a Occident et Occident — et malgré le contact déjà établi depuis des siècles entre les divers groupes de populations, nous voyons que plusieurs de celles-ci sont obligées d'avoir recours à des spécialistes fournis par les peuples voisins. En Espagne, par exemple, non seulement l'on voit des industriels français créer des usines dont les Espagnols ne songent pas à doter leur pays, mais encore ces fondateurs ont soin d'emmener avec eux quelques ouvriers français soigneusement choisis, afin d'en faire, pour ainsi dire, le levain qui doit soulever la pâte. Ce qui est nécessaire avec des ouvriers



espagnols l'est davantage encore avec des ouvriers japonais ou chinois, plus arriérés, plus déconcertés par les méthodes nouvelles et plus fortement rivés au passé par les liens de la tradition.

Quant aux ouvriers jaunes qui viendront quelque jour chez nous, est-il bien sûr que leur principale occupation soit de « disputer » aux ouvriers blancs le travail que ceux-ci tiennent à garder? La chose est douteuse, et des faits précis tendent à nous donner, à ce sujet, une indication contraire.

Le Jaune *peut* débarquer en concurrent, soit; mais il peut aussi débarquer en auxiliaire. Et tout l'invite à débarquer plutôt de cette dernière façon.

On peut constater en France, pour ne citer que notre pays, une certaine difficulté à recruter le personnel nécessaire à certains métiers infimes, rebutants, malsains, malpropres. De même, c'est une vérité universellement admise que, plus on va, plus il est difficile de se faire servir. La domesticité se fait rare, coûteuse, exigeante. Sur plusieurs points de notre pays, ces difficultés sont résolues par une forte immigration de travailleurs étrangers, et tout particulièrement d'Italiens.

A certaines époques, la question des ouvriers italiens a produit à Marseille, en petit, des effets semblables à ceux que produisait en Californie la question des ouvriers chinois. La vérité, c'est que si, dans certains métiers, l'ouvrier italien, porté à se contenter d'un salaire inférieur, tend à supplanter l'ouvrier français malgré celui-ci, il est d'autres métiers que l'ouvrier français lui abandonne spontanément. Un exemple nous vient à l'esprit : celui des nettoyeurs de chaudières dans les innombrables savonneries de Marseille. Ces nettoyeurs de chaudières sont tous ou presque tous Italiens, *parce qu'on ne trouve pas d'ouvriers français* disposés à pratiquer cette peu ragoûtante opération.

Mais, si l'on peut noter, à ce point de vue, une différence entre le travailleur italien et le travailleur français, il est bien certain que la différence est plus grande encore si l'on met en parallèle l'ouvrier français et l'ouvrier chinois. Celui-ci est un ouvrier



encore plus complaisant, s'il est possible. De plus, il faut distinguer entre Italiens et Italiens. Certains de ceux-ci représentent un type relativement supérieur, et se soucient médiocrement des besognes répugnantes. D'autres sont avant tout enclins au *far niente*, et, que la besogne soit noble ou vile, leur principe est de ne l'accepter que lorsqu'ils ne peuvent pas faire autrement. La réserve de travailleurs que contient l'Italie n'est donc pas illimitée, et, surtout si l'industrie continue à se développer en Occident comme elle le fait à l'heure actuelle, les bras peuvent finir par manquer pour les tâches absolument inférieures. Ce sera le moment d'avoir recours à l'immigration de travailleurs appartenant à une formation sociale inférieure, tels que le coolie hindou et le Chinois, peut-être aussi le Japonais, quoique le Japon ne puisse fournir à ce point de vue, au moins pour quelque temps, qu'une émigration peu considérable. Mais il ne s'agit, comme on le voit, ni d'aujourd'hui ni de demain. Notre hypothèse envisage l'époque où, les communications étant devenues de plus en plus fréquentes entre les peuples, la « division du travail » pourra faire surgir, sur une plus large échelle, les phénomènes de sélection et de groupement qu'elle occasionne déjà, dans nos principales régions industrielles, sur une échelle de moindre étendue.

On pourra s'adresser à l'Extrême Orient pour avoir des nettoyeurs de chaudière, des vidangeurs, des hommes de peine, des égoutiers, des balayeurs. On pourra s'y adresser également pour avoir des domestiques. Nul n'ignore que la difficulté de recruter ces derniers défraye en grande partie la conversation des maîtresses de maison. Certains pays ne produisent plus du tout le domestique. Certains pays le produisent encore, mais l'offre tend à être submergée par la demande. En Amérique, on a le Nègre. En Angleterre, on a l'Irlandais. Nous avons le Breton et le montagnard des Alpes, des Pyrénées, du Plateau Central. La Suisse et l'Italie sont mises à contribution. Et pourtant les domestiques se sentent de plus en plus « maîtres de la situation ». Ils savent confusément que le progrès du bien-être accroît le nombre des gens qui veulent avoir des domestiques, au lieu que



rien n'accroît la superficie des régions qui produisent cette denrée humaine. Leurs prétentions s'élèvent en conséquence, et, si le mouvement continue, le moment arrivera où les maîtres les plus avisés et les plus entreprenants jetteront les yeux vers ces mêmes Jaunes dont l'expansion nous fait peur. Le Chinois — c'est une observation qui a été faite bien souvent — a des qualités et des défauts de domestique. Il est humble, docile, poli, obséquieux même, soigneux dans ce qu'il fait, empressé à vous rendre de petits services. Après cela, qu'il soit menteur et corrompu, qu'il soit enclin à « faire danser l'anse du panier », cela n'est pas pour effaroucher les neuf dixièmes des maîtres et des maîtresses de maison, qui savent à quoi s'en tenir sur leur domesticité actuelle. En fait, les Chinois sont employés comme domestiques par beaucoup d'Européens établis dans l'Extrême Orient, et aussi sur les paquebots des Messageries Maritimes, et l'on se montre, dans l'ensemble, assez satisfait de leurs services. Il suffirait donc que la différence devint très forte entre les gages d'un domestique européen et les gages d'un domestique chinois, pour déterminer, soit de nombreux Chinois à venir chercher du service en Europe, soit des particuliers ou des placeurs à provoquer cette émigration.

En ce qui concerne le Japon, les voyageurs ont été frappés, entre autres phénomènes saillants, de la grâce et de la docilité de ses servantes. On trouve réunies en elles ces qualités de patience, d'intelligence, de respect et de décorum qui fait chez nous les femmes de chambre bien stylées. « Dans mes voyages à travers le Japon, dit M. Bellessort, les servantes des hôtels et des auberges, qui étaient souvent les filles de la maison, n'ont cessé de m'émerveiller : du matin au soir, sur pieds ou à genoux, toujours alertes, toujours avenantes, toujours gaies. A minuit, je les entendais se baigner dans la salle basse, et, dès cinq heures, le bruit des contrevents qu'elles ouvraient me tirait d'un sommeil où j'avais cru percevoir encore leurs pas légers et traînants. D'où leur vient cette vivacité qu'aucune fatigue ne ralentit, cette douceur que n'assombrit aucun surcroît de besogne, cette courtoisie qu'aucune indifférence ne décourage ? C'est à peine si on



les paie, mais toutes les richesses du monde n'enfanteraient point cette patience bouddhique, renforcée par l'étiquette sociale, affinée par le sens esthétique. Elle m'a embelli mon séjour au Japon ¹. » Qui sait si nos maîtresses de maison n'iront pas quelque jour chercher là-bas la servante « introuvable », lorsque, partout ailleurs, il sera décidément impossible de la trouver?

Une expérience de physique élémentaire nous fait voir que, lorsqu'on établit une communication entre deux pièces de températures différentes, un double courant s'établit aussitôt : un courant d'air froid va de la pièce froide dans la pièce chaude, et rase le sol ; un courant d'air chaud va de la pièce chaude dans la pièce froide, et se maintient près du plafond. Des effets analogues tendent à se produire entre deux sociétés, l'une avancée, l'autre arriérée au point de vue de la civilisation, lorsque les obstacles et les barrières qui les séparaient l'une de l'autre tombent ou s'abaissent peu à peu. Parfois, sans doute, le phénomène peut prendre des formes violentes, guerrières, fâcheuses à divers points de vue pour l'humanité. Mais, en d'autres cas, les choses peuvent se passer pacifiquement, et chaque société bénéficie alors de ce qu'elle emprunte à l'autre. La Chine, et dans une faible mesure le Japon, sont probablement une immense réserve de travailleurs faciles et accommodants, aptes à se charger des besognes inférieures auxquelles l'ouvrier occidental cherche à se soustraire de plus en plus. L'Occident, d'autre part — et nous entendons par Occident les sociétés les plus avancées de l'Europe et de l'Amérique — peut être considéré comme une grande école d'arts et métiers d'où provient une surabondance d'ouvriers d'élite, aptes à servir d'élément initiateur et organisateur dans l'industrie de l'Extrême Orient. Si la chose peut se faire sans heurt, sans secousse, les nations de l'Occident y gagneront autant que les peuples jaunes, et l'ensemble de l'humanité aura fait un pas en avant.

1. *La Société japonaise*, p. 31. Voir aussi Veulersse : *Le Japon d'aujourd'hui*, p. 313.



II. — LE PÉRIL POLITIQUE.

Donc la *concurrence* de la race jaune pourra être accompagnée d'un *concours*, et le concours pourra l'emporter sur la concurrence. Mais cette race bornera-t-elle ses relations avec la race blanche à ces luttes pacifiques ou à ces services mutuels? N'y a-t-il pas lieu d'appréhender de sa part une autre forme d'expansion, l'expansion militaire, et d'envisager le « péril jaune » comme étaient bien forcés de l'envisager, il y a cinq ou six siècles à peine, les nations occidentales menacées jusque sur les rives du Danube par les formidables chevauchées de Gengis-Khan et de Tamerlan?

Seulement, il ne s'agirait plus d'invasions nomades, mais du réveil politique de la race jaune, organisée et transformée par le Japon.

On parle depuis quelque temps, en effet, d'un « panmongolisme », comme l'on parle d'un pangermanisme, d'un panhellénisme, d'un panslavisme.

On craint que le Japon, qui a su se transformer militairement avec une merveilleuse rapidité, ne galvanise la Chine, et ne fasse de cette masse, jusqu'à présent inerte et amorphe, un organisme guerrier susceptible d'effrayer toutes les puissances du monde.

M. Pierre Leroy-Beaulieu, dans la *Rénovation de l'Asie*, incline à penser que si, en 1895, la France, l'Allemagne et la Russie n'étaient intervenues en faveur de la Chine, une dynastie japonaise régnerait actuellement à Pékin.

On se rappelle, en effet, avec quelle facilité surprenante les troupes japonaises, équipées et exercées à l'européenne, mirent alors en déroute les troupes chinoises. Bien qu'on vit les efforts déployés par le gouvernement japonais pour créer une solide armée et une puissante marine, on n'eût jamais pensé que la campagne dût être conduite, de la part des vainqueurs, avec une telle perfection. Cinq ans plus tard, les Japonais coopé-



raient, avec les autres puissances, à l'expédition entreprise pour délivrer les légations et les missions assiégées dans Pékin par les Boxers, et leurs troupes se faisaient un point d'honneur de se conduire en tout comme les troupes européennes. Enfin, au moment où nous écrivons ces lignes, le Japon est aux prises avec la Russie, et, bien qu'il y ait lieu de douter cette fois du succès d'une telle entreprise, le seul fait que celle-ci a eu lieu témoigne, de la part des Japonais, d'une audace tout à fait remarquable et d'une confiance inouïe dans leurs forces militaires.

Ces forces, tout le monde s'accorde à les admirer. Ceux même qui constatent les lacunes de la nouvelle civilisation japonaise et la maladresse avec laquelle ce peuple fébrile a voulu calquer les choses de l'Occident, avouent qu'en ce qui concerne le militarisme, l'élève s'est merveilleusement assimilé toute la supériorité de ses maîtres. « Sur nombre de points, l'assimilation est simplement factice, car enfin ce n'est pas en trente ans qu'on peut renouveler complètement une nation, même si elle est aussi souple que le sont les Japonais. Mais il est un côté du moins par lequel il semble bien que le Japon ait tout à fait égalé ses modèles : c'est l'organisation et le développement de ses forces militaires. Sous ce rapport, pas de doute, je crois : armée et marine sont de premier ordre... Il ne faut pas oublier d'ailleurs que de tout temps l'empire du Mikado a été un pays essentiellement militaire... Il n'y a donc pas lieu d'être surpris que les Japonais, lorsqu'ils entrèrent en contact avec l'Europe, lui aient d'abord emprunté précisément les perfectionnements modernes apportés à l'art de la guerre¹. » Ainsi se vérifie une loi que nous avons reconnue en parlant de la race grecque² : une race mise en contact de races supérieures les imite surtout par le côté où elle est déjà supérieure elle-même. Le Grec empruntera surtout de quoi perfectionner son outillage commercial. Le Japonais, lui, se procurera ce qui peut améliorer son outillage militaire. Et nous, Français, nous empruntons aux autres peuples des idées spéculatives, qui nous permettent de philoso-

1. Dumolard, *ouvrage cité*, p. 272.

2. Voir le fascicule précédent.



pher avec plus de complication, ou des usages élégants qui enrichissent nos modes.

Un fait bien caractéristique, et qui a frappé les hommes d'État, c'est que le Japon, après avoir vaincu la Chine, s'est senti promptement saisir d'une curieuse tendresse à l'égard des Chinois. Les relations sont très vite redevenues cordiales entre les deux puissances jamaes belligérantes, et les vainqueurs se sont efforcés de faire comprendre aux vaincus, en mille circonstances, que ceux-ci n'avaient pas de meilleurs amis que ceux-là.

Les « intellectuels » du Japon, qui fournissent d'ailleurs un fort contingent au corps de ses politiciens, n'ont pas seulement l'orgueil de se dire que leur pays est désormais au niveau des peuples civilisés d'Europe. Ils ont encore celui de revendiquer pour leur nation le rôle de conductrice. Après s'être transformé, le Japon doit transformer toute la race jaune, être l'entraîneur de cette masse immobile, l'apôtre du progrès parmi ses congénères endormis dans la routine, et aussi, par une conséquence logique, l'étincelle de l'explosion libératrice qui délivrera de la mainmise européenne tous les pays jaunes, comme lui-même en a été délivré. « L'Amérique aux Américains! » disent les Yankees, indiquant par cet ingénieux jeu de mots que seuls les États-Unis ont droit de s'adjuger le protectorat du Mexique, de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud. « L'Asie aux Asiatiques! » ont grande envie de dire à leur tour les Japonais. Ne sont-ils pas pour les Chinois des frères de race, plus aptes que l'Européen à comprendre leur état d'âme, leurs aspirations, leurs particularités sociales, plus sympathiques par conséquent, et moins propre à éveiller cette haine ou cette défiance instinctives que ressent un peuple à l'aspect d'une espèce d'hommes dont le génie lui est complètement étranger?

Et c'est pour cela que le Japon a une aversion profonde pour la Russie. Sans doute les autres puissances, y compris l'Angleterre son alliée, sont les concurrentes de l'empire du Mikado en ce qui concerne l'exploitation du monde chinois; mais ces



autres puissances ne touchent pas la Chine. Elles n'y arrivent que de loin, que par mer. La Russie, elle, est voisine du Céleste-Empire. Et c'est une voisine qui avance, une voisine qui peut mettre la main sur la Corée — la Corée, presque qui serait un morceau du Japon si la nature n'avait pas oublié d'en faire une île — une voisine qui attire dans sa sphère d'influence tous ces nomades de la grande steppe jadis plus ou moins englobés dans la sphère de l'influence chinoise, une voisine enfin qui, ayant quelque chose de « tartare », est moins éloignée de l'état d'âme chinois que ne le sont les autres puissances d'Occident. On comprend donc que le Japon tienne, en attendant mieux, à s'annexer au moins la Corée, ce qui rehausserait ses ressources et son prestige, en même temps que cette installation sur le continent asiatique le mettrait à même d'agir plus directement et plus activement sur tout le reste du monde chinois. De la Corée à Pékin, la route n'est d'ailleurs pas longue; les occasions de trouble et d'intervention ne sont pas ce qui manque, et peut-être l'hypothèse de M. Pierre Leroy-Beaulieu, une dynastie japonaise remplaçant à Pékin la dynastie mandchoue si peu à la hauteur de sa tâche, deviendrait-elle un jour une réalité. Qui sait alors ce que les dominateurs japonais feraient de la Chine? Que deviendrait l'Europe, même en la supposant unie, contre cinq cents millions d'hommes jaunes transformés à la japonaise, et mettant en ligne des effectifs militaires proportionnés au chiffre d'une aussi effrayante population?

Certes, on ne peut prédire l'avenir ni les innombrables combinaisons sociales qu'il peut amener. Mais ce que l'observation permet d'affirmer pour le moment, c'est que les choses ne paraissent pas prendre cette tournure. Le péril jaune, au point de vue politique, existe en ce sens que le développement militaire du Japon est un « désagrément » pour les grandes puissances de l'Europe, obligées désormais de compter avec ce nouveau convive et de l'admettre dans leur « concert », c'est-à-dire, le cas échéant, à des partages qu'on eût mieux aimé

faire sans lui. Il y a là encore un fait de « concurrence, » et, pour ne parler que de la Russie, la preuve que le péril jaune n'est pas un mythe pour elle, c'est que cette concurrence vient d'atteindre la limite au delà de laquelle les conflits aigus ne sont plus tranchés que par la force. Mais c'est tout, semble-t-il, et l'invasion guerrière des Jaunes a contre elle plusieurs faits qui paraissent devoir lui opposer un obstacle décisif.

Le premier fait, tout à fait extérieur et visible — celui qui frappe le plus par conséquent — est l'existence même des puissances européennes, avec l'avance qu'elles ont prise, et la façon non équivoque dont elles ont déjà jeté leur dévolu sur les diverses régions de l'empire chinois. Le Japon paye ici la rançon du bénéfice que lui a procuré l'imitation européenne. C'est l'Europe qui lui a fourni la baguette magique grâce à laquelle il s'est transformé, mais c'est l'Europe qu'il trouve en face de lui sur le continent, lorsqu'il essaye de toucher à la Chine. On l'a bien vu en 1895, lorsque le gouvernement du Mikado, en plein cours de ses victoires, dut obtempérer au « conseil amical » que lui donnaient la Russie, la France et l'Allemagne d'évacuer le territoire chinois. Ces « conseils amicaux » sont tout prêts, on le conçoit, à se faire écouter des oreilles qui savent entendre, et l'Angleterre elle-même, quelles que soient ses sympathies pour la politique japonaise, saurait bien se mettre en travers de tout progrès territorial qui mettrait en péril ses intérêts « impériaux ». L'Europe, en un mot, a désormais en Chine trop d'observatoires et de citadelles pour que la « japonisation » du Céleste-Empire ait quelque chance d'aboutir.

Le second fait, sur lequel nous insisterons davantage parce qu'il saute moins aux yeux, c'est la difficulté qu'il y aurait, surtout avec des cadres aussi minces que ceux dont dispose le Japon, à transformer le Chinois en guerrier.

Car le Chinois n'est pas guerrier. C'est une vérité d'expérience. Son histoire l'atteste, et les faits contemporains le confirment. La Chine n'a pas été, à travers les siècles, à la même



école que le Japon, qui « durant quatre cents ans, a forgé son âme sur l'enclume des guerres civiles ¹ ». Dans l'ensemble, la population de la Chine est pacifique, à l'inverse de celle du Japon, qui comprend une classe vraiment guerrière. Le Japon possède de temps immémorial sa nombreuse aristocratie des Samourais, qui n'est pas sans analogie — imparfaite d'ailleurs — avec notre chevalerie du moyen âge. En Chine, les mandarins militaires se recrutent par des examens et sont fort méprisés de leurs collègues civils. Les deux peuples, à ce point de vue, sont dotés d'institutions radicalement différentes. Le Chinois de la classe inférieure est un petit cultivateur tranquille, minutieux, poli et rusé. Le Chinois de la classe supérieure est un lettré, déformé par une instruction exclusivement philosophique, pétri d'orgueil et de corruption. En fait, la Chine, lorsqu'elle a eu affaire à de sérieux ennemis, a mieux aimé se laisser conquérir qu'opposer une vigoureuse résistance. La grande muraille elle-même, si elle témoigne d'une belle patience, prouve aussi une certaine horreur pour les « rencontres » à main armée. C'est l'état d'âme diamétralement opposé à celui des Spartiates dont les magistrats ne voulurent jamais entourer leur ville de remparts, parce qu'ils redoutaient d'occasionner par là un affaiblissement de l'esprit militaire chez les défenseurs de la Cité.

Et pourtant, objectera-t-on, le Chinois craint peu la mort. Comme le Japonais, il se suicide avec une facilité extraordinaire. Il se laisse tuer, et même torturer, avec bien moins de protestations qu'un Européen. N'est-ce pas là une excellente formation pour des gens que l'on veut mener au combat? Des soldats qui n'ont pas peur de mourir! Mais la théorie nous dit immédiatement que c'est là l'armée invincible par excellence. Eh bien! la théorie a tort. La preuve, c'est que les soldats chinois, en présence des Japonais, prenaient résolument la fuite. « Il faut ajouter, dit M. Pierre Leroy-Beaulieu, que ce sont toujours les mandarins militaires, les officiers, qui donnent

1. Bellessort, *ouvrage cité*, p. 138.



le signal du sauve-qui-pent. » On peut donc ne pas trop craindre la mort, et craindre beaucoup la bataille. C'est un fait, et il faut s'incliner devant les faits.

Un troisième fait à considérer, c'est que le sentiment patriotique ne brille guère parmi les Chinois. Ceux du nord détestent ceux du sud, et, en bien des cas, l'on a eu des preuves de la suprême indifférence avec laquelle telle province accueillait la nouvelle des troubles ou des révolutions qui se produisaient dans telle autre. On l'a bien vu au moment de la révolte des Boxers, lorsque certaines régions tiraient tranquillement, pour ainsi dire, leur épingle du jeu et qu'une immense partie de la population assistait avec insouciance à l'« opération de police » effectuée sur le sol national, dans la capitale même, par des généraux étrangers. Là encore se révèle une des différences qui séparent le type chinois du type japonais. Au Japon, du nord au sud, règne un sentiment extrêmement vif de l'unité nationale. Cela tourne même au « chauvinisme ». Superficielle ou non, cette jalousie d'indépendance et d'extension est un obstacle à la conquête étrangère. Les Anglais eux-mêmes sont obligés de tenir compte de ce fait en exerçant leur influence. S'ils sont dans la coulisse, ils ont du moins le soin de s'y cacher. Bref, il se peut que l'on découpe un jour la Chine par tranches. Une opération semblable ne pourrait aussi facilement être tentée sur le Japon.

Enfin, pour remuer et mener un autre peuple, il faudrait que les Japonais fussent des types vraiment et *socialement* supérieurs. M. de Prévile, dans les pages suivantes, nous prouvera qu'il n'en est rien.

Maintenant, ne peut-on pas aller plus loin et dire que les Jaunes, au point de vue militaire comme au point de vue économique, peuvent fournir à l'Occident un concours qui le dédommagera de sa concurrence. La chose n'est pas impossible, et certains faits sont là pour nous faire penser, par analogie, que le « péril jaune », même sur les champs de bataille, pourra se métamorphoser, dans certains cas, en un véritable « secours jaune ». Mais pourquoi employer le futur? La chose



s'est déjà vue. Le bon « coup de main » donné aux troupes d'Europe par les Japonais, lors de la délivrance des légations et missions européennes de Pékin, est loin d'avoir été inutile. En cette circonstance, des Jaunes ont contribué à sauver des Blancs. Il est vrai que ces Blancs étaient mis en péril par d'autres Jaunes. Mais ces derniers, c'est-à-dire les Chinois, ne peuvent-ils être rendus utiles à leur tour ?

On pourrait citer tout d'abord l'exemple de la Russie, qui compte dans son armée des hommes de race jaune, congénères de ceux qui, sous le nom de Mongols et de Mandchous, ont jadis conquis la Chine et ont fourni à celle-ci une petite partie de sa population. L'Asie russe, en fait, englobe des territoires « jaunes », dont les habitants, il est vrai, sont surtout des pasteurs nomades peu saisissables pour toute espèce de pouvoirs publics, mais qui, grâce aux aptitudes équestres et militaires acquises dans ce genre de vie, peuvent fournir au besoin d'excellentes recrues à la cavalerie d'une grande puissance assez riche pour les prendre à sa solde, comme c'est le cas pour la Russie.

A l'autre extrémité de l'Asie, une expérience analogue a été faite avec succès.

Ceux qui gouvernent notre colonie indo-chinoise ont organisé, comme on le sait, des corps de tirailleurs annamites et tonkinois. Or, ces troupes nous sont maintenant fort utiles. Le pays, en bien des endroits tout au moins, est peu propice aux Européens, surtout à des Européens obligés, comme les soldats, de faire de grandes marches et de supporter, dans des campements nécessairement peu confortables, les intempéries du climat. Encadrés par des officiers français, les indigènes de l'Annam et du Tonkin fournissent donc de sérieuses forces militaires. Or, ces indigènes n'ont pas une formation sociale très différente du Chinois. Ce qu'on peut obtenir d'eux, on pourra l'obtenir du Chinois lorsque les circonstances permettront de donner à des recrues chinoises des cadres européens. Mais peut-on dire que ce temps est éloigné ? Les puissances de l'Occident ne se sont pas partagé la Chine, mais elles ont inauguré avec



le Céleste-Empire un genre assez curieux de traité : celui qui consiste à faire promettre au gouvernement de Pékin de ne pas céder telle ou telle portion de son territoire à une nation autre que telle ou telle nation. C'est ce que l'on appelle les « sphères d'intérêts ». Tout le monde sait, au fond, ce que cela veut dire; mais on ménage l'orgueil du Fils du Ciel et des mandarins. On leur permet, selon le dicton chinois, de « sauver la face ».

Déjà, indépendamment des villes maritimes où les Européens ont leurs « concessions » autonomes, quelques parcelles de territoire ont été cédées à quatre puissances européennes : la France, l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie. Sur ces domaines d'une superficie relativement étendue, les puissances ont le droit d'entretenir des troupes, et les Anglais, établis à Wei-Haï-Wei, ont immédiatement organisé quelques bataillons chinois, dirigés par des officiers britanniques. Or, ces bataillons ont eu l'occasion de faire leurs preuves. Une insurrection a éclaté, il y a quelques années, contre les nouveaux occupants du sol. Les jeunes troupes ont marché au feu, et, paraît-il, elles se sont assez bien comportées. Le fait tend à prouver que les Chinois, si peu enclins qu'ils soient au métier des armes, peuvent, *à la condition d'être entraînés par des spécialistes* européens, constituer des soldats passables. Dans le cas que nous venons de citer, la transformation de quelques centaines de Chinois en militaires a épargné la mobilisation de quelques centaines de soldats anglais. Il n'y a pas eu péril, mais secours.

C'est sans doute le renouvellement d'incidents de ce genre qui déterminera, dans un avenir plus ou moins lointain, le morcellement de la Chine. Chaque puissance importante — y compris le Japon probablement — prendra son morceau, et alors la nécessité de maintenir la sécurité amènera chacun des co-partageants à se constituer sur place une forte armée coloniale. Les soldats chinois seront alors formés à l'européenne, mais une partie d'entre eux seulement devront cette formation européenne à des instructeurs jaunes, et la masse, la terrible masse chinoise, se trouvera distribuée entre plusieurs centres



d'organisation. Telle est du moins l'hypothèse la plus vraisemblable que l'on puisse hasarder, en présence des conjectures présentes, sur les transformations de l'avenir.

Voilà donc comment l'observation sociale nous permet de remettre les choses au point. Nous avons essayé, autant que nous l'avons pu, de tourner et de retourner sur toutes ses faces le Péril jaune, en le plaçant successivement sur le terrain de la vie privée et sur le terrain de la vie publique. Nous avons reconnu que, sur chacun de ces deux terrains, trois ordres de faits doivent être distingués : des inconvénients qui justifient l'appréhension, des causes spéciales qui la limitent, et des phénomènes de nature encourageante qui, à certains égards, changent cette appréhension en satisfaction. Il est permis de croire que la Providence, qui mène le monde, tirera, de toutes les crises et de toutes les perturbations produites par les métamorphoses du monde jaune, un bien supérieur aux maux évidemment trop réels engendrés par cette évolution comme par toute autre, et que le bilan des gains et des pertes se soldera, en définitive, par un profit pour l'humanité.

Gabriel d'AZAMBUJA.

TROISIÈME PARTIE
par M. A. DE PRÉVILLE

L'ÉVOLUTION SOCIALE DES JAPONAIS

I

LA ROUTE SUIVIE A DONNÉ AU JAPON SA FORME ANCIENNE AVEC LA COMMUNAUTÉ DE VILLAGE ET LE CHAMANISME.

La race a d'abord suivi l'itinéraire commun aux populations jaunes. — Elle s'est ensuite dirigée plus au nord, à travers la Sibérie méridionale. — Cette route a fait prédominer la communauté de village sur la communauté de famille, la doctrine du chamanisme et la caste des « gens purs ». — L'ancien culte japonais, le sinthos, reproduit la doctrine du chamanisme, avec la caste fermée du Daïri, qui repose sur la « pureté intérieure ». — Le sinthos est distinct du douddhisme chinois. — Il est intimement lié à l'origine de la race et à sa constitution sociale.

I

Dans son *Histoire naturelle, civile et ecclésiastique du Japon*, l'une des sources les plus précieuses et la plus ancienne en la matière, le docteur Engelbert Kämpfer donne un parallèle assez complet, au point de vue moral, entre le Chinois et le Japonais : « Les qualités même de l'esprit, dit notre auteur, sont très différentes dans ces deux nations. Les Chinois sont paisibles, modestes, se plaisent à mener une vie tranquille, spéculative et philosophique, mais avec cela fourbes et usuriers. Les Japo-



nais au contraire sont belliqueux, séditeux, dissolus, méfiants, ambitieux et toujours portés à de grands desseins ¹. »

De ces dissemblances, et d'un grand nombre d'autres tirées des usages spéciaux à chacune des deux nations, de leurs religions, etc., l'auteur conclut que « les Japonais sont une nation originale, ou, tout au moins, qu'ils ne sont pas descendus des Chinois » ².

Cette opinion est partagée par un très grand nombre d'observateurs.

Des faits historiques et politiques tout récents affirment le contraste qui existe entre la société japonaise et la société chinoise. Mais cependant, à côté de toutes ces qualités et manières d'agir opposées, certains traits ramènent invinciblement à l'esprit l'idée d'une *parenté* entre les deux peuples. Au physique, les Japonais, pris en masse, offrent les caractères qui distinguent la race jaune.

Au point de vue des traditions morales et cultuelles, les habitants des « Iles du Soleil-Levant » ont perdu, il est vrai, le culte familial des ancêtres et les rites du sacrifice par effusion ³; mais n'avaient-ils pas *d'abord*, comme les « Célestes » et toute la race jaune, perdu aussi les données dogmatiques et les idées métaphysiques concernant l'existence et la nature de la Divinité, de la Cause Première?

1. Engelbert Kämpfer, *Histoire naturelle, civile et ecclésiastique du Japon* (trad. franç., Amsterdam, Herman Vitverf, 1732), t. I^{er}, p. 137. L'ouvrage est vieux de date, de style et de manière; mais il est rempli de documents et d'observations sur l'état du Japon aux époques antérieures; il serait difficile de trouver ailleurs ces renseignements. Le docteur Kämpfer fut un observateur exact et minutieux.

2. Kämpfer, t. I^{er}, p. 137.

3. Voir dans la *Science sociale*, t. XVIII, p. 257 et suiv. (septembre 1894). Dans cette étude nous avons exposé en détail: Comment le travail de la *culture arrosée au moyen de canaux de dérivation tirés des grands fleuves* a développé dans les familles chinoises: 1° l'autorité patriarcale; 2° la solidarité familiale, avec l'habitation séparée des ménages, et, par suite, l'indépendance des familles. Comment ce régime familial, ne nécessitant pas l'aide d'un corps sacerdotal, a laissé perdre aux Chinois les parties métaphysique et dogmatique de la religion primitive, tout en conservant la morale utilitaire, et transformé le sacrifice primitif en culte des Ancêtres. — L'itinéraire indiqué du Haut Euphrate aux monts Thian-Chan, par les grandes vallées qui traversent le désert, était le seul possible, pour une race agricole, aux temps primitifs.

De tout cet ensemble, qualités ou défauts, ressemblances ou différences, je crois raisonnable de conclure :

1° Que la race japonaise, rameau de la race jaune, a suivi pendant longtemps l'itinéraire commun au gros de la race. Sur cet itinéraire, les ancêtres des Japonais ont subi la sélection physique dont leurs descendants portent le sceau; comme les autres membres de la race jaune, ils ont perdu sur ce chemin, par suite des circonstances écartant la formation d'un corps sacerdotal, ils ont, dis-je, perdu les concepts métaphysiques, et les dogmes traditionnels reçus de la religion primitive, se référant à la Divinité ;

2° Qu'en un certain point l'itinéraire de la race japonaise s'est séparé de celui qu'ont suivi les ancêtres des « Célestes », qui allaient continuer le long des fleuves chinois leur culture par irrigation.

Nous pouvons formuler une hypothèse touchant le point de séparation des deux itinéraires.

On peut admettre comme partie commune la traversée des Déserts depuis la Caspienne jusqu'aux monts Thian-Chan, les « Monts des Ancêtres »; car il s'agit ici de races *agricoles*, et les seules voies ouvertes aux cultivateurs sur ce parcours, les vallées du Syr et de l'Amou-Daria, présentant les mêmes circonstances de lieu et de travail, conduisent aux mêmes résultats sociaux : ceux que nous avons jadis exposés.

Mais à partir des monts Thian-Chan, il est naturel de supposer une bifurcation dans les directions prises par les émigrants sortis des familles qui étaient établies en ce point; car de là s'étendent vers l'Orient deux régions de culture, séparées l'une de l'autre par l'étendue des steppes intransformables, et absolument différentes entre elles quant aux conditions d'habitation et de travail agricole.

L'une de ces régions, située au sud du désert mongol, est occupée par la race chinoise.

L'autre, celle située au nord des steppes, a-t-elle reçu et façonné la branche séparée de la race jaune, à laquelle ont appartenu les ancêtres des Japonais?



C'est l'hypothèse qu'il s'agit de vérifier.

Au pied du versant nord des monts Thian-Chan, le bassin de Kouldja et la vallée de l'Ili constituent l'amorce de la région de culture que nous allons envisager. Territoires extrêmement fertiles, abondamment pourvus d'eaux courantes¹, ces pays engageaient évidemment à l'immigration les colons issus des familles adonnées à la culture arrosée. On y accède, en partant de Khaçgar, par cette « Voie Impériale » que les Chinois ont toujours suivie dans leurs expéditions de guerre ou de commerce à travers les Thian-Chan².

Nous supposons donc qu'un certain nombre de familles, séduites par les avantages de cette contrée, par ses facilités d'arrosement, s'y fixèrent, et, suivant la loi générale, y multiplièrent, en raison de la richesse du sol. A mesure que la population s'augmentait, on étendait les cultures en multipliant les dérivations et les canaux d'arrosage, dans toute la vallée de l'Ili. Mais le cours de cette rivière n'est pas étendu : bientôt, divisées en mille bras qui s'arrêtent subitement, ses eaux disparaissent sous terre pour reparaître dans le grand lac Balkhach, au seuil des steppes kirghizes. — Ainsi le cours même de leur rivière ramenait les gens de l'Ili en présence des steppes, qui ne peuvent convenir à des cultivateurs. Pour trouver à s'établir, les émigrants devaient tourner à l'est, aborder les vallées du versant septentrional de l'Altaï; ces vallées sont beaucoup mieux pourvues d'eau que celles du versant sud. C'est sur le versant nord des montagnes de la Dzoungarie et de l'Altaï que se trouvent actuellement les colonies russes florissantes de Kâpal, et celles de la vallée de Boukhtorminsk, où le froment, le chanvre, l'orge et l'avoine sont cultivés jusqu'à 1.200 mètres d'altitude³.

En suivant ce même revers des montagnes, on entre définitivement en Sibérie. La voie de peuplement agricole se trouve dès lors choisie, déterminée : *c'est la Sibérie méridionale*; elle est

1. V. Reclus, *Géogr. univ.*, t. VI, p. 455 et suiv., t. VII, p. 168 à 176.

2. *Id.*, t. VII, p. 105.

3. *Id.*, t. VI, p. 665, 654.



bordée au sud par les déserts mongols, au nord par les forêts glacées, jusqu'aux rivages de l'océan oriental.

A partir de l'Altai, la région de culture sibérienne se continue par la partie haute du bassin de l'Yénisséï, territoire bien abrité dont le climat adouci justifie le nom d'« Italie » donné par les colons russes à un certain nombre de leurs stations jouissant des mêmes avantages. De nombreux vestiges paraissant remonter à une haute antiquité attestent qu'il y eut là jadis d'innombrables communautés d'habitants¹.

De là on atteint facilement Irkoutsk, la Transbaïkalie et la Daourie², où les Bouriatte de race jaune, en général éleveurs de bétail, pratiquent cependant la culture et rivalisent avec les colons slaves³, puis les bords de l'Onon et de la Chilka, qui étaient encore, au temps de Geugis-Khan, peuplés d'habitants sédentaires⁴; enfin, la Mandchourie avec ses territoires fertiles du Songari et du Chara-Mouren, où vivent des centaines de milliers de cultivateurs.

La vallée du Chara-Mouren donne accès à la Corée⁵, celle du Songari, par les plaines et les îles du Bas-Amour, conduit à l'île Sakhalin. Ces deux voies aboutissent à des bras de mer étroits, situés au nord et au sud du Japon; l'archipel est par là facilement abordable. Il est à croire que l'un et l'autre passages ont servi au peuplement des « Iles du Soleil Levant ».

L'expansion facile des colons russes dans les contrées que nous venons de désigner, leur marche constante de l'ouest à l'est, apportent une sérieuse contribution à la probabilité de notre hypothèse; elles lui donnent assez de poids pour qu'il semble utile de la vérifier par l'examen des faits sociaux.

1. V. Reclus, *Géogr. univ.*, t. VI, p. 708, 711, 722, etc.

2. *Id.*, t. VI, p. 839, etc.

3. *Id.*, p. 748.

4. *Id.*, p. 823.

5. Cf. comte de Dalmas, *les Japonais*, p. 53. Les travaux philologiques de L. de Rosny rapprochent les Japonais des Coréens : on pourrait, en effet, leur assigner en commun l'itinéraire que je viens d'exposer.



II

On peut expliquer, au point de vue climatologique, l'existence de cette zone cultivable du nord, qui traverse une notable partie de l'Asie : la chaleur y est suffisante pour faire croître les céréales, à cause de la situation relativement méridionale de la région, qui est comprise entre les 45° et 55° parallèles, et l'humidité y est assurée par des pluies fortes et fréquentes, par de nombreux cours d'eau. Les chaînes de l'Altai, des monts Sagan, des monts Stavonoï, Jablonoï, etc., forment une barrière constante qui arrête les nuées et les brumes poussées de l'Océan Glacial par le vent du nord, et retient sur le versant septentrional ou sibérien la masse d'eau que les grands fleuves de Sibérie ramènent aux mers polaires; tandis que le versant opposé des mêmes montagnes et la steppe qui s'étend au midi, ne recevant que l'air desséché, sont pour ainsi dire privés de cours d'eau pérennes.

Il est facile dès lors de se représenter la diversité d'aspect qu'offrent les deux versants. Du côté mongol, l'herbe seule recouvre la terre, dont la sécheresse prolongée exclut la végétation ligneuse. Du côté sibérien, le bois tend toujours à gagner sur la prairie, sauf dans les lieux bas et marécageux où les eaux qui s'amassent remplissent le sous-sol et nuisent aux racines des arbres.

Aussi les steppes, ou plutôt les prairies sibériennes, ne donnent pas cette impression d'uniformité monotone, indistincte et immense à la fois, que l'on reçoit de la terre des herbes : sur le versant sibérien, chaque prairie a un nom, parce qu'elle offre à l'œil *des contours* dessinés par les aubres; une physiologie propre et saisissable qui permet la division de l'espace, la localisation et la dénomination particulière de chaque endroit. Les parties cultivables de cette région, presque toujours en « terre noire » fertile, sont pour ainsi dire emprisonnées entre les pentes rocheuses ou les bois, d'une part, et les prés maré-

cageux d'autre part. Les agriculteurs s'établissent de préférence au bord de ces steppes étroites, et, pour agrandir leurs terres, empiètent sur la forêt¹.

Voilà une région dans laquelle les conditions du travail agricole s'éloignent beaucoup de celles qui étaient imposées à l'ensemble de la race jaune par la culture arrosée le long des grands fleuves, dans la traversée des déserts de l'Asie moyenne. La seconde partie de l'itinéraire que nous supposons avoir été suivi vers le Japon doit être examinée au point de vue des modifications qu'elle implique à la première formation sociale de la race jaune. Nous devons étudier cette seconde partie comme nous avons étudié la première, dont la caractéristique est l'*indépendance des familles isolées, et le lien très fort de la solidarité familiale*², comme nous avons antérieurement étudié l'itinéraire de la race indoue à travers les déserts persans, et la formation de la caste³. Il nous faut voir si les modifications dont il s'agit répondent bien aux caractères sociaux que l'on reconnaît à la société japonaise.

Nous remarquerons d'abord, dans la région sibérienne, que l'art agricole n'est plus lié à l'irrigation : au lieu de rechercher les eaux, on doit, au contraire, en débarrasser les champs, et choisir des terrains où l'excès d'humidité ne nuise pas aux semailles. De ce seul fait nous pouvons voir découler la diminution du rôle qui appartenait aux patriarches, ancêtres des Cent-Familles chinoises, dans la culture par dérivation sur les bords des fleuves. Leur fonction distributive et judiciaire ne peut conserver une aussi grande importance, lorsque chaque ménage⁴

1. V. dans la *Science sociale : l'Empire russe en Asie* (P. de Rousiers), t. V, p. 347 et suiv., 547 et suiv. et 555, etc.

2. V. *La Science sociale*, t. XVIII, p. 245 et suiv.

3. *Id.*, t. XV, p. 57 et suiv. (janvier 1893). — Nous avons exposé dans ces études comment la culture arrosée en petites oasis inextensibles aux pieds des montagnes, dans la traversée du désert persan, a développé l'institution de la caste dans la race hindoue. La ligne de ces petites oasis était, aux temps primitifs, la seule voie ouverte à une race agricole, entre le pays de l'Euphrate et l'Inde, au travers du désert non cultivable.

4. V. *La Science sociale*, t. XVIII, p. 245 et suiv., le patriarcat distributeur de l'arrosage.



reçoit directement des nuages, sur son champ, l'eau qui lui est nécessaire et même davantage.

En même temps que l'autorité patriarcale diminue, la solidarité entre les membres du groupe familial tend à disparaître, parce que l'ensemble des ménages ne dépend plus d'un même canal et ne sent plus la nécessité de faire bloc pour la conservation de son moyen d'arrosage. Nos anciens immigrants en Sibérie se trouvent ainsi ramenés pour ainsi dire aux conditions de la culture européenne, de la colonisation primitive des territoires boisés dans le bassin du Danube et dans les Gaules.

Nous savons par une foule d'exemples, par l'observation directe de ce qui existe encore aujourd'hui, enfin et surtout *par la pratique actuelle des colons russes en Sibérie*, quelle est la forme du groupement qui prédomine dans ce cas : c'est le *village*¹.

Sortant du milieu le plus absolument patriarcal qui existe, nos émigrants de la race jaune n'ont pas même l'idée de tenter des établissements séparés. On s'installe en groupe, suivant la coutume des ancêtres; on conserve par tradition la hiérarchie familiale, l'habitude de grouper les demeures afin de s'appuyer les uns sur les autres; mais bientôt la force immanente des choses vient briser un lien, amoindrir et enfin supprimer un pouvoir dont l'existence n'est plus justifiée par les nécessités du travail. Les ménages s'émancipent — les défricheurs surtout, qui gagnent du terrain sur la lisière des bois par le pénible labeur de l'essouchement. Les commérages, les petites rivalités et contestations vidées sur la place publique, des désordres moraux qu'une autorité en décadence ne peut réprimer, tout cet ensemble de vie entre égaux, de situations qui s'élèvent ou s'abaissent, tout cela tend à remplacer les rites graves et ultra-respectueux, la vie renfermée et paisible, en un mot le caractère imposé au Chinois par la nature de son groupement purement familial et

1. Voir, dans la *Science sociale*, les travaux de MM. de Tourville et Demolins sur les *Celles*, sur le *Village à banlieue morcelée*, et, dans le *Mouvement social*, les considérations de M. de Tourville sur l'établissement en villages. Cf. Malte-Brun, t. III, p. 158 à 175, etc.



patriarcal, pour y substituer l'ouverture et la facilité d'esprit, les mœurs légères, les habitudes séditeuses et méfiantes du Japonais. Tout cela nous donne la raison des dissemblances relevées par le docteur Kämpfer dans son parallèle que j'ai cité en commençant.

Inutile de se demander ce que peut devenir dans ces conjonctures le culte familial des ancêtres. Après avoir, avec toute la race jaune, perdu les notions dogmatiques sur la Divinité dans le premier itinéraire, l'émigrant en Sibérie a perdu dans ses villages le rite sacrificiel : la tradition s'en efface dans les familles disjointes, en même temps que disparaît l'autorité qui la conservait ; l'ancêtre déchu, ignoré même, ne peut plus être l'objet d'un culte. Retenons bien en effet qu'il n'existait point chez la race jaune de corps sacerdotal ni de caste spéciale, préposés à la conservation du rite sacrificiel : le sacrifice y est purement et essentiellement familial ¹.

Il était nécessaire cependant à nos villageois de reconnaître une autorité morale et même politique, pour maintenir parmi eux au moins ce minimum d'ordre et de paix dont une société agricole ne saurait être longtemps privée ; j'entends parler ici seulement d'un pouvoir local, les dissensions et les choes de village à village se trouvant prévenus par l'isolement de chacun au milieu des bois et des marais. Ce pouvoir local avait à remplir — non pas au point de vue du dogme et des cérémonies, mais seulement quant au maintien de la morale et de la police usuelles — le rôle qui incombait à la caste des Brahmanes au milieu de la société védantique, et qui fit surgir cette caste dans les petites oasis inextensibles du désert persan.

Une caste semblable à celle des brahmanes pouvait-elle se former dans les villages sibériens au temps primitif ? Je ne le pense pas. En premier lieu, la formation sociale, propre à la race jaune en général, exclut la création des castes ; elle tend plutôt à

1. Le culte des ancêtres, ignoré des anciens Japonais, a fait cependant au Japon une apparition courte et très restreinte, ainsi que le Confucéisme. Ce fut après la grande persécution contre les néophytes chrétiens ; mais cette imitation chinoise, tardive et incomplète, était considérée simplement comme un moyen d'échapper à la police soupçonneuse des Shogun.



en éloigner même l'idée ¹. Ensuite, les circonstances locales ne s'y prêtent pas davantage. Dans les petites oasis persanes, entourées par le désert, c'est l'inextensibilité du territoire arrosable qui justifie l'existence de la caste fermée agricole, se réservant avec un exclusivisme absolu ces terres et cette eau, fondements de la vie, qu'on ne peut accroître en quantité. Au contraire, les territoires cultivables de la Sibérie centrale et orientale, quoique placés eux aussi à l'état d'îlots, au sein d'une région forestière, sont cependant *extensibles* dans une vaste proportion : leur fécondité en effet ne dépend point d'une irrigation fournie par de faibles sources; elle vient de l'eau du ciel. Leurs dimensions peuvent toujours s'accroître aux dépens de la forêt, par un travail tout à fait approprié aux moyens d'action des petites gens des villages. La base de tout le système des castes, qui est la caste agricole nécessitée par la *limitation des moyens d'existence*, faisait défaut dans la Sibérie primitive.

Et pourtant, de nos jours encore, on trouve installée, dans les villages et dans les campements nomades des Sibériens, *une caste* exerçant un métier fermé héréditaire. Ce métier est celui de jongleur ou devin; il est exercé par les successeurs des chamanes d'origine hindoue qui ont emporté en Sibérie leurs prétentions de caste pure et leurs pratiques de la magie. La puissance des jongleurs est superstitieusement révérée; ils exercent la médecine, se donnent comme jeteurs et conjureurs de sorts, suivent habilement la piste des malfaiteurs, font les enquêtes pour retrouver les objets perdus ou volés. Ils détiennent un pouvoir considérable sur tous les groupes des populations sibériennes, où rien d'important ne se décide sans la participation de ces auxiliaires. Les colons slaves eux-mêmes ressentent en leur présence un certain effroi ².

Je crois qu'il faut admettre, comme raison du respect qu'ins-

1. La caste est un métier *fermé et héréditaire* : un hindou qui n'appartient pas par sa naissance à la caste agricole, ne peut être admis à cultiver. Celui qui n'est pas brahmané ne peut sacrifier et recevoir les oblations. Au contraire, chaque famille chinoise exerce le métier qu'elle choisit; chaque membre d'une famille célèbre le sacrifice, du moment qu'il est « le plus ancien ».

2. Malte-Brun, t. III, p. 180.

pirent les chamanes et de la situation qu'ils occupent, une autre cause que la terreur imposée par des jongleries plus ou moins ridicules ou sinistres. Ils succèdent en effet, parmi les populations sibériennes, à ces anciens *Çramana* ou ascètes brahmaniques qui ont traversé le Thibet et les steppes, bien des siècles avant leurs rivaux actuels, les prédicateurs bouddhiques. Conduits par le désir du détachement à s'isoler de tout ce qui pouvait leur tenir au cœur, ils poussaient toujours plus loin devant eux pour quitter des disciples nouveaux qui s'attachaient à leurs pas et vivre sous la protection de « l'homme pur » (c'est ce que signifie le nom de *Çramana* qu'ils se donnaient à eux-mêmes). Les « gens de la pureté », exhibant comme symbole le miroir auquel on attribue, de nos jours encore, des vertus magiques, étaient accueillis avec un étonnement craintif et respectueux par les populations de races jaunes qui avaient perdu le culte des ancêtres et auxquelles ils venaient rapporter le grand et indispen- sible idéal de la pureté morale.

Dans les familles primitives de la race jaune, cet idéal de la pureté morale fut garanti par le culte ancestral. Nous en trouvons la preuve dans le « Livre des Rites »¹, par lequel l'*abstinence de tout acte mauvais* est imposée pendant trois jours au célébrant du sacrifice en l'honneur des ancêtres. Pour le rameau que nous suivons en Sibérie, la transformation du groupement familial en groupement villageois amena une crise périlleuse au point de vue de la conservation de l'idée morale, puisque la direction de la société était enlevée au patriarcat, jusque-là représentant et mainteneur de cette idée. Cependant, quelle que soit la forme du groupement, l'idée morale est absolument nécessaire aux hommes vivant en société. Tout doit donc nous faire admettre que les premiers ascètes de la Pureté apparue dans les villages des cultivateurs sibériens primitifs y furent reçus avec honneur² comme les représen-

1. V. Noël, S. J., *Philosophica sinica* (dans la Revue, t. XVIII, p. 257 et suiv.).

2. Il est à noter, au point de vue chronologique, que l'histoire réelle du Japon commence au VII^e siècle av. J.-C., beaucoup plus tard que les Annales régulières de l'Empire chinois qui remontent mille ans plus haut. Or, rien ne nous porte à croire que l'Inde ait été peuplée postérieurement à la Chine, et le fait de l'exode d'ascètes



tants, comme les « incarnations » de cette morale indispensable à la paix. Nous dirons plus : si une haute influence morale n'était pas intervenue pour remplacer le patriarcat déchu, le maintien d'une société agricole dans la région sibérienne fût devenu très problématique, vu les conditions du lieu. Il suffit, pour s'en rendre compte, de comparer entre eux les établissements des colons russes : on verra la prospérité des villages en rapport direct avec l'attachement aux croyances religieuses et à la morale. La palme appartient aux villages des *Raskolnik* ou « vieux croyants¹ ».

Si la formation sociale de la race japonaise dérive de l'itinéraire sibérien, non seulement les traits de mœurs et de caractères qui lui sont propres doivent y trouver leur explication, comme nous l'avons déjà vérifié ; mais, de plus, nous devons retrouver au Japon les traces non équivoques du chamanisme sibérien antique, du culte de la Pureté morale et de la caste des « Gens Purs ».

Or, une caste religieuse se trouve établie, dès le commencement, au sein de la société japonaise. Une caste fermée, dominante, entourée d'un respect superstitieux, a gouverné le Japon depuis ses lointaines origines, pendant de longs siècles ; elle passait pour avoir présidé à l'engendrement même du peuple. Le très ancien culte japonais, le *Sinthos*, consacrait cette croyance. Il avait placé à la tête de la nation la caste fermée du *Daïri* ou Cour sacrée, et fait du premier-né de cette caste le *Mikado* ou empereur spirituel, chef suprême de la religion en même temps que de l'État. Ces faits sont connus ; il est in-

brahmaniques vers le nord, dès les temps les plus reculés, ne paraît pas improbable ; les causes de cette exode sont de tous les temps, et dans les âges primitifs, les difficultés du trajet étaient diminuées de tous les dangers résultant des guerres et des brigandages dans le Thibet et dans les steppes.

1. Si la branche japonaise de la race jaune a traversé la Sibérie, cependant les populations sibériennes adonnées à la culture se sont trouvées très rares au moment de la conquête russe. Ne pouvons-nous pas attribuer cette rareté à la disparition des villages privés de chamanes, ou corrompus en même temps que ces derniers eux-mêmes ? Les villageois désorganisés seraient l'origine des peuplades de chasseurs et de pêcheurs qui hantaient les forêts et les fleuves de Sibérie à l'époque de la conquête russe.



tile d'insister sur la situation à la fois religieuse et politique des anciens Mikados. Quant à la question de caste ¹, on sait également quelle séparation complète existait entre la noblesse japonaise et le reste de la nation, séparation si absolue qu'il en est résulté une sélection physique. Il y a une dissemblance frappante entre le type du *Daïmio*, qui se rapproche des types européens, et le type ² commun du Japonais, rappelant celui des Mongols.

III

La doctrine du *sinthos*, en même temps que les légendes relatives à la race japonaise, est contenue dans un très ancien livre rédigé, dit-on, sous la dictée d'une femme d'une mémoire extraordinaire qui avait recueilli les récits et les traditions répandues dans la nation. Voici comment s'y trouve exposée l'origine des choses : « Au commencement de l'ouverture de toutes choses, le chaos flottait, comme les poissons nagent dans l'eau pour leur plaisir. De ce chaos sortit quelque chose semblable à une épine, qui était susceptible de mouvement et de transformation. Cette chose devint une âme ou un esprit, appelé *kunitokodatsno Mikotto* » ³. Une première dynastie d'êtres spirituels est sortie de ce *Mikotto*. Pendant une durée incalculable, des centaines de millions d'années, ces êtres s'engendraient les uns les autres d'une manière inexplicable. Le dernier, *Ten-sio-Daï-sin*, déjà légèrement uni à la matière, vécut dans la province d'*Isje* ⁴, au Japon, et y est mort. Depuis sa mort, il a prouvé par de nombreux prodiges qu'il est la vie, l'âme et la lumière de

1. Cf. comte de Dalmas, p. 58, 86, 94, 95, etc. : E. Reclus, t. VII, p. 759, 760. Kämpfer, t. I^{er}, p. 233, 243, etc.

2. Kämpfer, t. I^{er}, p. 151. De même les *Canussi* ou prêtres *sinthoïstes* exerçant un métier fermé héréditaire. (Cf. F. Martin, p. 71.)

3. Kämpfer, t. II, p. 8. — Cette genèse, muette sur la *Cause première*, est bien caractéristique de la race jaune.

4. La baie d'*Isje* est la plus rapprochée de la ville de *Miako*, l'ancienne résidence des Mikados.

la nature. Ses quatre premiers descendants ont été engendrés « par le mouvement et le pouvoir actif des ciens » ; le quatrième engendra charnellement, d'une manière incompréhensible, la dynastie des demi-dieux, esprits incarnés. Le dernier de cette dynastie, Awa-se, est le père de la dynastie des Mikados et de la caste du Datri¹.

Nous retrouvons ici le pur écho des théogonies hindoues, multipliées à coups de millions de siècles² par la glose brahmanique. Pour compléter l'analogie, le Yamato-Bumi, « la Bible de l'antiquité japonaise », rapporte les luttes des dieux japonais contre les esprits autochtones et la défaite de ceux-ci.

Mais le sinthos ne consiste pas exclusivement en cette partie dogmatique, base du pouvoir des Mikados et de leur caste : il comprend en outre des préceptes moraux et des pratiques rituelles

Il y a quatre préceptes : 1° la pureté intérieure du cœur ; 2° l'abstinence religieuse de tout ce qui rend l'homme impur ; 3° l'observation des fêtes ; 4° les pèlerinages aux lieux sacrés ; à quoi quelques-uns ajoutent la mortification corporelle.

La *pureté intérieure* consiste à ne pas faire ce qui est défendu par la morale naturelle, par les lumières de la religion, ou par l'ordre immédiat et particulier de l'autorité publique. L'*abstinence*, ou pureté extérieure, s'oppose à ce que l'on touche du sang, des corps morts, ou à ce que l'on mange de la chair.

C'est en examinant les deux derniers préceptes du sinthoïsme, et la manière dont on y satisfait, que nous pourrions nous rendre compte de l'organisation rituelle de ce culte de la pureté.

L'observation des fêtes prescrites consiste à se présenter au temple. Pour accomplir ce devoir, il faut être en état de pureté extérieure ; la visite au temple est un moyen de se diriger vers la pureté intérieure. Elle n'est pas autre chose, car il n'y a pas de sacrifice dans le sinthoïsme, par où ce culte se rapproche du bouddhisme, qui a du reste une origine hindoue offrant de grandes analogies avec celle du sinthoïsme.

1. Cf. Kämpfer, t. 1^{er}, p. 155 à 161 ; comte de Dalmas, p. 56, 57, 222 à 224.

2. La dynastie des demi-dieux, comprenant Ten-sio-Daï-sin et ses quatre descendants jusqu'à Awa-se inclus, est censée avoir régné 2.342.467 ans (Kämpfer, t. 1^{er}, p. 228).

La visite au temple est l'acte rituel par excellence dans le culte du Sinthos. Les temples, précédés en général d'un jardin, sont entourés d'une galerie couverte dans laquelle se rendent ceux qui veulent faire leurs dévotions; le sanctuaire est fermé de toutes parts, et on n'y peut entrer. Mais une ouverture grillagée permet de regarder dans l'intérieur, et c'est devant cette ouverture que chaque dévot à son tour vient se prosterner. A travers la grille, le temple proprement dit apparaît, entièrement revêtu de papier blanc découpé, emblème de la pureté extérieure; au milieu de ce sanctuaire ne s'élève point un autel, comme dans nos églises ou dans les temples antiques, puisqu'on n'y accomplit pas de sacrifice; on n'y trouve ni la chaire du pasteur, ni même le pupitre du Livre comme dans les mosquées. Le seul objet renfermé dans ce temple, et occupant la place d'honneur, est un miroir très net en métal poli, autre symbole de pureté, mais de la pureté intérieure et réflexe. Ce miroir est suspendu de manière à être vu de ceux qui se tiennent devant la grille et à renvoyer leur image. Chaque fidèle fait une courte méditation en face du miroir, jette à travers la grille une offrande qui roule et retentit sur le pavé du temple, met en branle une clochette pour avertir le bonze, et s'en va : il a satisfait au rite que prescrit le culte institué par le grand ancêtre du Mikado et de la caste pure du Daïri, *Ten-sio-Dai-sin*¹, père de la race japonaise.

Il y a chaque année cinq grandes fêtes d'obligation et un certain nombre de fêtes moindres où l'on se rend aux temples. Mais le quatrième précepte, qui concerne le pèlerinage aux lieux saints, impose une visite qui passe pour plus sanctifiante encore : celle des sanctuaires érigés à la place où vécut et mourut *Ten-sio-Dai-sin*. Ce pèlerinage est en très grande vénération; des foules immenses s'y rendent chaque année de tous les points du Japon; ceux qui en reviennent rapportent une amulette en forme de boîte ornée d'inscriptions, délivrée par les bonzes du lieu sacré. On est censé rentrer du pèlerinage avec de si bonnes disposi-

1. *Ten-sio-Dai-sin* signifie littéralement : « le grand dieu impérial héréditaire de la génération céleste ».

tions et résolutions, que l'amulette sert de passeport sur toutes les routes pendant toute l'année qui suit. C'est en quelque sorte un « certificat de bonne vie et mœurs ». En même temps que le coffret, les *Canaussi* ou prêtres du sinthos remettent aux pèlerins des almanachs dressés pour l'année courante, par l'ordre du Mikado. La supputation des temps rentre de droit dans les attributions de celui qui est le représentant de la « lumière de la nature ».

Arrivés à la rivière d'Isje, les pèlerins y font leurs ablutions, afin de s'assurer la pureté extérieure, puis ils se rendent d'abord au temple Ge-Ku, ou premier temple; de là au Fon-gu ou « vrai temple », celui qui est spécialement attribué à Ten-sio-Daï-sin. Dans ces deux temples il n'y a rien que des miroirs et du papier blanc comme dans tous les autres. Enfin, auprès du « vrai temple », sur le flanc d'une colline tout proche de la mer, le pèlerinage se termine par la visite à la grotte de Ten-sio-Daï-sin. C'est une petite caverne de la dimension de deux « *tatami* »¹ où Ten-sio-Daï-sin se retira, enlevant la lumière au soleil et aux étoiles par le seul fait de sa disparition souterraine, et montrant ainsi qu'il était lui-même la source de la lumière. Dans cette grotte pieusement conservée, est érigée une petite chapelle où l'on voit, pour tout ornement, *une idole assise sur une vache*, appelée « Dañitz norai », c'est-à-dire *représentation de la lumière*.

Cette statue est évidemment une idole brahmanique, semblable à celles qui se rencontrent, en particulier, à Bénarès, et représentant l'une des *Déva* : la flamme courant sur la libation dans le sacrifice igné².

Ces légendes, ces monuments, comme le fond même de la doctrine du sinthos, confirment l'origine hindoue de ce culte qui

1. Le *tatami* ou natte est la mesure de surface usitée au Japon. Cette unité est ainsi dénommée à cause des paillasons de dimension constante et de forme rectangulaire qui garnissent les planchers de toutes les maisons. Les dimensions du *tatami* sont de un *kin* de long sur $1/2$ *kin* de large (2 mètres de long sur 1 mètre de large environ). Cf. Kämpfer, t. II, p. 318.

2. Cf. dans la Revue, t. XV, p. 42 et suiv. Les rapports qui existent entre le sinthos et le chamanisme d'origine hindoue sont confirmés par les pratiques des *Jammabo*,



remonte aux débuts de la société japonaise. *Ten-sio-Daï-sin* nous apparaît comme un bon chamane arrivé des premiers au Japon avec sa clientèle d'émigrants villageois. Ascète consommé, doué en outre d'une habileté politique fréquente chez les jongleurs, il établit dans sa nouvelle résidence et au milieu du premier noyau d'émigrants le culte de la pureté morale, et en même temps le règne de sa dynastie, qui était la caste des gens purs; enfin, la quasi-divinisation du premier-né de cette caste, en qui il revivait par représentation. Cette fondation de l'état japonais doit être considérée comme postérieure au moins d'un millier d'années à la fondation de l'empire chinois ¹.

Le quatrième descendant de *Ten-sio-Daï-sin*, *Awa-se*, est considéré comme ayant mené une vie moins exclusivement spirituelle que ses ancêtres et prédécesseurs. Ce fut lui, probablement, qui sortit de la situation d'ascète révéré pour prendre en mains la direction des affaires, et joignit la puissance temporelle aux pouvoirs surnaturels que l'on attribuait à la postérité de *Ten-sio-Daï-sin*. L'histoire réelle du Japon ne commence qu'avec l'empereur *Jimmu*, son successeur éloigné, au vi^e siècle avant notre ère. Avec ce dernier nous quittons la légende, qui est remplacée par des annales précises et par la liste ininterrompue des Mikados qui se sont succédé jusqu'au temps présent

On remarque de suite quels sont les caractères moraux, sociaux même, de cette doctrine et de ces légendes. Pour les sinthoïstes, le peuple japonais entier et le Datri en premier

ermites à la fois bouddhistes et sinthoïstes vivant dans les forêts et les montagnes. Comme les *biskhon* brahmaniques, ces ermites, qui ont pour but de pratiquer plus exactement la religion, vivent d'aumônes, s'abstiennent de tout ce qui a eu vie, se mortifient corporellement d'une façon immodérée, et figurent avec leurs doigts enlreliés les générations des dieux. Comme les jongleurs chamanes, ils pratiquent la magie, devinent les pensées, jettent ou conjurent les sorts, retrouvent les objets perdus ou volés, découvrent les malfaiteurs, etc. V. Kämpfer, t. II, p. 42 et 54.

1. D'après le P. Couplet (S. J.), les annales chinoises portent que, sous le règne de Un-Ye, 25^e empereur de la dynastie Xam qui est la seconde, en l'an 1195 avant J.-C., « les nations barbares qui habitent au nord de la Chine étant devenues trop nombreuses, il s'en détacha diverses colonies pour peupler les îles situées dans l'Océan « oriental ». (Couplet, introduction à la philosophie de Confucius, Paris, 1687, p. 71, cité par le traducteur de Kämpfer dans son discours préliminaire, p. xxix.)

lieu, ont été engendrés par *ce qu'il y avait de plus pur* dans l'univers. Il s'agit, pour bien vivre, de se montrer digne de cette origine, de *conserver* cette pureté native, ce qui se fait par quelques cérémonies manifestant l'intention, renouvelée à chaque fois, de rester pur. Aucun rachat, aucun sacrifice, aucune médiation : ce culte est simplement un *memento*, remettant périodiquement sous les yeux des fidèles, avec le miroir poli, l'idée de la pureté morale.

Le sinthoïsme ne présente aucune solution, aucune donnée sur l'« au-delà ». Doctrine très confuse, comme tout ce qui vient de l'Inde, il semble l'adaptation, aux facultés de la race jaune, d'une théogonie d'origine brahmanique. Il contient les générations des dieux pendant des millions d'années, suivant le système des gloses védantiques des brahmes; et il considère ces dieux comme les ancêtres de la nation, comme ses fondateurs et premiers gouverneurs, leur assignant ainsi un rôle concret, temporel, en rapport avec l'état mental anti-métaphysique de la race jaune. — Aussi s'est-il toujours conservé comme religion populaire, fondamentale, comme religion d'État.

A la différence du bouddhisme primitif, le sinthos n'est pas du tout une école philosophique; c'est un *culte*, un fait social lié intimement à l'origine de la race et à sa constitution sociale. C'est le culte *national*. Aussi le sinthos n'est point annihilé par le pouvoir public devenu bouddhiste; il n'est même pas combattu par le bouddhisme aujourd'hui si répandu, si général dans la nation japonaise. Le sinthos n'est point non plus confondu avec le bouddhisme, qui se superpose à lui comme il se superpose en Chine au culte des ancêtres. Une secte bouddhique très nombreuse, celle de *Shingakou*, admet dans sa doctrine les principales données et les cérémonies du sinthos; cette tentative de rapprochement profite surtout au culte national, *qui reste le culte de la secte*, et qui se trouve simplement orné de quelques maximes et théories d'un ordre plus élevé.

Tel est le *substratum* ancien et persistant de la race japonaise; il n'est pas encore enfoui et recouvert par les couches sociales



plus récentes. Presque partout il affleure au sol. Mais c'est surtout au voyageur pénétrant dans l'intérieur du pays, dans ses régions montagneuses, que le vieux Japon apparaît. Laissant les ports où tout se mélange, les grandes villes, les routes commerciales, ce voyageur se mêle aux populations des campagnes. En traversant les vallées profondes et les hautes cimes de ce pays volcanique, il croise, sur des sentiers raboteux et déclives, les bœufs porteurs chargés de gens et de bagages, les bandes de pèlerins vêtus de blanc qui se rendent aux temples célèbres, ou tentent l'ascension du Fuyû — le cône fumant de toutes les peintures japonaises. Ce sont les paysans, qui viennent de terminer leurs récoltes, et accomplissent leur tournée aux temples en renom, — « en quête de plaisirs et d'indulgences ¹ », avec la « légèreté naturelle » à l'esprit japonais — comme ils le font depuis des siècles. Parmi ces montagnards, les longues méditations ne sont pas de mise. Leurs pèlerinages aboutissent à « trois inclinaisons et un claquement de doigt ² » devant le sanctuaire, puis à une station réjouissante dans les « maisons de thé » qui avoisinent toujours les temples, quel que soit leur rite, bouddhiste ou sinthotste. Le peuple, presque indifféremment en apparence, se réunit devant la pagode où la statue de *Cyaka* ³ trône au milieu des cierges et des fleurs, ou devant la pagode au miroir ; mais il gronde, il sévit même au moindre manque de respect vis-à-vis du culte national. C'est ainsi qu'on attribue à une légère irrévérence commise au temple l'assassinat du ministre Mori. L'homme d'État, par distraction peut-être, avait soulevé de sa badine le rideau qui forme la seule clôture de la cour consacrée à *Ama-Terasu*, la grande aïeule des Mikados et de tout le peuple japonais ⁴.

A l'apparition de ce vieux *substratum*, de ce peuple « robuste, serviable, hospitalier, qui promène encore la pittoresque défroque du passé ⁵ », l'observateur ne peut cacher son impression

1. Marcel Monnier, *Tour d'Asie : Empire du Milieu*. Prélude, p. 6 à 17, etc.

2. Marcel Monnier, *Tour d'Asie*. Prélude, p. 10.

3. Cakya-Mouni.

4. Ce meurtre eut lieu le 11 février 1889.

5. Marcel Monnier, p. 4.

saisissante et inattendue : « Ces gens-là ne ressemblent en rien aux bonshommes peints sur les potiches et sur les éventails ¹ ».

En effet, ce ne sont pas des Chinois. Nous avons essayé de justifier, par une hypothèse sur son origine, les caractères sociaux qui appartiennent à cette branche spéciale de la race jaune, et cette hypothèse, nous semble-t-il, convient à la couche profonde, à la couche primitive de la population, telle que l'observateur la retrouve et la dépeint de nos jours. Nous devons maintenant rechercher, en suivant pas à pas l'histoire japonaise, les causes modificatrices qui, sur le vieux substratum, ont édifié, d'abord le Japon du moyen âge, puis le Japon moderne.

1. Marcel Monnier, p. 9.



II

L'INTRODUCTION DU LAMAISME BOUDDHIQUE A DONNÉ AU JAPON SA FORME MODERNE AVEC LE DOUBLE POUVOIR POLITIQUE ¹.

L'ancien Japon est un peuple de villageois dominé par une caste religieuse et tolérante ayant à sa tête les Mikados. — L'adoption du bouddhisme par les Mikados marque l'avènement de la noblesse guerrière des Daïmios et des Samouraïs. — L'ère des guerres civiles et la coutume de s'ouvrir le ventre résultent des principes de cette noblesse lamaïque. — Cette importation du bouddhisme a créé le double pouvoir religieux et séculier.

I

Les débuts de l'histoire japonaise offrent un tableau assez idyllique, et conforme à notre hypothèse. A la base de la société, un peuple de villageois à l'esprit léger, ouvert, facile, vivant sans trop de peine sur des terrains fertiles, qu'une culture ancienne n'avait pas encore épuisés, et ne créant aucune difficulté, aucun embarras notable à ses gouvernants; si bien

1. Sources du présent chapitre :

E. Reclus, *Nouvelle Géographie universelle*, t. VI, VII. Paris, Hachette.

D^r Kämpfer, *Histoire naturelle, civile et ecclésiastique du Japon* : traduction française; Amsterdam, Uytwerf, 1732.

Crèlineau-Joly, *Histoire religieuse, politique et littéraire de la Compagnie de Jésus*, Paris, Poussielgne-Ruzand, 1851.

E. Colteau, *Un Touriste dans l'Extrême-Orient*. Paris, Hachette, 1884.

Comte de Dalmas, *Les Japonais, leur pays et leurs mœurs*. Paris, Plon, 1885.

M. de la Mazelière, *Moines et ascètes indiens*. Paris, Plon, 1898.

Marcel Momier, *Le tour d'Asie, l'empire du Milieu* (Prélude). Plon, 1900.

Félix Martin, *Le Japon vrai*. Paris, Fasquelle, 1898.



que ceux-ci purent pendant longtemps se passer de divisions administratives. Au sommet, une caste politique habile et sage, vénérée à cause de son origine religieuse, répandant la doctrine de la pureté morale, et pratiquant, même vis-à-vis des « Idoles étrangères », la plus large tolérance.

L'empereur Sin-Mu, patriarche des âges primitifs, ouvre la série des *Mikados* inscrits aux Annales. Il régna quatre-vingts ans (660 à 580 av. J.-C.) et durant cette longue période, un seul fait saillant est inscrit par l'annaliste : l'arrivée au Japon des « Idoles étrangères ¹ ». Ces idoles étaient accompagnées de bonzes sachant écrire. C'est pourquoi les annales du Japon commencent avec Sin-Mu; mais ce règne, on le voit, peut encore être classé parmi les règnes heureux « qui n'ont pas d'histoire ».

Il en est de même des règnes suivants de Sui-Sei, An-néi, To-Ku — trois générations de Mikados. Pendant deux siècles, l'histoire du Japon raconte exclusivement des constructions de temples ou des changements de résidences de la cour. Ce n'est qu'après l'avènement de *Kosio* (475 av. J.-C.) que les choses semblent se compliquer légèrement; une querelle s'élève entre les provinces de *Yets* et de *Go*; les villageois en viennent aux mains : c'est la première guerre au Japon.

Cent ans après, la population ayant augmenté et les intérêts se compliquant, *Ko-hei*, petit-fils de *Kosio*, est amené à établir la division du territoire en 36 provinces, base des circonscriptions encore existantes ². Pendant deux siècles encore, le développement de la société se continue pacifiquement. Enfin l'empereur *Siu-Sin* fait construire des vaisseaux qui naviguent dans l'archipel et vont joindre les rivages du continent; les rapports du Japon avec la Chine et la Corée deviennent plus fréquents. L'empire du Soleil Levant fait ainsi son entrée dans le monde, et c'est à ce moment qu'apparaît à la cour le titre de *Siogun* ou « général des armées », donné par *Siu-Sin* à l'un de ses fils (90 av. J.-C.).

1. C'est ainsi que les statues du Bouddha sont désignées dans les primitives Annales du Japon.

2. Kämpfer, t. I, p. 253 (an 244 av. J.-C.).



Il serait oiseux de suivre pas à pas les annales japonaises pendant la période brillante de la dynastie des Mikados, qui s'étend du 1^{er} au 14^e siècle de notre ère. Les guerres de Corée — déjà! — et quelques révolutions de palais constituent la trame de ces annales à cette époque. Passons donc rapidement, et arrivons à un tournant de l'histoire ¹.

C'est au commencement du 6^e siècle (ap. J.-C.) que l'*Abi-Darma*, recueil bouddhiste comprenant les doctrines de *Darma*, fils du vingt-huitième patriarche bouddhique, fut introduit en Chine. Darma était lui-même venu, dit-on, en Chine, pour « faire tourner la roue de la loi ² ». Ce pays se trouvait alors divisé en deux empires, du midi et du nord. Repoussé par l'empereur du midi *Lyang-vu-li*, le missionnaire bouddhiste gagna l'empire du nord, où il fut très bien accueilli, et conquit une immense influence à cause de la profondeur de sa doctrine; il l'approfondissait en effet chaque jour, étant resté neuf ans la face tournée vers un mur ³, afin d'atteindre « la plénitude de la pensée au milieu du vide et du silence ». De l'empire des Ouéi, dynastie du nord, l'école de Darma s'étendit rapidement chez les lamas de la Mongolie et de la Corée. Ce fut la Corée ⁴ qui transmit au Japon, avec le système lamaïque, la doctrine nouvellement approfondie.

Depuis le temps de Sin-Mu (nous l'avons déjà mentionné), les « idoles étrangères » et leurs bonzes existaient au Japon : elles n'y faisaient pas question, et le Dairi n'avait nullement éprouvé le besoin de mélanger une portion quelconque des doctrines bouddhiques à son culte de la Pureté. Au contraire, dès que les lamas coréens introduisirent dans l'archipel la doctrine de Darma, la Cour s'en occupa immédiatement : l'empereur Kin-Méi (540 à 572 ap. J.-C.) fit fondre en Chine plusieurs statues du Bouddha, et, pour les loger, construisit des temples.

Je ne puis exposer ici en détail les différences qui séparent

1. Pour toute la partie historique qui suit, voir Kämpfer, t. 1^{er}, p. 262 et suiv.

2. C'est-à-dire prêcher la doctrine du Bouddha.

3. Lamairesse, p. 62.

4. Cette origine de la prédication lamaïque au Japon est historique et admise par tous les auteurs japonais et occidentaux.

la doctrine bouddhique de l'Inde et du midi, d'avec le système lamaïque du Thibet et du nord. Mais ces différences se montrent, au Japon, par les résultats qu'ont obtenus les prédicateurs des deux écoles. Sous le règne du mikado Sin-Mu, dans les premières années de notre ère, un personnage que les Annales nomment *Bupo* ou Kobotz vint des Indes « sur un cheval blanc¹ », apportant le livre *Kio*, la doctrine de l'école hindoue. On lui éleva un temple, et on en resta là : aucun changement apparent ne se produisit dans les mœurs de la société japonaise et dans la constitution de l'Empire. Nous venons de dire, au contraire, l'empressement avec lequel, cinq siècles plus tard, les lamas de la Corée furent reçus par l'empereur Kin-Méi. C'est que leur doctrine ne se présentait plus sous la forme métaphysique, abstraite, d'une philosophie aboutissant à un nuageux et désolant Nirvâna. Le lamaïsme est un *culte*, beaucoup plus qu'une école ; il est compréhensible pour les gens de la race jaune ; il peut frapper la légèreté japonaise. Il est accepté comme un consolateur, apportant au peuple la dévotion envers *Avalokiteçvara* (que les Japonais ont féminisé et nomment *Kwounon*), le Bouddha de pitié et de miséricorde, qui est le patron du Thibet² ; et le culte d'*Amita*, « le Bouddha de pureté », qui n'abandonne pas ses fidèles à l'heure de la mort³.

Avec son esprit très anciennement cultivé, le Daïri comprit parfaitement tout ce que le culte lamaïque venait ajouter aux notions vagues et primitives du sinthoïsme. L'impression ressentie par cette caste d'origine religieuse fut profonde ; et son

1. Kämpfer, t. I, p. 256.

2. Voir de la Mazelière, p. 197, 202 à 207, 281 et ss., 301, etc.

3. On remarquera deux circonstances qui ont dû faciliter les succès du lamaïsme au Japon : 1° le culte spécial à *Avalokiteçvara* ou *Kwounon* comporte la cérémonie du *luisol* qui s'exécute au moyen du miroir reflétant la statue de ce Bodhisattva ; 2° le culte d'*Amita* consiste seulement à *rechercher la Pureté* et à désirer le paradis de pureté. *Amita* est le patron du Japon, comme le Bouddha de pitié est le patron du Thibet. Ce patron du Japon représente bien la partie de la doctrine qui se rapproche le plus du sinthoïsme et de l'état d'âme japonais.

Au contraire, l'école bouddhique primitive et plus spécialement hindoue se renferme plus spécialement dans l'étude d'un système de philosophie, et néglige la partie sentimentale représentée par le culte des *Bodhisattva* ou saints bouddhiques.

chef le Mikado se convertit ostensiblement au Bouddha de pitié et au Bouddha de pureté. La conversion fut sincère; mais, comme toutes les choses de grande conséquence, elle fit lentement son chemin, et rencontra une certaine opposition. Sous le règne de Fistazu, fils de Kin-Méi, un « perturbateur », nommé Moria, excita un soulèvement, brûla des temples et détruisit des statues bouddhiques. Ce sinthoïste intransigeant se montrait, par rapport au Mikado, « plus royaliste que le roi »; il fut tué en l'an 582.

Le soulèvement dont nous venons de parler ne semble pas avoir été un simple acte de fanatisme religieux; il y avait là quelque chose de plus. En effet, les lamas, en s'établissant au Japon, y importèrent autre chose qu'un culte nouveau, facile d'ailleurs à accommoder avec l'ancien : ils introduisirent tout un système politique et économique dont nous allons suivre le développement à travers l'histoire du Japon.

Pour se rendre compte de ce système et de ses conséquences, il est nécessaire d'entrer dans quelques détails concernant le lamaisme et les lamaseries.

La doctrine du Bouddha tend à conduire tous les êtres, — tous les « composés », comme elle les appelle, — vers un état supérieur (le Nirvâna), dans lequel il n'y a plus aucun désir d'aucune sorte, partant plus de raison pour que le « composé » qui y est parvenu se recompose sous une autre forme par une nouvelle naissance. Seul, le fondateur Ça-Kya Mouni est parvenu à cet état parfait. Mais, après lui, quelques saints bouddhiques (Bodhisatva) ont approché de la perfection à tel point qu'il ne leur reste que très peu de désirs. Ces « composés » doivent encore renaître plusieurs fois, mais sous des formes de plus en plus parfaites, élaguant de plus en plus les désirs : ce sont les bouddhas vivants ou « Incarnés, » reconnaissables à certaines marques qu'ils apportent en naissant... Une grande lamaserie (couvent bouddhique) possède toujours un bouddha vivant, dont la vie exempte de presque tout désir sert de modèle à tous les lamas, lesquels aspirent à la perfection, au

Nirvâna, et veulent suivre la règle, la « loi » qui y conduit.

Le Dalaï-lama, ou grand lama du Thibet, est un « incarné », c'est-à-dire un ascète bouddhique, du même type très particulier que les autres bouddhas vivants.

Enlevé à son milieu familial avant que le contact des réalités de la vie ait éveillé en lui le sens pratique, confiné dans la lamaserie, l'Incarné entre encore tout enfant dans son rôle d'idole ou de relique vivante, qui détruit en lui le sentiment même de la personnalité. Il est enfermé dans la seule étude de la doctrine lamaïque en ce qu'elle a de plus obscur et de plus absorbant, et devient le professionnel d'une métaphysique insaisissable et bizarre au dernier point. Il s'agit pour lui d'avancer vers « l'intuition du vide », le grand don qui rapproche du Nirvâna; de méditer perpétuellement sur cet état auquel il tend, et dans lequel il ne sera plus que « comme une lumière éteinte ». Tous ses efforts doivent tendre à s'imposer cette étrange idée que lui-même, ainsi que les objets ou les personnes qu'il voit, qu'il entend, qu'il touche, ne sont que de vaines et fugitives apparences, en perpétuelle désagrégation, et sous lesquelles *il n'y a rien...*

Cela forme des habitudes d'esprit bien opposées aux qualités de précision, d'activité et de décision personnelles qui sont nécessaires à un homme de gouvernement.

Aussi l'ascète Incarné, tout en demeurant le pivot de la lamaserie, est forcément inhabile à la direction, même spirituelle, des lamas. A plus forte raison cet homme, qui ne travaille qu'à abolir en lui-même « tout désir et toute connaissance », à ne considérer que le vide et le néant, est-il incapable d'une administration temporelle. Nécessairement un supérieur — administrateur de la lamaserie — surgit à ses côtés : c'est le « Roi de la Loi », lama éminent, véritable chef de l'agglomération lamaïque, chargé du maintien de la règle à l'intérieur, de la gestion financière et des relations extérieures.

Ces deux grands dignitaires, l'Incarné et le Roi de la Loi, ne peuvent avoir effectué leur *re-naissance* que dans des fa-



milles ¹ remarquables par leur rang élevé, leur attachement à la doctrine, leur éloignement des désirs bas et matériels : car re-naître dans une famille de rang inférieur et de mœurs grossières tendrait à établir que le « composé », dans son existence précédente, avait conservé des désirs bas et vulgaires. Il y a donc autour de la lamaserie, dans sa région, un certain nombre de familles qui, de par la doctrine elle-même, sont en possession de fournir les hauts dignitaires. Ces familles sont, par là même, très considérées et influentes, car elles profitent de la puissance économique et politique de la lamaserie, à laquelle elles rendent, en retour, honneur et fidélité.

La puissance économique des lamas réside : 1° dans le service de banque qu'ils font au moyen de la caisse où affluent continuellement les offrandes apportées par les pèlerins aux pieds de l'Incarné; par là, la lamaserie est la principale créancière de toute sa région; 2° dans le commerce étendu et lointain dont les caravanes ou les moyens de communication qu'elle organise pour sa propre subsistance sont les véhicules, et dont les débouchés se trouvent dans les marchés et foires très fréquents, déterminés par les fêtes et les pèlerinages. Sa puissance politique a son point d'appui dans le sentiment religieux des masses; elle s'exerce par l'intermédiaire des familles nobles dont nous venons de montrer la genèse; elle les soutient, les fait investir des fonctions publiques, et trouve au besoin parmi leurs membres ses hommes d'action, de parole ou de main ².

Tel est le système économique et politique nouveau qui s'introduisit au Japon avec les lamaseries. Nous allons en voir le développement dans la suite des Annales japonaises.

1. Les lamas sont astreints au célibat, depuis la réforme de Tseng-Kapa, d'une manière absolue, et même auparavant, ils restaient presque tous célibataires.

2. Le gouvernement lamaïque du Thibet, siégeant à Lhassa, est calqué sur l'organisation d'une lamaserie. Le Dalai-lama en est l'Incarné; le namekhan ou gouverneur, que les Chinois appellent *Roi du Thibet*, est le « Roi de la Loi ».

II

L'empereur Fistazu adopta pleinement le culte lamaïque. Pour manifester ses sentiments, il voulut rendre un hommage public au Bouddha de miséricorde, et, dans ce but, il décréta que les animaux domestiques seraient rendus pendant six jours par mois à leur entière liberté : ainsi le peuple japonais témoignerait sa bienveillance envers « tous les êtres vivants ¹ ». C'est sous le même règne que naquit, en 575, au sein de la famille impériale, un prince qui devait exercer une influence prépondérante sur le Japon, dans le sens bouddhique. La naissance de *Shoto-Ko-Taïsi* parut entourée de circonstances extraordinaires, et l'attrait que ce personnage manifesta dès sa prime jeunesse pour le culte lamaïque donna l'éveil aux bonzes ; on considéra *Shoto-Ko-Taïsi* comme étant l'incarnation d'un célèbre bodhisatva. Après avoir joui officiellement d'une grande autorité sous les règnes de Fistazu et de ses deux fils Joo-Mei et Sin-Siun, l'Incarné devint officiellement régent de l'empire au nom de l'impératrice Sui-Ko, veuve de Fistazu. Il multiplia les statues du Bouddha, et donna un nouvel essor aux opérations de commerce, de banque et de métallurgie entreprises par les lamas. C'est sous sa régence que l'or fut introduit au Japon.

Dès lors qu'un « Incarné » se trouvait placé à la tête de l'État, l'évolution dans le sens lamaïque était en bonne voie. Peu à peu le Daïri devenait une pépinière de bouddhas vivants. Le Mikado, dans cet ordre d'idées, occupa naturellement le premier rang ; les grandes familles issues du Daïri fournirent les grands lamas spirituels et temporels des principales fondations lamaïques rayonnant chacune sur une province. C'était la conséquence à peu près forcée du rôle religieux joué par la caste

1. Le Bouddha présente sa doctrine comme devant conduire à leur but final « tous les êtres vivants ».

du Daïri et des nouvelles doctrines qu'elle avait adoptées. La caste pure par excellence devait fournir les plus hautes incarnations. Enfin, la noblesse bouddhique, semblable à celle que l'on a observée au Thibet, se constitua avec le temps et par la force des choses autour des lamaserie inférieures. Au milieu du vi^e siècle, le mikado Koo-tuku régla « les honneurs à rendre aux séculiers qui, n'étant pas du Daïri, exerçaient cependant des emplois et des commandements » : l'ordre guerrier et turbulent des *Samourais* était né, au-dessous de la puissante hiérarchie des grands *Daïmios*.

L'avènement de la noblesse bouddhique au Japon est le fait capital qui explique toute l'histoire de ce pays pendant le moyen âge. Il importe d'en bien établir les causes, ce que nous ne pouvons faire que par l'observation comparée, en rapprochant la constitution sociale du Thibet, encore existante, de celle qui régissait le Japon du vi^e au xii^e siècle de notre ère.

Que peut-on observer au Thibet¹? Une aristocratie politique organisée par le jeu même des « incarnations »; à la tête de cette aristocratie, sept ou huit familles qui ont le privilège de fournir le Dalaï-lama. C'est l'équivalent du Daïri japonais. Au-dessous de ces quelques familles princières, une quantité de familles nobles d'ordre inférieur, qui doivent leur situation à la coutume d'après laquelle renaissent chez elles les « incarnés » des lamaserie voisines, et à leur parenté avec les administrateurs ou lamas temporels des couvents. Ces nobles jouissent d'une haute considération et d'une grande influence sur la masse des habitants; leur parole est écoutée et obéie sans contestation dans les assemblées populaires. Les dissensions locales, fomentées souvent par les rivalités lamaïques, ont formé les nobles thibétains au métier de la guerre; ils habitent des demeures fortifiées, entretiennent quelques serviteurs armés; eux-mêmes portent le sabre, dont ils ne se séparent jamais. Cette

¹ V. dans la Revue, t. XXVII, 3^e livraison (mars 1898) : *L'Influence politique du Lamaïsme*, p. 210 et suiv. — Hue, *Voyage au Thibet*, t. II, p. 473 et suiv., p. 488 et suiv., etc.

classe turbulente et guerrière, protégée contre la déchéance morale et intellectuelle par le contact permanent avec les lamas, imbue de délicatesse et d'honneur, forme la base solide sur laquelle repose l'organisation politico-lamaïque du Thibet. Elle fait preuve du plus sincère attachement, du plus pur loyalisme envers « le vieux Bouddha », ses représentants incarnés, leur culte et leur gouvernement. Si je ne me trompe, nous retrouvons trait pour trait, dans cette description du noble Thibétain, la ressemblance du Samouraï japonais. Je me crois autorisé à les présenter tous deux comme *frères jumeaux*. On ne rencontre pas, en effet, dans la société japonaise, avant que le Daïri ne fût devenu bouddhiste, cette classe de « séculiers pourvus d'emplois et de commandements », auxquels le mikado Koo-tuku accorde des honneurs spéciaux. On ne devait rencontrer, entre le Daïri, caste fermée, et les villageois japonais, que des employés ou commis, exclus de l'influence par leur rôle peu populaire, et exclus des honneurs comme n'appartenant pas à la caste régnante.

Entre la Chine d'une part, le Thibet et le Japon d'autre part, il existe, sur le point que nous envisageons en ce moment, une divergence complète, dont la raison peut être trouvée dans la formation sociale originaire de ces diverses races. Les familles chinoises, emboîtées dès les commencements de la diffusion humaine dans la région des territoires irrigables le long des fleuves, et ne l'ayant jamais quittée, s'y sont groupées en raison des conditions de leur travail sous le régime remarquable de solidarité et d'indépendance *familiales* qui leur est propre; elles ont conservé de la religion primitive un rite matériel de sacrifice : le sacrifice par effusion. De la conservation de ce rite, et de la corruption des doctrines métaphysiques et dogmatiques, fruit naturel de ce genre de société, est né le culte des ancêtres, et de ce culte sort la conception du *Ciel* ancestral¹

1. Le « Ciel », pour les Chinois, est l'ensemble des causes de tout ce qui existe : particulièrement, l'ensemble des causes des Chinois vivants ou à naître, c'est-à-dire l'ensemble des ancêtres de la nation. Un descendant quelconque des « Cent-familles » ne peut épouser une femme ayant le même nom de famille : d'où il suit qu'au bout d'un certain nombre de générations, les ancêtres renaissent se trouvent communs à

fermé, reliant fortement les uns aux autres, dans leur égalité démocratique, et dans leurs cadres purement familiaux, les membres de la nation céleste, sous l'autorité de leur empereur, fils ou représentant du Ciel ancestral¹. Les Thibétains et les Japonais, au contraire, après un premier itinéraire commun avec les familles chinoises, ont subi la déformation *villageoise*, perdu la tradition du rite sacrificiel, avec la cohésion familiale, et par là même la raison d'être du culte ancestral ainsi que du lien national qui en résulte. En Chine, le bouddhisme reste une école philosophique, sans action bien notable sur l'ensemble de la société, qui est munie d'un cadre solide préexistant. Au Thibet, le lamaïsme a trouvé à peu près table rase : il s'est placé à la tête de la société, lui fournissant une aristocratie dominante². Au Japon, la doctrine lamaïque a elle-même fait table rase en énervant l'ancien pouvoir social, et l'a ensuite remplacé par l'aristocratie à laquelle elle donnait naissance. Ainsi, d'une part, le Mikado et la cour sacrée se transforment en ascètes incapables de gouverner, et, d'autre part, l'apparition des Samourais introduit un élément nouveau, inattendu, au sein de ce peuple jusque-là pacifique.

La noblesse japonaise, en effet, offre un caractère de fierté belliqueuse encore plus accentué que celui des nobles thibétains. A peine l'ordre des Samourais avait-il été créé ou plutôt reconnu par le mikado Koo-toku (mort en 655 ap. J.-C.) que nous trouvons, dans les Annales, une confirmation de ce caractère.

Avant cette époque, il n'est point question de guerres civiles ayant quelque importance ; mais dès que la noblesse japonaise a pris racine dans le sol, nous voyons s'ouvrir l'ère des troubles sanglants qui ont si longtemps désolé l'archipel du Soleil-Levant. *Tu-mu*, arrière-petit-fils de l'empereur Fistazu si dévot au Bouddha de miséricorde, vit son introuisation contestée par

tous les Chinois vivants. Il y a là le fondement du lien national le plus réel et le plus étroit.

1. V. dans la Revue, t. XVII, p. 245 et suiv. (septembre 1894).

2. *Ibid.*, t. XXVII, p. 229 et suiv. (mars 1899).



son propre frère Oso-mo-no-oosi. A la tête d'une nombreuse armée — chose également nouvelle — ce prétendant tint la campagne pendant cinq mois, au bout desquels, défait, il termina la tragédie en s'ouvrant le ventre, inaugurant ainsi le genre de mort violente et volontaire adopté depuis lors par les Daïmios et les Samouraïs.

Je dois, puisque le sujet m'y ramène, insister encore sur l'origine lamaïque de l'ordre des Samouraïs. Pourquoi cette coutume, si répandue chez « les hommes à deux sabres », de mettre volontairement fin à ses jours pour la moindre offense reçue, en sommant l'adversaire, s'il est noble, d'en faire autant? Sur quel singulier point d'honneur est basé ce duel extraordinaire pour nous, contumier pour eux, dans lequel chacun tourne ses armes contre lui-même?

Ce point d'honneur est le résultat des principes sur lesquels repose la noblesse lamaïque. Les familles classées dans l'ordre des Samouraïs, à l'imitation des grandes races des Daïmios pourvoyant aux emplois supérieurs du culte lamaïque, sont celles au sein desquelles doivent renaître par l'incarnation bouddhique les petits Incarnés présidant aux lamaserics inférieures, ou même les lamas réputés. Or ces incarnations ne peuvent se produire que dans les familles où l'affinement moral — la véritable éducation — a atteint un certain degré, par la *diminution des désirs*. — L'offre ferme de sacrifier sa vie par point d'honneur est bien un signe apparent du *renoncement au désir de vivre*. Le défi porté à un adversaire de suivre l'offensé dans le trépas place cet adversaire dans l'alternative, ou de mourir de la même mort, ou de témoigner un attachement au *désir de vivre* qui le dépouille, lui et les siens, de la marque spéciale à laquelle doivent se reconnaître les familles aptes à fournir des *Incarnés*. Ainsi, la facilité que l'on montre à s'ouvrir le ventre devient la base de la sélection nobiliaire lamaïque au Japon.

Par suite, l'éducation que reçoit dans sa famille, dans son milieu, le jeune Samouraï, est tournée vers l'abandon facile de la vie, vers le mépris de la mort. L'homme aux deux sabres est

toujours prêt à mourir stoïquement. C'est pour ainsi dire sa profession. Nous trouvons ici la raison de cet esprit belliqueux, de cette bravoure téméraire qui ont toujours distingué les nobles japonais. En nous rappelant qu'aujourd'hui encore les anciens Samouraïs jouent un rôle prépondérant dans l'armée japonaise¹, nous nous rendons compte des qualités guerrières dont cette armée a fait preuve sur les différents champs de bataille où elle a paru, et tout récemment encore à la prise de Tien-Tsin, sous les yeux des contingents européens groupés pour l'expédition en Chine².

Mais reprenons le fil des Annales japonaises, à la mort du prétendant Oso-no-oosi. Son exécution volontaire ne découragea pas totalement les ambitieux. Quatorze ans plus tard, Dsito, veuve et nièce de Ten-nu, pour prendre possession du trône, eut à lutter contre un compétiteur, Ootz-no-Oosi. Une autre révolte terrible, et qui dura sept ans, éclata encore au x^e siècle, du fait d'un prince de la famille impériale, le Daïmio Massa-Kaddo. Tous ces soulèvements sont les premières manifestations de l'esprit de parti ou de clan politique, dont nous allons voir se développer l'influence.

Le Daïri, à cette époque, ne semble pas avoir ouvert les yeux sur les complications politiques engendrées par le lamaïsme : pendant le cours des ix^e, x^e et xi^e siècles, les Annales officielles, rédigées par des membres de la Cour sacrée, sont presque totalement remplies par les récits des consécérations de temples et de couvents, d'apparitions d'Amida et autres Bodhisatva, et d'accidents arrivés par le feu, le tonnerre ou les tremblements de terre aux statues monumentales de Çakya-Moumi que faisaient ériger les Mikados. La succession au trône paraît de plus en plus précipitée, embrouillée ; nombre de femmes sont proclamées mikados, plusieurs empereurs abdiquent pour se

1. Malgré la baisse de l'influence bouddhique au Japon depuis la révolution, il y a encore, dans l'armée, un *lama aumônier par compagnie*.

2. 13 et 14 juillet 1900, assaut de la cité murée de Tien-Tsin, où les troupes japonaises ont combattu brillamment auprès des troupes françaises. (V. rapports du colonel de Pelacot, sur ce fait d'armes.)

retirer dans les lamaseries et y mener la vie de moine. On sent que le rôle d'idole vivante ou d'aseète plongé dans la recherche du Nirvâna s'impose de plus en plus à la personne impériale.

Le peuple japonais reste toujours attaché par ses anciennes et profondes traditions à la caste régnante des descendants aînés de Ten-sio-Daï-sin; mais cette caste elle-même, dans son for intérieur, subit la transformation qui résulte des doctrines et du culte lamaïques. A côté de l'empereur réduit au rôle de fétiche surgissent, parmi les princes, les administrateurs temporels qui perçoivent directement l'impôt en nature (les mesures de riz) chacun dans sa province, et n'en délivrent plus à la Cour sacrée qu'une portion congrue. La puissance de ces Daïmios s'accroît rapidement par la faiblesse du pouvoir central; les Samourais se trouvent placés, en qualité de fonctionnaires, sous les ordres directs de ces Daïmios, et ne relèvent plus que de ces grands vassaux indépendants. Déjà préparée par la hiérarchie même qui relie entre elles les lamaseries suivant leur importance, et qui s'adapte à la division administrative du territoire, l'organisation en *clans* s'impose à cette noblesse guerrière. A la moindre contestation — surtout si elle touche aux droits que se sont arrogés les Daïmios — le clan tout entier se dresse, soit contre le voisin trop ambitieux, soit contre le pouvoir central qui tente une réaction partielle. Nous entrons dans l'ère sanglante des guerres intérieures qui ont désolé le Japon pendant tant d'années.

III

Les circonstances que nous venons d'indiquer sont des circonstances, non pas *sociales*, mais *politiques*; ce n'est pas une évolution qui se produit dans la masse de la société japonaise, mais seulement une révolution qui transfère le pouvoir, des mains d'un « empereur ecclésiastique » figé dans la recherche du Nirvâna, aux mains d'un « empereur séculier », formé sur



le modèle du « Roi de la Loi » des lamaseries¹. Le peuple japonais ne prend pas une part directe à cette révolution : il en souffre cruellement, sans doute, mais les choses se passent au-dessus de lui, dans les sphères de la Cour, des Daïmios et des Samourais. Cependant, les circonstances politiques dérivent elles-mêmes de faits sociaux, inhérents non pas à la nation japonaise en elle-même, à ses origines, à sa formation primitive, mais bien au lamaïsme adventif. L'état social antérieur de la race et sa situation au point de vue du culte ont permis aux institutions lamaïques de se développer dans son sein avec les conséquences qui leur appartiennent; maintenant, ces institutions exercent leur influence sociale dans les milieux que le lamaïsme a réellement pénétrés : la Cour, les Daïmios; et dans le milieu particulier qu'elles-mêmes ont créé : les Samourais.

Le XII^e siècle semble l'époque où les deux forces rivales — le Daïri appuyé sur la tradition, force déclinante; les grands vassaux lamaïques soutenus par leurs clans de Samourais, force ascendante — se font à peu près équilibre.

En 1157, parmi les Daïmios qui s'arrogent chacun le gouvernement indépendant de sa province, surgit Kijomori, proche parent de la lignée impériale. Appuyé par la corporation lamaïque des Djammabos ou ermites des montagnes, il ose prendre le titre de mikado, et se constitue, sur le modèle même du Daïri, une cour rivale. Il était encore un peu trop tôt; les ressources lui manquèrent, le peuple ne le reconnut pas. « Incapable, dit l'annaliste, de soutenir un si grand rôle », Kijomori dut se retirer dans la lamaserie de Midira, sur la montagne de Juzan. Vivre en moine, c'était témoigner autant de restriction dans ses désirs que si on se fût ouvert le ventre. Ses amis les bonzes protégèrent sa retraite, et négocièrent le mariage de sa fille avec le mikado Taka Kura².

1. L'Empereur séculier du Japon n'est pas autre, comme origine et comme pouvoir, que le « roi du Tibet », gouvernant auprès du Dalaï-lama. (V. dans la Revue, *loc. cit.*)

2. V. Kämpfer, t. I^{er}, p. 282-283.



L'échec de Kijomori ne rendit pas au Mikado une puissance réelle. Le clan des *Féki*, dominant à cette époque, avait assuré la victoire; il voulut en profiter, et son chef devint un véritable maire du palais. Sa tyrannie s'exerça sous le nom des mikados, en vue de supprimer l'indépendance que s'arrogeaient les autres chefs de clans. Si je ne me trompe, les Féki paraissent avoir joué le rôle politique de défenseurs de l'ancienne constitution et du pouvoir central contre les entreprises de la noblesse bouddhique, en s'appuyant sur les traditions sinthoïstes et l'attachement du peuple à ce culte national.

Jorimassa, leur chef, est représenté, dans les Annales, comme une sorte de héros mythologique, ayant percé de flèches, avec l'aide du « Kâmi » ou bon génie *Bishamen*, un dragon monstrueux qui s'était introduit dans le palais du Mikado et jetait la frayeur parmi les gens de la cour¹. Mais, de ce côté encore, la solution n'était pas adéquate aux conditions sociales du moment. Les autres Daïmios se soulevèrent, et la « guerre des Féki », l'une des plus terribles parmi ces sanglantes périodes de troubles, désola le pays.

Ainsi, des deux côtés, tout essai de brusquer les choses produisait une réaction dans le sens opposé.

La guerre des Féki fut inaugurée par le soulèvement de *Nobejori* et *Jositomo*, daïmios, chefs de clans puissants. En 1161, après deux ans de guerre, Jositomo fut vaincu et tué; son fils *Joritomo*, alors âgé de neuf ans, né à la cour sacrée, fut exilé loin de cette cour. On lui laissa la vie, il grandit en exil, et, sa personnalité formant toujours le pivot du clan paternel, il put reprendre les hostilités contre ses adversaires.

L'histoire de Joritomo mérite d'être considérée en détail, car elle nous montre les procédés et les résultats de la politique des clans samourais. A trente ans, Joritomo défît Jorimassa dont nous venons de parler. Alors fut appliquée pour la première

1. Kæmpfer, p. 282. Le Kâmi Bishamen personnifié la *force*. Il est représenté avec casque, cuirasse et lance. C'est un des sept « génies » de la religion populaire japonaise. Leurs représentations ne figurent pas dans les temples sinthoïstes, où il n'y a *rien*. Mais on en fait des images très répandues parmi le peuple. V. Félix Martin, p. 69 à 71.



fois la politique féroce qui a été depuis suivie dans les guerres civiles japonaises : le vainqueur massacra toute la famille du vaincu, sans exception¹. C'était ruiner et disperser le clan des Samouraïs attachés au Daïmio dont toute la lignée disparaissait ainsi : les incarnations bouddhiques devaient forcément passer à la famille d'un autre puissant Daïmio ; par suite, les profits et l'influence tirés des lamaseries, c'est-à-dire le lien même du clan, se trouvaient aux mains d'une autre famille princière : souvent celle du massacreur.

La dispersion du clan des Féki força le mikado Antoku à abdiquer en faveur de Go-Toba ou Toba II (1184). Les débuts du nouveau règne semblent remplis par une anarchie sanglante, au milieu de laquelle le clan de Joritomo va toujours grossissant par le même procédé. Bientôt, instruit probablement par l'expérience, le guerrier politicien ne se contente pas de faire disparaître la race du prince vaincu ; il fait massacrer aussi le « lieutenant », c'est-à-dire l'homme important chargé du détail de la direction dans la province. C'était prudent — si je puis m'exprimer ainsi — : car les Samouraïs, en même temps que de braves combattants, constituaient, nous l'avons vu, une hiérarchie de fonctionnaires chargés de l'administration civile et financière du pays, sur le territoire dont le daïmio, chef de clan, était le gouverneur. Or, le « lieutenant » aurait pu facilement user de son influence administrative pour transférer le clan entier à un autre prince ; tandis qu'en supprimant ce dignitaire, Joritomo pouvait lui donner un successeur à sa dévotion, et recueillir ainsi, au grand complet, les dépouilles du vaincu.

Il fallut neuf ans à notre personnage pour arriver, en faisant la « boule de neige », à une situation incontestablement prépondérante. Alors (1195) il se présenta à la Cour Sacrée, et comme les querelles et les guerres civiles menaçaient de durer encore, il se fit nommer, par le Daïri, *général en chef des armées*

1. Ce fut le commencement de l'usage conforme établi depuis cet exemple, et suivi dans toutes les guerres civiles japonaises. V. Kämpfer, t. 1^{er}, p. 301. « Les maximes de guerres suivies dans le Japon veulent que l'on aille tout d'un coup à la racine. »



(Seï-Siogun). La situation du Mikado et du Daïri devint en ce moment la même que celle des Consuls et du Sénat de Rome, après les proscriptions, lorsque Octave eut reçu le titre d'*Imperator*. Les étrangers européens qui ont parlé des choses du Japon, ont été conduits, par la similitude des faits et des noms, à désigner le Seï-Siogun sous le nom d'*Empereur séculier*.

Joritomo, par la reconnaissance officielle de sa primauté sur tous les autres Daïmios, chefs de clans et gouverneurs du territoire, devenait lui-même le grand chef de tout l'ordre des Samourais, c'est-à-dire des guerriers et des fonctionnaires qui menaient eux-mêmes toute la population. Il fut le premier de la longue suite des *Empereurs séculiers* qui se trouvèrent substitués, quant aux attributions temporelles, au Mikado immobilisé dans son rôle de Bouddha vivant.

Cette situation politique est bien calquée sur celle que nous avons observée au Thibet, où le Dalai-lama — le Bouddha vivant par excellence — quoique chef reconnu de l'État, passe son existence renfermé dans son palais, invisible, inconnu, tandis que son vicaire temporel, le vrai maître, est officiellement désigné par les étrangers sous le nom de *Roi du Thibet*¹. C'est ce vicaire, lama lui-même, mais mêlé aux choses de ce monde, qui est le chef de la noblesse thibétaine d'origine lamaïque, si semblable aux Samourais japonais.

Il n'est pas nécessaire de reproduire la longue histoire des intrigues et des révoltes ouvertes, qui troublèrent souvent les empereurs séculiers dans la possession de leur pouvoir. On comprend que l'attitude des Daïmios relégués au second plan, que celle même des Samourais, loyaux envers le vieux Bouddha, mais susceptibles, chatouilleux et turbulents, ne fut pas toujours une soumission parfaite à la domination d'un rival heureux. Les clans continuaient d'exister, car ils étaient la base même de l'Empire séculier; et chaque prince plus riche ou plus actif que les autres tentait volontiers une concentration en sa faveur. Il y avait ainsi perpétuellement quelque partie

1. V. dans la Revue, t. XXVII, p. 242.

engagée sur l'échiquier politique; d'où accroissement ininterrompu de l'esprit policier, soupçonneux et cruel chez les détenteurs de la souveraineté, des tendances centralisatrices et tyranniques des gouvernements.

Telles étaient les circonstances, lors de la découverte du Japon par les Européens, et lorsque commença en ce pays, avec les missions catholiques, l'entrée en scène d'un élément social nouveau, les Européens, et d'un nouveau facteur religieux.

Nous allons voir, dans le chapitre suivant, la révolution qui faillit en résulter, puis l'isolement systématique où le Japon devait se cantonner pendant plus de deux siècles, et l'« explosion » civilisatrice, *sui generis*, auquel il devait aboutir.



III

LE DOUBLE POUVOIR POLITIQUE EXPLIQUE LES ALTERNATIVES DE TOLÉRANCE ET D'INTOLÉRANCE ET LES TRANSFORMATIONS A VUE.

Les idées de la pureté morale facilitent l'introduction du christianisme. — Mais les méfiances de l'esprit de clan le font proscrire. — L'existence d'une noblesse riche développe, avec la vie urbaine, l'industrie, le commerce et les arts. — Mais l'importance prise par la classe des artisans prépare la révolution qui détrône l'empereur séculier, au profit de l'empereur religieux. — Celui-ci, impuissant à gouverner, livre la politique aux chefs de clans. — Ceux-ci l'exercent, soit en s'appuyant sur l'élément étranger, soit en le combattant, suivant le jeu de l'intérêt et des circonstances. — C'est ainsi que le Japon est actuellement sous l'influence de l'Angleterre et des États-Unis.

I

En 1542, un bâtiment portugais qui se rendait en Chine par la voie des Indes, fut détourné de sa route par une tempête et poussé vers les côtes japonaises. Il put jeter l'ancre dans une baie de l'île de Kin-siu, province de Bongo. Les étrangers furent bien accueillis par les indigènes; le gouvernement lui-même favorisa leur commerce et les engagea à revenir dans ce pays bouddhique, où « tous les hommes sont frères », du moins tant que la politique intérieure n'est pas en jeu. Ce premier contact ayant paru favorable, des navires furent envoyés des colonies portugaises de l'Inde vers l'archipel nouvellement découvert; et, dès 1549, le saint missionnaire jésuite François



Xavier, parti de Goa, prenait terre au Japon. Il se mit de suite en rapport avec les lamas, et « se concilia leur bienveillance « par son aménité. Les bonzes l'écoutaient avec respect parler « de Dieu et de l'immortalité de l'âme. Il leur était impossible « de se persuader que ce prêtre venait de si loin pour les tromper; mais ses discours ne passaient pas de l'oreille au cœur. « Le cœur des bonzes était insensible ¹ ». Ainsi parlent les documents authentiques consultés par Crétineau-Joly pour la rédaction de son *Histoire de la Compagnie de Jésus*; et ce résumé est frappant de réalité, il est vivant. Nous y voyons la bonne foi des lamas impressionnée par l'argument de fait tiré du long voyage entrepris par le missionnaire, leur respect se manifestant à l'égard de « l'homme de religion », comme il se manifesta toujours en pareille circonstance ². Ils prêtent l'oreille, ils comparent la miséricorde du Christ à celle d'Amida. Mais toute méditation ramène leur esprit à la contemplation du *vide*, de la non-réalité des personnes et des choses; par suite tout le dogme chrétien, à commencer par la création, rencontre chez eux des oreilles fermées. Et leur cœur reste insensible, parce que leur effort spirituel tend à l'anéantissement de tout désir, de tout sentiment.

Je parle ici des ascètes enfermés dans les lamaserie, car des oreilles ouvertes, des cœurs compatissants se rencontraient en grand nombre parmi les nobles laïques et le commun peuple japonais, encore fort éloignés d'atteindre ou même de rechercher directement le Nirvâna. On voit de suite les points de contact que les missionnaires jésuites trouvaient dans cette masse de la nation. Les idées de la pureté morale et de la miséricorde d'Amida offraient pour ainsi dire un pont pour faire pénétrer dans

1. Crétineau-Joly, t. I, p. 186.

2. Cf. la rencontre du P. Hué avec le Bouddha vivant, qui porte à son front le bréviaire du voyageur, prodiguant à celui-ci les marques de considération. — Il en est encore ainsi actuellement, j'en donnerai pour preuve la circulaire bouddhiste adressée aux vicaires généraux (rois de la Loi) des grandes lamaserie japonaises, et préconisant comme remède à l'état de la Chine « que le gouvernement soit remis aux mains des directeurs des religions, car les religions élevées reposent toutes sur la solidarité des hommes et la fraternité ». (D'après le *Japani Weekly Mall*; — journal *l'Univers* de Paris, 15 avril 1901.)



l'âme japonaise les vertus et la charité chrétiennes. Bientôt des Daïmios importants, ceux de Bongo, d'Arima, d'Omara, se convertirent, et une grande partie de leur peuple avec eux. Si les progrès de la religion chrétienne étaient assez lents dans quelques endroits, où la prédication était entravée, en revanche les conversions furent étonnamment rapides dans toutes les provinces que les missionnaires pouvaient librement évangéliser. Les jésuites remarquèrent, avec une certaine méfiance, que signalent leurs relations, l'enthousiasme et la *légèreté* du peuple japonais¹; mais, en revanche, ils louaient son amour de la vérité et son désir du salut².

Les débuts de la prédication évangélique eurent lieu à peu près au même moment où Nabunaga, empereur séculier (siogun), voyait s'élever en face de lui la rivalité d'un chef intrigant et puissant : le siogun ne comptait dans son parti que quatorze Daïmios chefs de clan; Taïko, son adversaire, en réunit vingt-six. Les deux rivaux voulaient utiliser les ressources offertes par le commerce avec les Portugais; aucun, par conséquent, ne songea d'abord à molester les religieux qui avaient débarqué avec les commerçants.

Les missionnaires, sans prendre parti, prêchèrent la paix. Aussi Taïko, une fois vainqueur (1583), comprit que leur influence devait lui être profitable, en désarmant les vaincus. La plus grande liberté fut laissée à la prédication; une résidence de jésuites fut établie à Miako, la capitale. Le zèle des missionnaires, la charité qu'ils déployaient en soignant eux-mêmes les malades et en secourant les pauvres, la solidité et la beauté de la doctrine chrétienne, avec ses solutions précises sur l'origine et les destinées de l'homme : toutes ces forces réunies amenèrent d'innombrables conversions³, et en particulier des conversions princières. Le Daïri, la cour sacrée du Mikado, comptait un assez grand nombre de chrétiens; beaucoup de daïmios chefs de clan, qui formaient l'entourage du souverain

1. Crélineau-Joly, t. II, p. 385, etc.

2. *Ibid.*, t. I, p. 190, etc.

3. *Ibid.*, t. I, p. 388-389.



séculier, faisaient profession de suivre la doctrine des grands bonzes européens.

Cependant les lamaseries vieillaient; elles voyaient décroître leurs ressources par la diminution des offrandes des fidèles, et leur pouvoir effectif par la désertion de leurs hommes d'action laïques. Je ne veux point calomnier les lamas : j'admets leur austérité de vie dans un grand nombre de cas, et leurs efforts sincères pour éloigner tout désir, même celui de la puissance temporelle. Néanmoins les administrateurs ou vicaires des lamaseries¹ ne peuvent laisser déchoir les établissements confiés à leurs soins; ce serait renoncer à procurer à un aussi grand nombre de « composés humains » la facilité de rechercher et d'atteindre le Nirvana. Il y avait donc lieu pour ces vicaires de promouvoir un grand effort afin de rétablir l'ancien ordre de choses.

Une première tentative auprès de Taïko, faite en un moment favorable où les missionnaires avaient dû blâmer hautement la conduite immorale du prince, amena une persécution passagère que fit cesser, au bout de trois ans, l'habile diplomatie du P. Valignani. Mais au cours de cette première persécution, l'union des chrétiens entre eux était apparue aux yeux de tous comme la caractéristique du nouveau culte; les lamas, les courtisans, pouvaient se dire l'un à l'autre, comme les persécuteurs de la primitive Église : « Voyez comme ils s'aiment ! » Et dans un pays aussi troublé par la politique des clans, cette fraternelle charité, si pacifique pourtant, sembla aux esprits inquiets et prévenus le lien d'une coalition des plus vastes et des plus dangereuses qu'il fallait dissoudre. Taïko, dont la puissance s'était fondée par le moyen d'une coalition, devait connaître le procédé, et veiller avec soin à ce qu'il ne fût pas retourné contre lui.

Cependant, lorsqu'il vit que les Daimios chrétiens ne se révoltaient pas, la persécution cessa². Elle n'avait point arrêté les

1. V. *l'Organisation de la Lamaserie*, dans la Revue, t. XXII, p. 597 et suiv. (le « Roi de la Loi »).

2. Crétineau-Joly, t. II, p. 404.



conversions : pour l'année 1599, les statistiques des missionnaires comptent 70.000 nouveaux chrétiens¹.

Vers ce temps Taïko mourait, après avoir été le premier monarque séculier qui eût réellement exercé une souveraineté entière et absolue. Il avait entouré son pouvoir d'une foule de précautions policières prises vis-à-vis des Daimios. Ce pouvoir avait comme base la concentration des clans : c'était une puissance politique et personnelle, dont les caractères, absolutisme et insécurité, se firent bien voir à la mort du fondateur. Il laissait comme successeur son fils Fide-Josi, âgé de six ans, et la régence fut confiée à son lieutenant Yeyas, revêtu par la cour sacrée du titre de Daï-siu², le premier après celui de Siogun. Le tuteur infidèle dépouilla son pupille, le fils de son chef et de son ami ; il passa à ce pupille son titre de Daï-siu, fit donner celui de Siogun à son propre fils Fide Tadda, et prit lui-même, comme son prédécesseur, le nom de *Taïko* (Tarkoun) ou « Grand-Seigneur ». En 1603, l'usurpation était consommée, et Yeyas recevait, en qualité de souverain du Japon, l'ambassade envoyée par l'empereur de Chine.

La cour du précédent Taïko avait une certaine propension vers les doctrines des « Grands Bonzes d'Occident » ; un assez grand nombre de chefs de clans étaient convertis, et le fils même du grand Taïko, le pupille de Yeyas, passe pour avoir été chrétien. Cette situation inspira à l'usurpateur l'idée de s'appuyer de plus en plus fortement sur l'influence lamaïque, afin de consolider son trône, ce qui devait l'entraîner dans la voie de la persécution contre les missionnaires ; d'autant mieux que le prestige humain de ceux-ci ne pouvait qu'aller en baissant depuis que de nouveaux commerçants européens, les Anglais et les Hollandais protestants, venaient au Japon faire concurrence aux Portugais catholiques. La guerre éclata bientôt entre l'usurpateur et le pupille dépossédé ; celui-ci, contre lequel on invoquait perfidement la piété envers le vieux Bouddha, fit néanmoins une belle et fière résistance ; il succomba enfin,

1. Crétineau-Joly, p. 409.

2. Kämpfer, t. I, p. 301.

après avoir été assiégé pendant quatre ans dans son château patrimonial d'Osaka, et périt, suivant l'usage, avec toute sa famille.

Yeyas restait ainsi maître incontesté du pouvoir. La cour sacrée, réduite à la portion congrue et forcée, pour toucher cette portion, de délivrer au chef du parti le plus fort les titres qui lui convenaient, se trouvait reléguée à l'écart de la politique. Les chrétiens seuls pouvaient inquiéter le souverain séculier, car ils tendaient à affaiblir la clientèle des lamaseries, base du parti vainqueur. L'ère des persécutions s'ouvrit, avant même la mort de Yeyas (1618). Sous son fils Yemitz, les cruautés les plus atroces furent commises contre les missionnaires et les néophytes; tous, ou presque tous, résistèrent courageusement. Malgré des flots de sang répandus, de nouveaux prosélytes réparaient les pertes. De la part du souverain séculier, la persécution fut certainement un acte politique; mais il la colora toujours d'un motif bouddhique. La sentence d'un des derniers Jésuites torturés et exécutés au Japon, le P. Mastrilli, est ainsi conçue : « Siogun-Sama, empereur du Japon, a par ses gouverneurs décerné ce supplice contre cet insensé venu pour prêcher une loi étrangère et contraire au culte de Czakya, d'Amida et des autres Fotok (bodhisatva) (1637)¹. »

Les mesures policières devinrent de plus en plus vexatoires et étroites : défense fut faite à tout sujet de sortir de sa province, et chacun dut arborer sur son vêtement un signe de dévotion lamaïque. A bout de patience, devant cette oppression dégradante à laquelle on prétendait les soumettre, le Daïmio d'Arima, ses Samourais et ses sujets chrétiens se groupèrent afin de résister ou de périr en braves, les armes à la main. Après un an de lutte, cernés à Simbara par l'armée de Siogun, ils furent, au nombre de trente-sept mille, massacrés jusqu'au dernier². Par cette horrible boucherie, le chef de la coalition lamaïque appliquait le principe coutumier de la destruction du parti vaincu.

1. Crétineau-Joly, t. III, p. 162.

2. 11 avril 1638.

II

Les bonzes avaient eu grand peur; le clan dominant avait tremblé. Pour couper court à tout moyen de conserver le christianisme, on en arriva, en ce pays bouddhique où « tous les hommes sont frères, à proscrire sous peine de mort l'entrée des étrangers et tout contact avec eux. La méfiance haineuse, astucieuse, tracassière, qui est le caractère propre à la domination d'un clan, inventa le fameux « recensement des cultes », exécuté par la police des différents quartiers et de chaque rue dans les ports anciennement fréquentés par les Européens, et au cours duquel chaque habitant, en présence et sous la responsabilité des notables, devait fouler aux pieds la croix, afin de montrer qu'il n'était pas chrétien ¹. Pendant plus de deux cents ans le Japon, plus encore que la Chine, demeura impénétrable aux Européens ².

Se trouvant ainsi rassuré, soit du côté de la Cour sacrée qui semblait n'être plus qu'un vain fantôme toléré pour la satisfaction du peuple sinthoïste, soit du côté de la coalition chrétienne qu'il avait si fort redoutée, le souverain séculier du Japon ne pouvait cependant renoncer à sa cauteleuse défiance. Plus le pouvoir du clan dominant devenait étendu et avantageux, plus la compétition devenait âpre. Les mesures policières prise par les Taïkouns vis-à-vis des grands Daïmios, gouverneurs des provinces, traduisent éloquemment cette peur des coalitions qui hante sans répit l'âme du chef de clans. Soumis pendant six mois à la résidence forcée à Yedo, sous l'œil inquisiteur du souverain et à la discrétion de sa garde, les princes ne pouvaient quitter la capitale pendant l'autre moitié de l'année pour l'administration de leurs provinces, que suivant un roulement

1. Kämpfer, t. I, p. 306, 308.

2. *Ibid.* Voir dans Kämpfer, livres IV et V, la situation faite aux négociants hollandais, prisonniers dans leur île (1690-1692).

déterminé, et en laissant leurs familles en otages entre les mains du maître ¹. Par crainte aussi de la trahison, les Daïmios prenaient, vis-à-vis de leurs officiers et de leurs principaux nobles, des précautions du même genre; en sorte que, par le simple jeu de la politique des clans, le Japon entier se trouva privé du droit de communiquer avec d'autres nations, tandis que la classe noble et riche perdait la liberté d'aller, de venir ou de demeurer à sa guise. A cette époque de concentration forcée de la noblesse bouddhique dans les villes, furent construits et aménagés les longs bâtiments en bois soigneusement laqués en noir, qui se trouvent auprès des châteaux fortifiés où résidait chaque Daïmio chef de provinces, à l'imitation de ce qui avait été établi au pied du château de Yedo, résidence du Taïkoun. Ces bâtiments garnissent des rues entières, exactement alignées; ils sont composés de files de maisons uniformes, bien construites et bien décorées. On dirait les baraquements d'un camp très luxueux. C'était bien cela en effet: toutes ces maisons en enfilade servaient au logement des nobles japonais et de leurs familles, suivant leur rang, pendant le temps qu'ils devaient passer à la cour. Aujourd'hui, ces anciens camps de concentration des otages sont affectés aux services publics des municipalités ou de l'État, bureaux des ministères, états-majors militaires, administrations locales ou services de la police ².

Ce régime politique a eu sur le Japon un effet économique et social très considérable. En effet, la concentration autour du Taïkoun dans la capitale, autour des principaux Daïmios dans leurs chefs-lieux de province, de toute cette noblesse riche par ses revenus acquis et par ses fonctions, amena l'agglomération dans les villes d'une foule d'artisans et de fournisseurs, et le développement tout nouveau de l'industrie, du commerce local, des

1. Nous avons vu précédemment quelle relation il y avait entre le maintien d'un clan et l'existence d'une famille où se produisent les « incarnations » bouddhiques.

Voir, pour la police des villes, la garde et l'étiquette du palais, Kämpfer, t. II, p. 96 à 110.

Voir aussi Reclus, t. VII, p. 813, 845 et suiv., etc.

2. V. Cotteau, p. 48 (Tokio) et *passim*. Reclus, t. VII, p. 791, etc.



arts. A l'intérieur des enceintes en murs cyclopéens édifiées aux XVI^e et XVII^e siècles, s'élèvent les palais de bois laqué, verni, doré, où les grands seigneurs entassent les meubles précieux, les armes, les bronzes et les porcelaines d'un goût délicat, d'un fini parfait, dont nos collectionneurs européens recherchent aujourd'hui au Japon les spécimens conservés, de même qu'ils recherchent dans notre propre pays les sièges, les tentures, les faïences, épaves de notre belle époque de fabrication à la main. Les objets qualifiés *Japon ancien* remontent au XVIII^e siècle ou au commencement de XIX^e 1.

De même que l'organisation administrative et guerrière des Taïkouns, Daïmios et Samourais présente des caractères extérieurs qui l'ont fait qualifier, par la plupart des auteurs, de « féodalité japonaise », de même le développement industriel et artistique des villes et de la population ouvrière urbaine sous le régime de l'Empire séculier au Japon offre des analogies superficielles, mais très frappantes, avec notre mouvement communal du XI^e siècle, si exactement expliqué par M. Henri de Tourville 2. Le fait est le même dans les deux cas : groupement urbain de nombreux ouvriers en petits ateliers fabricant à la main. Mais le rapprochement est beaucoup plus exact avec les effets économiques ou sociaux de notre « ancien régime » : agglomération à la cour d'une société composée de courtisans et fonctionnaires qui drainent les ressources du pays et les centralisent dans les villes; développement des agglomérations urbaines, prépondérance du travail industriel sur le travail agricole 3.

L'importance prise par la fabrication au sein d'une société jusque-là basée sur la Culture, telle est l'évolution sociale qui a

1. V. Cotteau, *passim*. Les parcs superbes des grands temples, leurs bronzes gigantesques, lanternes, statues d'animaux, etc., remontent aussi à cette époque. Il n'y a de beaucoup plus anciens que les Bouddhas colossaux qui remontent à l'époque de la splendeur du Daïri.

2. V. dans la Revue, « Formation partienlariste », t. XXXIII, p. 211-214.

3. Tandis que l'accroissement de population urbaine au moment du mouvement communal est dû à l'*émigration riche* des campagnards vers la ville, l'accroissement des villes sous l'« ancien régime » est dû à une concentration de fonctionnaires qui y versent les revenus que l'État tire des campagnes.



précédé la révolution japonaise. Un tribun populaire, dans l'archipel du Soleil-Levant — si ce genre y avait existé — aurait pu lancer, lui aussi, la fameuse apostrophe : « Qu'a été le Tiers État jusqu'ici? rien! Que doit-il être? tout! »

L'évolution économique et sociale une fois accomplie, la première occasion venue devait briser une constitution politique retardataire et ne répondant plus à l'état réel de la société; et cette occasion se trouvait en germe dans l'organisation en clans rivaux de la classe dirigeante.

En effet, le gouvernement des Taïkouns, en présence de cette force nouvelle que représentait l'agglomération urbaine, redoubla ses mesures policières. Le régime du « passe-port à l'intérieur » fut si strictement appliqué, qu'il devint impossible de circuler d'une ville à l'autre, d'une province à l'autre, sans avoir sollicité de multiples autorisations, délivrées pour un temps très court¹, souvent refusées par défiance et par système. Sous une administration telle que nous venons de la décrire, dont l'effet direct est de paralyser les affaires, de susciter des troubles et des répressions féroces, le mécontentement envahit toutes les classes, depuis le grand seigneur, toujours en crainte d'être assassiné par un inférieur ou condamné par le Taïkoun à s'exécuter lui-même, jusqu'aux simples Samourais opprimés, jusqu'au peuple de « villageois » devenu commerçants et industriels dans les villes agrandies.

Le lamaïsme est l'occasion — involontaire, je le veux bien, mais presque inéluctable — de ces perturbations, de ces abus, engendrés par les institutions politiques auxquelles il aboutit. Nous voyons ces mêmes institutions en vigueur partout où le Lamaïsme se développe sans rival : Thibet, Mongolie, Japon. Ce régime n'est guère supportable : en fait, il ne peut se main-

1. Ce régime était encore en vigueur au Japon, il y a vingt ans, en ce qui concerne les étrangers.

L'ensemble de la police des villes japonaises au xvii^e siècle est décrit par Kämpfer (t. II, p. 97 et suiv.). Ce régime de précautions, qui allait toujours en grandissant, devenait une entrave pour les affaires. La révolution japonaise l'a fait considérablement simplifier dans sa partie politique, et développer du côté des attributions pratiques : l'organisation des pompiers par exemple, qui est fort bien comprise.



tenir longtemps, et finalement se résout, soit par la domination étrangère comme au Thibet et chez les nomades mongols, soit par des révolutions intérieures auxquelles l'étranger est encore mêlé, comme il arriva au Japon.

Protégé par la mer, l'archipel du Soleil-Levant vida longtemps à lui seul ses querelles intérieures. Mais le temps vint où le développement de la marine, par la navigation à vapeur, devait faire cesser cet isolement, et rendre même le Japon plus abordable aux étrangers que la plupart des pays asiatiques.

III

En 1853, la grande république américaine projeta l'établissement d'une ligne de navigation entre la Californie et la Chine; le 8 juillet de cette année, le commodore Perry jetait l'ancre dans le port d'Uraga, près de Tokio, apportant au Taïkoun une lettre par laquelle le président des États-Unis demandait l'ouverture des ports japonais au commerce international. Le gouvernement du Japon refusa; il craignait des oppositions à l'intérieur, et ne connaissait nullement la puissance à laquelle il avait affaire. L'année suivante, Perry revint, non pas dans l'attitude humble et soumise d'un solliciteur, mais avec assurance, et à la tête de forces considérables: huit gros vaisseaux, deux cents canons et 3.000 hommes de débarquement¹. Il n'y avait pas à résister. Prévenu, par ses guetteurs et sa police, de l'importance et de l'armement de la flotte étrangère, le Taïkoun céda, et, par traité, désigna trois ports comme ouverts au commerce américain. Les puissances européennes réclamèrent la même liberté; en 1859, la France obtenait l'accès des trois ports ouverts.

La fierté japonaise était humiliée: continuellement les Samourais, à la suite des Daïmios, cherchaient querelle aux étrangers; à tel point que l'on fut obligé de fermer à ceux-ci le port

1. Comte de Dalmas, p. 80.



de *Konagava*¹, situé sur la grande route nationale (Tokaïdo)² et de leur ouvrir en échange le havre de Yokohama, qui ne présentait pas cet « inconvénient ». La dynastie du Taïkoun, déjà impopulaire par suite du malaise général, dut porter encore la responsabilité de l'humiliation nationale : c'en était trop. Les clans rivaux profitèrent de la situation pour accabler le maître affaibli. Il s'agissait pour eux, sous le couvert de la défense contre l'étranger, non pas de détruire le pouvoir de l'empereur séculier, mais de se l'adjuger, en renversant le possesseur actuel.

Pour arriver à ce résultat, on invoqua d'abord un grief constitutionnel : on dénia au Taïkoun le droit de consentir et de faire exécuter des traités avec l'étranger, sans avoir pris l'avis du Mikado, chef de la cour sacrée et de la caste des Daïmios, et représentant de la nation vis-à-vis des autres peuples, en sa qualité de descendant aîné de Ten-sio-Daï-sin.

C'était, pour ainsi dire, recommencer la *guerre des Fêki*, l'opposition entre le Daïri et le dominateur de la noblesse lamaïque. Ce retour en arrière était rendu possible par l'évolution dont nous venons de parler, et par cette agglomération urbaine qui donnait une puissance réelle à la population industrielle. Cette population, en effet, soustraite à l'action directe des Samourais lamaïques, rappelée par son agglomération même au souvenir de la légendaire communauté d'origine et à l'exclusivisme national, penchait volontiers du côté de son traditionnel sintoïsme. Les petits patrons et les boutiquiers, souffrant directement des troubles, des tracasseries policières et des entraves à la circulation, froissés de plus dans leur amour-propre de race, se tournaient instinctivement vers le descendant aîné de Ten-sio-Daï-sin, vers le Mikado.

De 1860 à 1866, le centre des intrigues fut à Kioto, résidence de la cour sacrée et grande ville industrielle qui comptait à cette

1. V. Cotteau, p. 45.

2. C'est sur le Tokaïdo que voyageaient les princes et gouverneurs allant dans leurs provinces ou revenant à la cour, et toujours escortés de leurs officiers et serviteurs armés.



époque 500.000 habitants¹. Deux ans plus tard, aux portes de cette capitale, et appuyés sur le peuple soulevé, les clans hostiles au Taikoun anéantissaient dans la bataille de Fushimi les forces de l'empire séculier.

La révolution japonaise a frappé l'Europe d'étonnement par ses résultats inattendus. Un empire asiatique jusque-là strictement fermé, connu seulement par des légendes, par des récits anciens et incomplets, réputé pour l'astucieuse férocité de ses chefs et pour la singularité de sa double constitution politico-religieuse, est tout à coup livré aux investigations du monde occidental. Des convulsions terribles y éclatent, tout semble bouleversé, ruiné. Puis le calme renaît rapidement, et ce peuple ignoré, perdu aux confins de la terre, se met immédiatement à l'école de notre civilisation. Il emprunte avidement aux Occidentaux leurs procédés mécaniques ; il leur emprunte des institutions militaires, une législation civile, et enfin une constitution politique toute neuve avec garanties libérales et pondération de pouvoirs. Et tout semble réussir, semble s'adapter presque sans heurt et sans effort à la descendance de Ten-sio-Dai-sin, à ces petits hommes jaunes dont la mentalité demeure pour nous si étrange !

Nous venons d'exposer la genèse de ces faits extraordinaires. Comme partout, comme toujours, ce sont les grandes modifications survenues dans le travail qui ont permis et commandé, au Japon, les grands changements dans l'organisation politique. La nouvelle constitution japonaise a paraphé, pour ainsi dire, cette grande loi sociale, en substituant à l'ancien et unique impôt des mesures de riz — impôt agricole — des contributions payables en numéraire et applicables à toutes les sources de bénéfices.

La chute d'une dynastie d'empereurs séculiers n'est pas un fait nouveau dans l'histoire du Japon : depuis le moyen âge, cette histoire en réalité ne se compose que des renversements de dynasties, remplacées par les chefs de la coalition victorieuse. Mais il ne s'agit plus maintenant de la substitution d'un clan à

1. Colteau, p. 187.



un autre; il y a effondrement de l'institution elle-même, et, par suite de sa disparition, la vieille substruction de la société japonaise apparaît à découvert avec le Mikado comme assise fondamentale. Dans l'affolement qui suit toujours l'abolition du pouvoir établi, c'est le Mikado seul qui reste le point solide, le représentant du lien national. Le pouvoir lui est remis, de fait, par acclamation, par la force des choses.

En face de lui, deux facteurs jusque-là négligeables interviennent d'une façon dominante dans les événements : la population urbaine groupée pour la défense de ses intérêts, et le monde étranger dont la supériorité et la puissance se révèlent tout à coup.

Or, qu'était en réalité le Mikado¹? Non pas un guerrier implacable, un diplomate intrigant, un administrateur retors, comme le furent Joritomo, Yeyas et les autres fondateurs de dynasties : c'était une idole ou une relique vivante, une âme étiolée par l'inaction et la « contemplation du vide ». Que pouvait décider ou entreprendre ce revenant d'un autre âge, ce roi fainéant dépossédé depuis des siècles? Comment allait-il remplir le rôle, tout d'initiative et d'intrépide fermeté, qui incombe à un « sauveur » au lendemain d'une révolution? Il offrait au peuple le pivot du pouvoir, le point central immobile auquel se rattachent les souvenirs et les idées qui forment le lien de la nation : cela suffit pour régner, non pour gouverner. Que fit donc le Mikado? Par une proclamation célèbre, il « remit le gouvernement à l'opinion publique ».

Il ne pouvait faire mieux; autour de lui, la cour sacrée, déprise depuis longtemps de tout contact avec les affaires, n'offrait pas au souverain nouveau un personnel gouvernemental bien utilisable. Seuls, au milieu des vieux courtisans du Daïri, quelques jeunes gens de noble famille, qui avaient été envoyés en Europe pour y faire leurs études, avaient l'ouverture d'esprit, l'audace et l'habileté que requérait la situation. Ces jeunes

1. Le Mikado qui monta sur le trône en 1868, à l'âge de seize ans, est Mut-sa-Hito; il a adopté comme fils et Mikado présomptif, le prince Harounyia, fils d'une de ses femmes et qu'on dit phisique.



hommes, auxquels la disparition de l'Empire séculier ouvrait un avenir politique, sentirent immédiatement la possibilité, la facilité d'adapter aux conjonctures les théories constitutionnelles qu'ils avaient étudiées chez les Occidentaux. Appuyé sur l'exemple de ces étrangers dont la puissance et la supériorité éblouaient à tous les yeux, le thème constitutionnel devait conquérir tous les suffrages. Ses introducteurs, séduits les premiers, ont rendu service au pays dans les circonstances embarrassantes qu'il traversait. Ils ont été largement récompensés dans leur ambition, peut-être légitime, d'appliquer eux-mêmes le système qu'ils avaient importé : depuis trente ans, chacun des trois « marquis »¹ *Yamagata, Matzugata, Ito*, détient le pouvoir à son tour, comme président du conseil des ministres.

Comme il n'y a place que pour un à la fois au gouvernement, il a fallu que chacun des trois personnages se trouvât à la tête d'un parti servant à justifier le jeu de la bascule parlementaire. Ces trois partis, *théoriquement*, ont adopté chacun une nuance politique. Il ne s'agit ici que de nuances, car la base fondamentale du pouvoir, la dynastie, se confond avec le lien national lui-même et n'est pas mise en question. Elle est au-dessus de la politique, bien plus encore que ne le semblait chez nous, sous le second Empire, l'institution impériale plébiscitée par dix millions de suffrages. Les fluctuations de l'esprit public affectent seulement certains sentiments, certaines appréciations des nécessités du moment.

Il y a donc : 1° le parti qu'on pourrait appeler *rétrograde*, exploitant le sentiment national fermé, la haine et le mépris de l'étranger, qui n'a pas l'honneur de descendre de Ten-sio-Daï-siu ; 2° le parti *moderniste*, qui flatte le sentiment de la puissance nationale, de la grandeur japonaise ; il tend à ménager les étrangers, dont dépendent les emprunts perpétuels nécessités par les armements et les améliorations ; 3° enfin, le tiers parti,

1. (V. dans Kämpfer la liste des titres, t. 1^{er}, p. 240, 241.) Celui de « Marquis » est probablement le même que celui de « Makandairo », titre donné au premier ministre de l'Empereur séculier.



prêchant la modération de part et d'autre et jouant, quand il le peut, le rôle du troisième larron.

La mainmise des politiciens sur le pouvoir était absolument fatale. En effet, les grands gouvernements territoriaux étant abolis, la masse de la nation ne trouvait dans son sein aucune autorité sociale, aucune force autonome, indépendante, pouvant se dresser en face de l'État. La population urbaine, qui avait si fort contribué à la révolution, ne contient que de petits fabricants *à la main* qui n'ont ni la surface ni la culture nécessaires pour exercer une grande influence. L'ancien personnel gouvernemental, les Samourais, dépouillés de leurs honneurs et privilèges, ont vu changer aussi la nature de leurs anciennes fonctions, autrefois basées sur l'impôt unique des mesures de riz. Mais seule cette classe offre les qualités nécessaires à l'administration. En masse, elle se retourne, peuple les bureaux et l'armée; son organisation en clans derrière les plus hauts politiciens assure cette invasion des nouvelles fonctions publiques. La méthode d'action des clans a changé : « l'homme aux deux sabres » est devenu agent politique. Mais le gouvernement par les clans subsiste toujours : il n'y avait rien pour le remplacer¹.

Tant que le Japon est resté fermé, isolé, ce régime des clans a produit à l'intérieur ses effets de discorde et d'oppression; il n'a pas laissé s'élever dans la nation une classe de véritables patrons propres aux grandes entreprises, à la direction progressive du travail et à la vie indépendante assurée par l'initiative et les ressources personnelles. Au moment de la révolution, rien n'était préparé dans ce sens : tout ce qui s'élevait au-dessus de la masse devait son élévation à la politique des clans et aux emplois de l'État.

La politique demeurait seule comme moyen de se distinguer, d'être riche, d'être puissant. Aussi, dès que le développement des forces navales et des transports maritimes eut forcé les barrières, l'étranger s'est placé, sans concurrence nationale, à la tête de toutes les grandes entreprises commerciales, indus-

1. V. sur la révolution japonaise, Félix Martin, *Le Japon vrai*, p. 99 à 112, etc.

trielles, financières. Aujourd'hui, on peut le dire en vérité, l'évolution économique apparente du Japon n'est que l'extension masquée de l'industrie et du commerce anglais, l'emploi des capitaux britanniques. La vie nationale vraiment japonaise s'est concentrée dans la politique, l'armée et la marine de guerre; et toutes ces choses sont sous la dépendance *réelle* de l'étranger qui détient les gros intérêts et dirige les forces productrices de la nation.

Comme au Thibet et en Mongolie, le régime de l'aristocratie lamaïque a fait preuve ici de son infériorité. Il aboutit à la mainmise de l'étranger sur les forces vives du pays.

IV

Au premier aspect, l'empire du Soleil-Levant nous apparaît comme un État moderne en voie de s'élever au rang de « grande puissance » : constitution parlementaire, législation compliquée, diplomatie cauteleuse, territoire hérissé de baïonnettes et ceint d'une flotte de cuirassés formidables. Mais que recouvre cet appareil imposant, menaçant même? Sur quels fondements repose-t-il? — L'étude que nous venons de faire des origines et des vicissitudes de la race japonaise nous permet de répondre à cette question, et de dire : le Japon actuel est un *roseau peint en fer*. Sous une écorce brillante et dure, mais mince et cassante, il est creux; il ne renferme pas ce qui fait la moelle et la force des puissantes nations modernes¹. Si l'écorce venait à se briser, que trouverait-on au dedans? une hiérarchie administrative civile ou militaire, dont les membres ont été fonctionnaires et courtisans de père en fils, depuis des siècles, et une masse populaire composée pour une part de villageois primitifs dénués de cadres, pour l'autre part de citadins, gens de petits métiers, sans capitaux,

1. « Dans l'ordre intellectuel, dit M. Marcel Monnier, un abîme plus profond que les Océans nous sépare, ils ont pu s'approprier notre outillage, non notre âme. » *Le Tour d'Asie*, prélude, p. 28.)

sans initiative et sans moyen d'entreprise. Comme lien national, une simple légende qui, de jour en jour, va s'effaçant devant le sourire des étrangers et des gens instruits, devant l'esprit sceptique et frondeur de la démocratie urbaine¹. En dehors de ce lien fragile, aucun groupement sérieux unissant les intérêts des individus ou ralliant entre elles les familles étroites et instables qu'a formées ou plutôt déformées l'*origine villageoise*. Par suite, aucun point d'appui solide pour une résistance aux influences étrangères, pour une direction autonome de la société entrée en contact avec d'autres races.

Cette situation est bien connue outre-Manche ; elle a déterminé l'empressement avec lequel nos voisins se sont lancés dans les affaires japonaises, et y ont conquis l'influence constatée par le dernier traité, qui fait du Japon le soldat de l'Angleterre en Extrême Orient. En Amérique, les directeurs des grandes affaires ont cherché, depuis longtemps déjà, à se rendre compte des réalités japonaises. Voici sur cette question, d'après une note qu'a bien voulu me communiquer M. P. de Rousiers², l'opinion de sir J.-J. Hill, président du *Great Northern Railroad* : « Il ne faut pas croire à la supériorité du Japonais sur le reste de la race jaune : le Chinois est supérieur au Japonais ».

Cette parole d'un éminent *business-man* mérite une sérieuse considération. Pour en saisir le bien-fondé, terminons en évoquant le tableau de la société chinoise tel qu'il ressort de notre précédente étude sur le Céleste Empire³.

1. V. Félix Martin, p. 103 à 105.

2. Note prise en voyage à Saint-Paul du Minnesota : interview de M. J.-J. Hill, au moment où la guerre sino-japonaise venait de finir.

3. Cf. dans la Revue, « Le Bouddhisme dans l'Inde et dans la race jaune », t. XVII, p. 245 et suiv. (septembre 1894), et t. XX, p. 312 et suiv. (octobre 1895).

Je résume rapidement ici la thèse développée dans ces deux articles déjà anciens. — La race jaune, race agricole, a pu suivre à travers les déserts le cours du Syr et de l'Amou-Daria, en vivant de la culture irriguée par dérivation des eaux des fleuves. Elle a continué en Chine le même mode de travail, lequel implique : 1° l'autorité du patriarce maître du canal de dérivation et répartiteur des eaux ; 2° la faculté pour chaque ménage d'un établissement isolé, quoique dépendant étroitement du canal principal et du patriarce. De cette formation sociale résultent : 1° le maintien des traditions par le patriarce *paysan*, en ce qui concerne les rites du sacrifice, et leur

En présence d'une force militaire étrangère — même de simples montades — l'Empire du Milieu a toujours fait une assez triste figure. Son peuple, mal préparé pour la guerre, fournit une très médiocre armée, commandée par des princes mandchous fourbes et cruels que n'anime point l'héroïque bravoure des nobles japonais. Son administration diffuse, irrégulière, ne rappelle en rien les bureaux ponctuels et l'étroite police, legs de l'empire séculier lamaïque, que le voyageur rencontre à Yokohama, à Kioto, ou à Ozaka. La dynastie régnante, loin de représenter et d'incarner la légende fondamentale des origines nationales, est officiellement reconnue comme étrangère aux Cent-familles du peuple céleste. Tout cet attirail de l'Empire chinois est facile à vaincre et à renverser, ou, au moins, à faire capituler.

En dessous de cette administration officielle, si l'on examine le peuple chinois en lui-même, le contraste avec la société japonaise se manifeste de plus en plus. Nous ne retrouvons pas ici le roseau peint en fer : c'est plutôt un pied de chêne, dont l'aubier cède à la vermoulure, mais dont le cœur est résistant. Un concept national puissant, réel, — le plus réel qui existe — relie entre eux tous les descendants du *Ciel* chinois, tous les membres des Cent-familles. Ces Cent-familles, qui se compé-
nèrent depuis des milliers d'années, sont entrées dès l'origine dans la voie de la culture irriguée par dérivation des fleuves, et ne l'ont pas quittée. Par là elles ont conservé patriarcalement une forme du sacrifice primitif, de laquelle dérive le culte des ancêtres. De leur régime de culture résulte, comme nous l'avons montré, leur régime familial maintenant avec la plus grande force, entre des ménages habitant séparément, la cohésion et la solidarité familiales. De là ces conseils de famille, qui remplissent leur rôle gouvernemental avec une pleine indépendance, et, régissant de nombreuses personnes, des affaires importantes

déformation dans la partie dogmatique, d'où le culte des ancêtres, la solidarité familiale, le concept national du « ciel » ancestral; 2° les ménages vivant des ressources distinctes, mais solidaires; d'où l'institution des conseils de famille, leur rôle prépondérant, et la création sur leur modèle des associations en dehors de la famille. La démocratie patriarcale ainsi organisée en Chine défie à la fois la domination des castes et l'influence lamaïque.

et complexes, forment dans leur sein des hommes avisés, sensés, sérieux, capables de fonder entre eux, au dehors des familles, ces associations curieuses d'ouvriers et de négociants qui font la force de l'émigration chinoise chez les peuples environnants. Ce bloc de 450 millions d'hommes, que forme le peuple céleste, ne peut pas être désagrégé par l'invasion militaire, ou même par l'invasion pacifique de l'industrie, du commerce et des moyens de transport, aussi facilement que l'autre rameau de la race jaune, celui qui a subi la *déformation villageoise*, perdu les traditions culturelles et la solidarité familiale, et qui, laissant libre jeu et table rase au lamaïsme, se trouve avoir pour lien national la seule légende de la caste sacrée, et pour personnel dirigeant celui des anciens clans des fonctionnaires guerriers. Répétons-le : à cette nation brave, impressionnable et légère, il a manqué, sous sa brillante et fragile écorce, ce qui fait la moelle des sociétés solides : une classe préparée, par la constitution sociale de la race, à diriger et à faire progresser en pleine indépendance le travail du peuple entier. Au contact des nations occidentales, cette lacune de la société japonaise apparaît d'autant plus grave que la force politique et militaire y est plus développée. Il faut que le rôle patroual soit rempli : et déjà nous voyons la main anglo-saxonne s'introduire dans ce gantelet de fer.

A. DE PRÉVILLE.

Le Directeur Gérant : Edmond DEMOLINS.

TYPOGRAPHIE FEMIX-DIDOT ET C^{ie}. — PARIS

et complexes, forment dans leur sein des hommes avisés, sensés, sérieux, capables de fonder entre eux, au dehors des familles, ces associations curieuses d'ouvriers et de négociants qui font la force de l'émigration chinoise chez les peuples environnants. Ce bloc de 450 millions d'hommes, que forme le peuple céleste, ne peut pas être désagrégé par l'invasion militaire, ou même par l'invasion pacifique de l'industrie, du commerce et des moyens de transport, aussi facilement que l'autre rameau de la race jaune, celui qui a subi la *déformation villageoise*, perdu les traditions culturelles et la solidarité familiale, et qui, laissant libre jeu et table rase au lamaïsme, se trouve avoir pour lien national la seule légende de la caste sacrée, et pour personnel dirigeant celui des anciens clans des fonctionnaires guerriers. Répétons-le : à cette nation brave, impressionnable et légère, il a manqué, sous sa brillante et fragile écorce, ce qui fait la moelle des sociétés solides : une classe préparée, par la constitution sociale de la race, à diriger et à faire progresser en pleine indépendance le travail du peuple entier. Au contact des nations occidentales, cette lacune de la société japonaise apparaît d'autant plus grave que la force politique et militaire y est plus développée. Il faut que le rôle patronal soit rempli : et déjà nous voyons la main anglo-saxonne s'introduire dans ce gantelet de fer.

A. DE PRÉVILLE.

Le Directeur Gérant : Edmond DEMOLINS.

TYPOGRAPHIE FIRMIX-DIDOT ET C^{ie}. — PARIS



BIBLIOTHÈQUE DE LA SCIENCE SOCIALE

Classée suivant les séries établies

(RÉDUCTION DE 15 A 20 % POUR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ)

Série I : Méthode.

La Méthode sociale, par EDMOND DEMOLINS, ROBERT PINOT et PAUL DE ROUSIERS. 2 fr. 50

Les grandes Routes des peuples.
Comment la Route crée le Type social,
par EDMOND DEMOLINS. 4^e édition. 2 volumes 3 fr. 50 chaque

Cet ouvrage est un essai de classement méthodique des Sociétés humaines.

Conférence de M. Edmond Demolins contradictoirement avec M. PAUL LAFARGUE (*épuisé*).

Série II : Géographie sociale.

(En préparation.)

Série III : Monographies de familles et de régions.

Les Sociétés africaines, origine, évolution, avenir, par A. DE PRÉVILLE 3 fr. 50

Hambourget l'Allemagne contemporaine, par PAUL DE ROUSIERS. 4 fr.

Les Français d'aujourd'hui. Les types sociaux du Midi et du Centre, par EDMOND DEMOLINS. 8^e édit. 3 fr. 50

Une Vallée pyrénéenne; Ossau, par F. BUTEL. 2 fr. 25

A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons, par EDMOND DEMOLINS. 25^e édition (traduit en anglais, en allemand, en espagnol, en portugais, en russe, en roumain, en polonais, en arabe et en japonais). 3 fr. 50

La Vie américaine, par PAUL DE ROUSIERS. Couronné par l'Académie française (traduit en anglais), édition illustrée 30 fr. »

Le même, édition in-12, 2 volumes, 3 fr. 50 chaque.

Série IV : Travail; Questions économiques et ouvrières.

Libre-échange et Protection, par LÉON POINSARD. Couronné par l'Académie des sciences morales et politiques. 6 fr.

La Question monétaire, par LÉON POINSARD 3 fr. »

La Diminution du revenu, par PAUL BUREAU 2 fr. »

Le Contrat de travail, par PAUL BUREAU 6 fr. »

Le Homestead, ou l'insaisissabilité de la petite propriété foncière, par PAUL BUREAU. Couronné par l'Académie des sciences morales et polit. 7 fr. 50

La Participation aux bénéfices, par PAUL BUREAU. 6 fr. »

